



NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT EN NUMERAIRE

NOMBRE D'ACTIONS EMISES : 2 139 319 ACTIONS

PRIX DE SOUSCRIPTION : 701.15 DH

MONTANT GLOBAL DE L'OPERATION : 1 499 983 516.85 DH

PERIODE DE SOUSCRIPTION :

DU 28 NOVEMBRE AU 24 DECEMBRE 2008 INCLUS

**SOUSCRIPTION RESERVEE AUX ACTIONNAIRES ACTUELS ET AUX DETENTEURS
DE DROITS DE SOUSCRIPTION DE LA BMCI**

CONSEILLER FINANCIER & COORDINATEUR GLOBAL



**ORGANISME CHARGÉ
DE L'ENREGISTREMENT**



**ORGANISME
CENTRALISATEUR**



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 03/04 du 19 novembre 2004 prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 14 novembre 2008 sous la référence VI/EM/044/2008.

ABRÉVIATIONS

AABM	: ABN Amro Bank Maroc
AGE	: Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
ALCO	: Asset Liability Committee
ALM	: Asset Liability Management
AMA	: Approche de Mesure Avancée
ANAPEC	: Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des Cadres
AR	: Agios Réservés
AWB	: Attijariwafa bank
BAM	: Bank Al-Maghrib
BCP	: Banque Crédit Populaire
BDSI	: Banque des Systèmes d'Information
BDDI	: Banque de Détail à l'International
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNP	: Banque Nationale de Paris
BNCIA	: Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Afrique
BNPI	: Banque Nationale de Paris Intercontinentale
BNPP Med IT	: BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies
CA	: Chiffre d'affaires
CDG	: Caisse de dépôt et de Gestion
CAM	: Crédit Agricole du Maroc
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CES	: Créances en Souffrance
CGI	: Code Général des Impôts
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
CRM & MO	: Contrôle Risques de Marché et Middle Office
CSC	: Créances en Souffrance sur Clients
CTI	: Centre de Traitement Informatique

DH	: Dirhams
DGEI	: Direction des Grandes Entreprises et des Institutionnels
DMZ	: Demilitarized Zone
DPP	: Direction des Particuliers et des Professionnels
EUR	: Monnaie unique Européenne
ETIC	: Etat des informations Complémentaires
GAB	: Guichet Automatique Bancaire
GPBM	: Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IR	: Impôt sur les Revenus
IRS	: International Retail Services
Is	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
IVT	: Intervenant en Valeurs de Trésor
MDH	: Millions de Dirhams
MEUR	: Millions d'Euros
MMSI	: Mutualisation Maghreb Systèmes d'Informations
MRDS DH	: Mrds de Dirhams
MRE	: Marocain Résident à l'Etranger
NB	: Nombre
OCA	: Obligation Convertible en Action
OCP	: Office Chérifien des Phosphates
OPCVM	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières
PCA	: Plan de Continuité des Activités
PCB	: Plan Comptable Bancaire
PCEC	: Plan Comptable des Etablissements de Crédits
PMRO	: Pôle Moyens et Risque Opérationnel
PNB	: Produit Net Bancaire
PSF	: Points de surveillance fondamentaux
RBE	: Résultat brut d'exploitation
RH	: Ressources Humaines
ROE	: Return On Equity

RSG	: Responsable Sécurité Général
SGMB	: Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	: Société d'Investissement à Capital Variable
TcN	: Titres de Créances Négociables
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UFAC	: Union Africaine de Crédit
UPAR	: Union Auxiliaire de Participation
USD	: Dollar American
Var	: Variation
VaR	: Value at Risk
VCT	: Volatilité Court Terme
VIP	: Very Important Person
VLt	: Volatilité Long Terme

DEFINITION

Approche par composant : méthode comptable qui répartit le coût total d'un actif entre ses différents éléments constitutifs et qui comptabilise chaque élément séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages à l'entité selon un rythme différent. Dans ce cas, il est nécessaire d'utiliser des taux et des modes d'amortissement différents.

DMZ (zone démilitarisée) : Acronyme désignant le serveur situé entre le réseau local et l'extérieur. Contrôlée par un firewall, c'est la partie accessible de l'extérieur du réseau. C'est dans cette zone que peuvent se trouver les serveurs web, de messagerie ... C'est une sorte de filtre qui contrôle l'accès des visiteurs externes vers le réseau interne.

Firewall (pare-feu) : c'est un logiciel (software) ou un équipement (hardware) de sécurité, qui permet de bloquer certaines communications de ou vers l'extérieur.

Méthode du « corridor » : c'est une option de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite ou indemnités de départ en retraite correspondant à l'écart entre la provision enregistrée au bilan et le déficit/surfinancement du régime de retraite. Ces écarts peuvent être amortis s'ils excèdent 10% du montant le plus élevé entre les actifs de retraite et la valeur actuelle de ces engagements (méthode du corridor). En normes IFRS, ils peuvent être comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Méthode prospective : méthode comptable consistant à réexaminer au minimum à la clôture de chaque exercice :

- La durée d'amortissement en cas de modification de la durée d'utilité ;
- La méthode d'amortissement en cas de modification du rythme d'absorption des avantages économiques futurs.

Le plan d'amortissement est alors modifié de façon prospective (ajustement des dotations de l'exercice en cours et des exercices futurs).

SOMMAIRE

Abréviations.....	2
DEFINITION	5
Sommaire	6
AVERTISSEMENT.....	8
PRÉAMBULE.....	9
Partie 1 : Attestations et Coordonnées.....	10
I. Le Président du Directoire.....	11
II. Les Commissaires aux Comptes	11
III. L'Organisme Conseil	19
IV. Le Conseiller Juridique.....	19
V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière.....	19
VI. L'Agence Internationale Fitch Ratings.....	19
Partie II : Présentation de l'opération	20
I. Cadre de l'opération	21
II. Objectifs de l'opération	21
III. Intentions des principaux actionnaires	22
IV. Montant de l'opération.....	22
V. Renseignements relatifs aux titres à émettre	22
VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre	23
1. Méthode de la moyenne des cours boursiers	24
2. Méthode des multiples boursiers.....	25
3. Synthèse de la valorisation de la BMCI.....	26
VII. Analyse des impacts de l'opération	27
VIII. Cotation en Bourse	28
IX. Modalités de souscription :	29
X. Régime fiscal :	32
XI. Charges relatives à l'opération :	34
Partie III : Présentation Générale de la BMCI	35
I. Renseignements à caractère général.....	36
II. Renseignements sur le capital de l'émetteur.....	38
III. Marchés des titres de l'émetteur	42
IV. Notation.....	45

V.	Assemblée d'Actionnaires.....	46
VI.	Organes d'administration et de surveillance.....	47
VII.	Les organes de direction.....	49
VIII.	Gouvernement d'entreprise.....	52
Partie IV : Activité de la BMCI.....		55
I.	Historique et principaux faits marquants.....	56
II.	Appartenance de la bmci au Groupe bnp paribas.....	57
III.	Structure des participations de la BMCI	61
IV.	Secteur d'activité.....	71
V.	Activité du Groupe BMCI.....	81
VI.	Capital Humain	90
VII.	Moyens informatiques et organisation de la BMCI	92
VIII.	Stratégie de Développement	93
Partie V. Situation Financière du Groupe BMCI		95
- Comptes Consolidés -		95
Partie VI - Perspectives.....		130
Partie VII - Facteurs de Risque		135
Partie VIII - Faits exceptionnels et litiges.....		142
Partie IX – Règles et Principes Comptables.....		144
Partie X: A N N E X E S		150
Annexe 1- Données comptables et financières.....		151
Annexe 2- Modèle de bulletin de souscription.....		159

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par la BMCI Finance conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n°03/04 du 19 novembre 2004 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la BMCI et recueillis par la BMCI Finance, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès de la BMCI ;
- Statistiques du GPBM ;
- Rapport annuel 2006 établi par Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit ;
- Liasses fiscales pour les exercices clos le 31 décembre 2005, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007 ;
- Procès verbaux du Directoire et du Conseil de Surveillance, des AGO, AGE et les rapports de gestion relatifs aux exercices 2005, 2006 et 2007 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sociaux et consolidés de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion de la BMCI.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- disponible sur demande dans un délai maximum de 48h, dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions:
 - au siège de la BMCI
 - auprès du réseau d'agences de la BMCI
 - auprès de BMCI Bourse, Boulevard Bir Anzarane, Immeuble Romandie I, Casablanca. Tél : 022 95 38 00
- disponible à tout moment dans les lieux suivants : BMCI Finance, 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél : 022 46 13 84
- disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE 1 : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

A notre connaissance, les données de la présente note d'information dont nous assumons la responsabilité sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la BMCI. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Jacques ARDANT

Président du Directoire

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 022 43 36 47

Fax: 022 27 82 77

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Attestation relative à la concordance des informations contenues dans la présente note avec les états de synthèse sociaux :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'augmentation de capital par apport en numéraire, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse relatifs aux comptes sociaux tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Price Waterhouse pour l'exercice 2005 et Masnaoui Mazars et Price Waterhouse pour les exercices 2006 et 2007.

M. Fouad ARFAOUI, cabinet JPC Audit

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 022 99 98 00

Fax : 022 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

fouad.arfaoui@fr.pwc.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 022 23 36 96

Fax : 022 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

1- Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 :

▪ Exercice clos le 31 décembre 2005 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 mai 2005, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au 31 décembre 2005, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD de 2 959 071 dont un bénéfice net de KMAD 492 482 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au 31 décembre 2005 ainsi que du résultat de ces opérations et l'évolution de ces flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél. 022 98 40 40

Fax : 022 98 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. Ali BENNANI, cabinet ERNST & YOUNG

37, Boulevard Abtellatif Ben Kadour 20 100 Casablanca

Tél. 022 95 79 00

Fax : 022 39 02 15

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2006

ali.bennani@ma.ey.com

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2006 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KDH de 3 353 635 dont un bénéfice net de KDH 535 274 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ces opérations et de l'évolution de ces flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél. 022 98 40 40

Fax : 022 98 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

Adresse : 104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 022 23 36 96

Fax : 022 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2007 :**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 décembre 2007 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ces opérations et de l'évolution de ces flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél. 022 98 40 40

Fax : 022 98 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

Adresse : 104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 022 23 36 96

Fax : 022 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

Attestation relative à la concordance des informations contenues dans la présente note avec les états de synthèse consolidés :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'augmentation de capital par apport en numéraire, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse relatifs aux comptes consolidés tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Price Waterhouse pour l'exercice 2005 et Masnaoui Mazars et Price Waterhouse pour les exercices 2006 et 2007.

M. Fouad ARFAOUI, cabinet JPC Audit

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 022 99 98 00

Fax : 022 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

fouad.arfaoui@fr.pwc.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 022 23 36 96

Fax : 022 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

2- Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des :

▪ Exercice clos le 31 décembre 2005 :

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI) arrêté au 31 décembre 2005, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé ainsi que de l'état des informations complémentaires (ETIC) consolidé, relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la BMCI. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe BMCI, cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2005, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé, ci-joint.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél. 022 98 40 40

Fax : 022 98 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. Ali BENNANI, cabinet ERNST & YOUNG

37, Boulevard Abtellatif Ben Kadour 20 100 Casablanca

Tél. 022 95 79 00

Fax : 022 39 02 15

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2006

ali.bennani@ma.ey.com

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2006**

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI) arrêté au 31 décembre 2006, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé ainsi que de l'état des informations complémentaires (ETIC) consolidé, relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KDH 3 607 403 dont un bénéfice consolidé de KDH 565 449 relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la BMCI. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe BMCI, cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2006, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé, ci-joint.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél: 022 98 40 40

Fax : 022 99 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 022 23 36 96

Fax : 022 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2007**

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, du Groupe BMCI au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés du Groupe BMCI arrêtés au 31 décembre 2007 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière consolidés du Groupe BMCI, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél: 022 98 40 40

Fax : 022 99 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 022 23 36 96

Fax : 022 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

III. L'ORGANISME CONSEIL

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient. Les informations proviennent, sauf mention contraire, des rapports annuels, des déclarations fiscales annuelles de la BMCI, ainsi que des rapports des commissaires aux comptes.

BMCI Finance qui agit en tant que organisme conseil compte parmi les filiales de la BMCI. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Mohamed ABOU EL FADEL

Administrateur Directeur Général

BMCI FINANCE 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 022 46 11 46

Fax: 022 27 93 79

mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

L'opération, objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de la BMCI et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Saâd BOURAKKADI

Directeur des Affaires Juridiques

BMCI, 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 022 46 13 40

Fax: 022 47 59 62

saad.bourrakkadi@bnpparibas.com

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Mme Karima MORSY

Directrice de la Communication et de la Publicité

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 022 46 16 18

Fax: 022 29 94 02

karima.morsy@bnpparibas.com

VI. L'AGENCE INTERNATIONALE FITCH RATINGS

Fitch North Africa S.A

18 A, rue de Médine, 1002, Tunis. Tunisie

Tél : 00 216 71 840 902

Ikbel.bedoui@maghrebrating.com.tn

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil de Surveillance de la BMCI, tenu en date du 28 mars 2008, a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire le 28 mai 2008 à laquelle il a proposé une double augmentation de capital social :

- la première par le règlement optionnel du montant du dividende ordinaire de l'exercice 2007, en numéraire ou en actions de la société¹, et ;
- la seconde par la souscription en numéraire d'un montant maximum, prime d'émission comprise, de 1 500 000 000 dirhams à réaliser en une seule fois en 2008 et qui est réservée aux actionnaires composant le capital social.

Dans sa première résolution, l'AGE confirme la décision d'augmentation de capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2007 selon les modalités fixées par l'AGO du 28 mai 2008, et autorise une nouvelle augmentation par la souscription en numéraire d'un montant maximum, prime d'émission comprise, de 1 500 000 000 dirhams à réaliser en une seule fois en 2008.

Dans sa deuxième résolution, l'AGE donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de réaliser ces deux augmentations de capital social telles que décrites ci-dessus, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation définitive et de procéder à la modification corrélative des statuts. Il s'agit notamment de :

- fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire ;
- déterminer les dates, conditions et modalités de l'émission d'actions nouvelles ;
- rédiger et publier tous avis et insertions ;
- recueillir les souscriptions ;
- recevoir les versements de libération ;
- effectuer le dépôt des fonds dans les conditions légales ;
- établir et signer la déclaration de souscription et de versement ;
- faire toutes déclarations ;
- procéder à la modification corrélative des statuts ;
- et généralement, prendre toutes les mesures utiles et remplir toutes les formalités nécessaires pour parvenir à la réalisation définitive des deux augmentations de capital social ainsi décidées.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, permettra à la BMCI de consolider son assise financière afin de répondre aux impératifs du développement soutenu de la banque, mais surtout aux contraintes réglementaires édictées par Bank Al-Maghrib dans le cadre des directives de Bâle II en matière de ratio de solvabilité.

¹ L'augmentation de capital par règlement optionnel du montant des dividendes de l'exercice 2007, a été réalisée en juillet 2008. Le prix d'émission des actions distribuées en paiement du dividende était fixé à 1 000 DH, calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire qui a arrêté les comptes de l'exercice 2007, diminué d'une décote de 14.22%. 145 248 actions nouvelles, portant jouissance 1^{er} janvier 2008, ont été créées suite à cette opération.

En effet, le gouverneur de Bank Al-Maghrib a adopté le nouvel accord de Bâle II sur les fonds propres. Et afin de s'assurer que les établissements de crédit disposent d'instruments leur permettant de maîtriser les risques et de respecter en permanence un niveau adéquat des fonds propres, le gouverneur de BAM a notamment décidé de relever le niveau minimum du ratio de solvabilité de 8% actuellement à 10% à compter de fin décembre 2008.

III. INTENTIONS DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

A la connaissance du management de la banque, les principaux actionnaires de la BMCI comptent participer à l'augmentation de capital en numéraire, objet de la présente note d'information.

IV. MONTANT DE L'OPERATION

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires actuels de la BMCI et aux détenteurs de DPS.

Elle est réalisée en numéraire, par émission de 2 139 319 actions nouvelles de 100 DH de nominal chacune, et de 601.15 DH de prime unitaire d'émission, soit un prix de 701.15 DH l'action. Le montant global de l'opération ressort à 1 499 983 517 DH.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Nature des titres	Actions intégralement souscrites toutes de même catégorie
Forme des actions	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Nombre d'actions créées	2 139 319 actions nouvelles
Prix de souscription	701.15 DH par action coupon détaché
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	601.15 DH
Libération des actions	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance	1 ^{er} octobre 2008 ²
Ligne de cotation	2 ^{ème} ligne
Droits préférentiels de souscription	Pour la souscription des actions nouvelles représentatives de l'augmentation de capital, les DPS réservés aux actionnaires par la loi n°17-95 sur les Sociétés Anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n°20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008, seront maintenus. Les actions qui ne seraient pas souscrites à titre irréductible pourront l'être à titre réductible par tout actionnaire et ce proportionnellement à ses droits de souscription irréductible et dans la limite des demandes. Si les souscriptions à titre irréductible et à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, l'émetteur pourra limiter l'augmentation de capital aux montants des souscriptions reçues. Les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente opération sont librement négociables à la Bourse Casablanca du 28 novembre au 24 décembre 2008. Le droit préférentiel de souscription, tant à titre irréductible que réductible, pourra être exercé pendant ce délai sous peine de

² Les dividendes relatifs à ces titres seront calculés au prorata temporis (1/4)

	déchéance. La loi n°17-95 sur les Société Anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n°20-05 promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 précise que chaque actionnaire pourra s'il le désire renoncer à titre individuel à son droit préférentiel de souscription. Le prix théorique desdits droits est calculé de la manière suivante : $DPS = (\text{Cours de clôture de l'action BMCI à la veille de la date du détachement du droit préférentiel de souscription} - 701.15^3 - \text{Dividendes}^4) \times ([2\ 139\ 319^5 / 12\ 835\ 918^6])$
Caractéristiques de cotation des DPS	- Libellé : BMCI (AN08 1P5) - Code valeur : 5105 - Ticker : BCIE
Renonciation aux DPS	L'actionnaire UPAR détenant, à la veille de la période de souscription, 100 actions du capital de la BMCI, a d'ores et déjà renoncé à l'exercice de 4 droits de souscription.
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront cotées en 2^{ème} ligne.
Caractéristiques de cotation des nouveaux titres	- Libellé : BMCI J01/10/2008 - Code valeur : 205105 - Ticker : BC128
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.

VI. ELEMENTS D'APPRECIATION DES TERMES DE L'OFFRE⁷

Dans le contexte de cette évaluation réalisée dans la perspective d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription, la valorisation du titre BMCI par la méthode des cours boursiers moyens a été privilégiée pour tenir compte du comportement du titre BMCI sur le marché boursier. La méthode des comparables boursiers est présentée à titre indicatif.

La méthode des cours boursiers moyens consiste à évaluer la BMCI par référence à son cours moyen observé sur une période plus ou moins longue. La pertinence de cette méthode repose sur l'efficience du marché boursier d'une part, et sur la liquidité du titre à évaluer d'autre part.

Dans le cadre de la présente évaluation, la valeur du titre BMCI à retenir pour la détermination du prix d'émission correspond au cours moyen pondéré calculé sur les 20 dernières séances boursières. A ce prix sera appliqué une décote de 25.14% pour déterminer le prix d'émission.

³ Prix de Souscription

⁴ La différence de dividende entre les actions nouvelles et anciennes

⁵ Nombre d'actions nouvellement émises

⁶ Égal au nombre d'actions après opération

⁷ Les éléments de valorisation présentés dans cette partie ont été réalisés sur la base de comptes consolidés du Groupe BMCI

1. METHODE DE LA MOYENNE DES COURS BOURSIERS

▪ Rappel méthodologique et approche

La méthode de la moyenne des cours boursiers consiste à considérer le prix boursier moyen pondéré de l'action observé sur une durée déterminée en tant que référence pour la détermination de son prix.

L'action BMCI est cotée sur le marché de la bourse de Casablanca. Le cours boursier de la BMCI constitue une référence de la valeur intrinsèque de la banque. La raison en est à la fois le volume significatif des transactions sur le titre et le suivi régulier de la valeur par les analystes financiers.

Dans le cadre de cette valorisation, le cours moyen pondéré retenu est celui calculé sur la base des 20 séances boursières allant du **9 octobre 2008 au 5 novembre 2008**.

▪ Evolution du cours du titre BMCI

Les actions BMCI sont cotées à la Bourse de Casablanca, depuis 1972, sous le ticker «BCI». Au 5 novembre 2008, le flottant en bourse représente 16.17% du capital de la société. La valeur est liquide et est détenue majoritairement par le groupe BNP Paribas.

En effet, et selon les statistiques établies sur la période de 6 mois allant du 6 mai 2008 au 5 novembre 2008, le volume moyen échangé sur cette période est de 1 188 MDH avec un nombre de titres moyen échangé de 1 183 (137 177 actions ont changé de mains sur le marché central sur cette période) à un prix moyen pondéré par action de 1 004.85 DH.

Le nombre de titres BMCI échangés sur le marché central les 20 dernières séances de cotation, couvrant la période allant du 9 octobre 2008 au 5 novembre 2008, s'élève à 61 023 actions, soit 3.5% du flottant et 0.6% du capital, avec un volume quotidien moyen de 3 051 titres à un prix moyen pondéré par action de 936.66 DH, comme explicité ci-après :

Période	Quantité moyenne échangée (en nombre d'actions)	Min. cours	Max. cours	Prix moyen pondéré de l'action BMCI (en DH)	Valeur totale moyenne* (en MDH)
Séance du 05/11/2008	4 413	931	970	970.00**	10 376
20 dernières séances	3 051	897	990	936.66	10 019
Période de 3 mois	1 813	897	1 125	961.37	10 283
Période de 6 mois	1 183	897	1 178	1 004.85	10 748

* Calculée sur la base du nombre d'actions obtenu après conversion des dividendes en actions intervenue courant juillet 2008. Le nombre d'actions de la BMCI après conversion des dividendes s'élève à 10 696 599.

** Cours de clôture au 05/11/2008.

▪ Résultat de la valorisation par la méthode de la moyenne des cours boursiers

La valeur du titre BMCI se déduit à partir du cours moyen pondéré de l'action BMCI issu des 20 dernières séances boursières couvrant la période allant du **9 octobre 2008 au 5 novembre 2008**.

Au 5 novembre 2008, et en fonction de la durée d'observation retenue des 20 dernières séances, la valeur de la BMCI selon la méthode des cours moyens pondérés ressort à un prix moyen de **936.66 DH par action**, soit une valeur globale de **10.02 Mrds de DH**.

2. METHODE DES MULTIPLES BOURSIERS

▪ Rappel méthodologique

La méthode des multiples boursiers est une méthode usuelle de valorisation analogique. Il s'agit d'une approche boursière fondée sur une perception de la valeur par le marché boursier.

▪ Echantillon

Nous avons retenu un échantillon de banques commerciales constitué d'Attijariwafa bank (AWB), de la Banque Centrale Populaire (BCP) et du Crédit du Maroc (CDM) avec comme base de comparaison l'exercice 2007.

▪ Choix des multiples

Les multiples retenus à appliquer aux données de la BMCI sont les suivants :

- La capitalisation boursière / Résultat net (PER) : ce multiple est corrélé au cours de l'action qui est rapporté au bénéfice net par action ;
- La capitalisation boursière / Fonds propres (P/B) : ce multiple est corrélé au cours de l'action qui est rapporté aux fonds propres comptables par action.

▪ Multiples induits

Sur la base d'un cours moyen pondéré et d'une capitalisation boursière calculés pour chaque banque de l'échantillon sur la période du **9 octobre 2008 au 5 novembre 2008**, nous obtenons les multiples de résultat net et de fonds propres suivants :

Sociétés de l'échantillon	Nombre de titres	Capitalisation boursière* (en MDH)	Résultat net 2007 (en MDH)	Fonds propres 2007 (en MDH)	PER 2007	P/B 2007
AWB	192 995 960	54 207	2 750	18 156	19.7x	3.0x
BCP ⁸	5 888 051	13 543	652	4 665	20.8x	2.9x
CDM	8 338 176	6 641	371	2 316	17.9x	2.9x
Moyenne	-	24 797	1 258	8 379	19.45x	2.9x

Sources : Sites de la Bourse des Valeurs de Casablanca et du CDVM
 * Période du 9 octobre 2008 au 5 novembre 2008

BMCE Bank ne fait pas partie de l'échantillon des comparables boursiers en raison de ses multiples élevés PER et P/B. Ces derniers sont plus de 1.5 fois supérieurs aux moyennes respectives des multiples du résultat net et des fonds propres du secteur.

▪ Résultat de la valorisation par la méthode des multiples boursiers

Sur la base des multiples de résultat net et des fonds propres appliqués aux données financières de la BMCI pour l'exercice 2007, la valorisation de la BMCI ressort comme suit :

⁸ Avant dernière augmentation du capital du mois de septembre 2008

En MDH	PER	P/B
Multiples	19.45x	2.9x
Valorisation de la BMCI*	14 178	12 708
Prix par action (DH / action)	1 325.44	1 188.08

* sur la base des comptes consolidés 2007. Le résultat net consolidé 2007 de la BMCI est de 728.914 MDH.

La valeur de la BMCI induite par la méthode des multiples boursiers s'inscrit dans une fourchette comprise entre 12.7 Mrds de DH (base P/B) et 14.2 Mrds de DH (base PER), soit une valeur moyenne de **13.4 Mrds de DH**, correspondant à un prix moyen par action de **1 256.76 DH**.

3. SYNTHÈSE DE LA VALORISATION DE LA BMCI

La méthode des cours moyens pondérés retenue pour la détermination de la valeur du titre BMCI fait ressortir une valeur de **936.66 DH par action**.

Compte tenu d'une décote de 25.14% appliquée à la valeur moyenne pondérée ainsi calculée, le prix d'émission retenu ressort à **701.15 DH par action**.

Ce prix d'émission fait ressortir les décotes suivantes :

Méthode	Valeur moyenne (en MDH)	Valeur par action (en DH)	Décote
Moyenne des cours boursiers	10 019	936.66	-25.14 %
Séance du 05/11/2008	10 376	970.00*	-27.72%
20 dernières séances	10 019	936.66	-25.14%
3 mois	10 283	961.37	-27.07%
6 mois	10 748	1 004.85	-30.22%
Multiples boursiers	13 443	1 256.76	-44.21 %
PER	14 178	1 325.44	-47.10%
P/B	12 708	1 188.08	-40.99%
Valeur totale moyenne	11 731	1 096.71	-36.07 %

* Cours de clôture au 05/11/2008.

Le prix proposé dans le cadre de la présente augmentation de capital de la BMCI, affiche une décote de **27.72 %** par rapport au cours de clôture au 5 novembre 2008.

Sur un semestre, le prix de l'offre présente une décote de **30.22 %** par rapport au cours moyen pondéré calculé sur la même période.

Le prix de l'offre laisse également ressortir des décotes par rapport aux multiples boursiers retenus : une décote de **47.10 %** par rapport au PER moyen de l'échantillon et une décote de **40.99 %** par rapport au P/B moyen de l'échantillon.

VII. ANALYSE DES IMPACTS DE L'OPERATION⁹

1. Impact sur les capitaux propres de la BMCI :

L'impact de l'augmentation de capital sur les capitaux propres de la BMCI s'établit comme suit :

	Nombre d'actions	Capital Social (en DH)	Prime d'émission (en DH)	Fonds Propres (en DH)
Situation avant l'opération	10 696 599	1 069 659 900	-	4 083 415 000*
Incidence de l'opération	2 139 319	213 931 900	1 286 051 617	1 499 983 517
Situation après l'opération	12 835 918	1 283 591 800	1 286 051 617	5 583 398 517

* : Calculés à fin juillet 2008 sur la base des Fonds Propres après augmentation de capital par conversion des dividendes (4 399 701 KDH), déduction faite des Fonds Propres complémentaires (316 286 KDH).

2. Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération :

Le tableau suivant reprend la liste des principaux actionnaires de la BMCI :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération*	
	Nb actions	% du capital **	Nb actions	% du capital**
BNP Paribas BDDI Participations	6 856 624	64.10%	8 227 948	64.10%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 095 401	10.24%	1 314 481	10.24%
Compagnie d'Assurances SANAD	547 621	5.12%	657 145	5.12%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	467 719	4.37%	561 263	4.37%
Autres actionnaires	1 729 234	16.17%	2 075 081	16.17%
TOTAL	10 696 599	100 %	12 835 918	100 %

* : Dans le cas où l'ensemble des actionnaires souscrivent à titre irréductible

** : chaque action donne droit à un seul droit de vote

3. Le Directoire et le Conseil de Surveillance

La composition des organes de Direction et de Surveillance de la BMCI ne devrait pas connaître de changement à l'issue de cette opération.

⁹ Les éléments présentés dans ce paragraphe concernent la banque et non le Groupe BMCI. Ils n'ont pas fait l'objet d'audit par les CAC.

VIII. COTATION EN BOURSE

1. Calendrier indicatif de l'Opération :

Ordres	ETAPES	Délais
1	Réception du dossier complet de l'opération	13/11/2008
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	14/11/2008
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par le CDVM	14/11/2008
4	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif à l'opération	17/11/2008
5	Détachement des droits de souscription / Ajustement des caractéristiques de cotation de la valeur	25/11/2008
6	Ouverture de la période de souscription Cotation des droits de souscription	28/11/2008
7	Clôture de la période de souscription	24/12/2008
8	Radiation des droits de souscription	25/12/2008
9	Tenue de la réunion de l'instance devant ratifier l'augmentation du capital en numéraire	31/12/2008
10	Réception par la Bourse de Casablanca du procès-verbal de la réunion de l'instance ayant ratifié l'augmentation du capital en numéraire	31/12/2008
11	Admission des nouveaux titres et enregistrement de l'augmentation du capital en numéraire ; Publication des résultats de l'augmentation de capital	06/01/2009
12	Prélèvement de la commission d'admission des nouveaux titres	07/01/2009

2. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres

Libellé	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
Secteur d'activité	Banques
Compartiment	Premier
Mode de cotation	Fixing
Code Valeur	205105
Ticker	BCI28
Date de cotation	06/01/2009
Ligne de cotation	Les actions nouvelles seront cotées en 2 ^{ème} ligne

3. Intermédiaires Financiers :

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Conseil financier & Coordinateur global	BMCI Finance	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Organisme chargé de l'enregistrement	BMCI Bourse	Boulevard Bir Anzarane, Immeuble Romandie – Casablanca
Organisme centralisateur et collecteur d'ordres	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 – Casablanca

IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION :

1) Période de souscription :

La période de souscription sera ouverte auprès de la BMCI, organisme centralisateur et collecteur d'ordres, et s'étalera du 28 novembre au 24 décembre 2008 inclus.

Les actionnaires actuels de la BMCI pourront s'adresser directement à leur dépositaire pour souscrire à l'opération.

2) Bénéficiaires :

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires de la BMCI et aux détenteurs de droits de souscription. Aucun minimum n'est requis.

A compter du 6 janvier 2009, les actions émises dans le cadre de la présente opération seront librement négociables à la Bourse de Casablanca par tout type d'investisseurs.

3) Identification des souscripteurs :

Le collecteur d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doit s'assurer que le souscripteur est porteur de titres ou de droits de souscription.

A cet effet, il doit obtenir une copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription. Les souscripteurs doivent en outre justifier de leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs suivantes :

Catégorie d'investisseurs	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le coordinateur global concerné

OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	Photocopies des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

4) Ouverture de compte :

Les opérations de souscription, pour les futurs porteurs de droit(s) préférentiel(s) de souscription, sont enregistrées dans un compte titres et espèces au nom du souscripteur.

Les ouvertures de compte pour enfant mineur ne peuvent être réalisées que par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur.

Les ouvertures de comptes ne peuvent être réalisées que par le détenteur du compte, il est strictement interdit d'ouvrir un compte par procuration.

Un mandat de souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant.

5) Modalités de souscription et de traitement des ordres :

Les actions, objet de la présente note d'information, pourront être souscrites auprès de l'établissement centralisateur BMCI et des organismes dépositaires de titres.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire, les actions nouvelles seront réservées à titre préférentiel et irréductible aux porteurs d'actions de capital à raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes.

Par application des dispositions de l'article 189 dernier alinéa de la loi n°17-95 sur les Sociétés Anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008, la souscription aux actions nouvelles est réservée exclusivement aux actionnaires de la BMCI et aux détenteurs de droits de souscription au moment de la réalisation de l'augmentation de capital. Ils auront, en conséquence, un droit de souscription irréductible sur les actions nouvelles à émettre.

Ils auront également un droit de souscription à titre réductible, sans limitation, en vue de la répartition des actions non absorbées par l'exercice du droit de souscription à titre irréductible. Cette répartition s'effectuera au prorata du nombre d'actions anciennes ou droits y afférents possédés par les souscripteurs, dans la limite de leurs demandes et sans attribution de fractions.

Les nouveaux actionnaires pourront souscrire à la présente opération au même titre que les anciens en achetant des droits de souscription sur le marché.

Les droits de souscription seront mis en vente par les anciens actionnaires qui ne souhaitent pas souscrire à l'augmentation de capital. Ils seront cotés durant toute la période de souscription.

Les achats et ventes de droits de souscription pourront être effectués par un intermédiaire agréé (société de bourse).

L'organisme centralisateur, ainsi que tout organisme habilité à collecter les souscriptions, doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur dispose de la capacité financière d'honorer ses engagements. Ils sont tenus d'accepter les souscriptions de toute personne habilitée à participer à l'opération à condition que ladite personne fournisse les garanties financières nécessaires.

Dans le cas où les souscriptions reçues, tant à titre irréductible que réductible, n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Directoire de la BMCI pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues.

6) Traitement des rompus :

Les actionnaires de la BMCI qui ne détiendraient pas un nombre de droits multiple de 5 devront procéder à l'achat ou à la vente, aux conditions du marché, du nombre de droits de souscription nécessaire lors de la période de souscription.

7) Souscription pour compte de tiers :

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées dans les limites suivantes :

- les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital de la BMCI).

Le collecteur des souscriptions est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà d'une copie la procuration, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;

- le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions BMCI, objet de l'opération ;
- les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans, sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur.

Le collecteur des souscriptions est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur en question le cas échéant.

En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;

8) Modalités de centralisation et de versement des souscriptions :

- Centralisation des ordres:

En tant qu'agent centralisateur des ordres, la BMCI recueillera auprès des dépositaires habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis ou faxés au centralisateur au plus tard le 24 décembre 2008 à 16h00.

▪ Versement des souscriptions et inscription en compte :

La BMCI est chargée de l'inscription, auprès de Maroclear, des actions nouvelles. BMCI Bourse est par ailleurs chargée de l'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération auprès de la Bourse de Casablanca.

Les versements correspondant aux souscriptions à la présente augmentation de capital devront être réalisés en espèces (par remise de chèques ou par débit du compte bancaire du souscripteur ouvert sur les livres de sa banque) et versés au centralisateur le jour de la clôture de la période de souscription.

Le montant des versements doit être égal au montant souscrit augmenté de la commission de bourse (0.1% hors taxes du montant souscrit), de la commission de courtage (0.6% hors taxes du montant souscrit) et de la commission de règlement/livraison (0.2% hors taxes du montant souscrit). Une TVA de 10% sera appliquée en sus.

La BMCI, organisme centralisateur et collecteur des souscriptions, versera ces montants dans un compte spécial intitulé « Augmentation de capital BMCI » et réservé à l'opération objet de la présente note d'information.

▪ Modalités de publication des résultats de l'opération :

Les résultats de l'opération de souscription à l'augmentation de capital de la BMCI objet de la présente note d'information, seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 6 janvier 2009, et par l'émetteur au plus tard le 12 janvier 2009 dans un journal d'annonces légales.

X. REGIME FISCAL :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur au Maroc est le suivant :

Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

1. Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du code général des impôts, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15%. Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Par ailleurs, les profits résultants des cessions d'actions ou parts d'OPCVM, des valeurs mobilières émises par les Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) ainsi

que des cessions de titres d'OPCR visés à l'article 6 du CGI, sont soumis au taux libératoire de 20%.

Selon les dispositions de l'article 68 du code général des impôts, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions ; réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 24 000 DH ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

2. Imposition des dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10%.

Actionnaires personnes morales résidentes

1. Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables à l'Impôt sur les Sociétés (IS).

2. Imposition des dividendes

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS

Les dividendes distribués à des contribuables relevant

de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis audit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

Actionnaires personnes physiques non-résidentes

1. Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

2. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Actionnaires personnes morales non-résidentes

1. Imposition des dividendes

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

2. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la bourse des valeurs réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

XI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION :

Les frais de l'opération sont à la charge de l'émetteur et sont estimés à près de 0.2% hors taxes du montant de l'opération.

La nature de ces frais est détaillée ci-dessous :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et courtage ;
- la communication ;
- la Bourse de Casablanca ;
- le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- et le Dépositaire Central, Maroclear.

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE LA BMCI¹⁰

¹⁰ Sauf mention contraire, les informations et données relatives à ce chapitre concernent la banque BMCI et non le Groupe.

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Banque Marocaine pour le Commerce & l'Industrie, par abréviation «BMCI »
Siège social	26, place des Nations Unies- Casablanca- Maroc
Téléphone	(212) 22 46 10 00
Télécopie	(212) 22 29 94 06
Site Internet	www.bmcinet.com
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008.
Date de constitution	1943
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 4091 - Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social (extrait article 3 des statuts)	« La Banque a pour objet : ▪ de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ; ▪ de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
Capital social (au 30 septembre 2008)	1 069 659 900 DH, composé de 10 696 599 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs applicables à l'émetteur	La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par : ▪ La loi bancaire du 14 février 2006 ; ▪ Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;

- Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
- Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.
- La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.

Régime Fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal du Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

Le capital social de la BMCI au 31 juillet 2008 s'établit à 1 069 659 900 DH. Il est intégralement libéré et se compose de 10 696 599 actions d'un nominal de 100 DH, toutes de même catégorie.

1. Evolution du capital social de la BMCI

Le capital de la BMCI a évolué comme suit depuis 1997 :

Capital social (en DH)	Année	Nature de l'opération	Proportion	Montant de l'opération (en DH)	Titres créés	Prix (en DH)	Date de jouissance
742 500 000	1997	Augmentation de capital en numéraire.	1P5	272 250 000	1 237 500	220	01.08.97
762 599 600	2001	Distribution de dividendes 2000 en actions.	-	92 257 164	200 996	459	01.07.01
762 964 100	2001	Fusion/Absorption avec l'ABN AMRO Maroc	18 actions BMCI contre 25 actions AABM	1 203 688	3 645	330.23	01.01.01
775 173 400	2002	Distribution de dividendes 2001 en actions	-	56 651 152	122 093	464	01.07.02
828 599 300	2004	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	53 425 900	534 259	100	01.01.04
828 797 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	198 600	1 986	100	01.01.05
994 557 400	2006	Attribution d'actions gratuites	1P5	165 759 500	1 657 595	100	01.01.06
999 200 300	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	4 642 900	46 429	100	01.01.06
1 000 271 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	1 071 600	10 716	100	01.01.06
1 000 275 100	2007	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	3 200	32	100	01.01.06
1 034 920 200	2007	Distribution de dividendes 2006 en actions	-	346 451 000	346 451	1 000	01.07.07
1 055 135 100	2008	Augmentation du capital par conversion d'OCA	5 actions contre 3 obligations	20 214 900	202 149	100	01.01.07
1 069 659 900	2008	Distribution de dividendes 2007 en actions	-	145 248 000	145 248	1 000	01.01.08

Sources : BMCI & Bourse de Casablanca

2. Structure de l'actionariat

Aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, l'actionariat de la BMCI se présente comme suit :

Actionnaires [*]	déc-05	déc-06	déc-07	Part 05 ^{**}	Part 06 ^{**}	Part 07 ^{**}
BNP Paribas BDDI Participations	5 389 700	6 468 360	6 737 445	65.03%	64.67%	63.85%
Compagnie AXA Assurances Maroc	754 547	905 476	1 095 401	9.10%	9.05%	10.38%
Compagnie d'Assurances SANAD	484 184	555 694	547 621	5.84%	5.56%	5.19%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	367 564	441 076	458 720	4.44%	4.41%	4.35%
HOLMARCOM	200 100	12	-	2.41%	0.00%	0.00%
Autres actionnaires	1 091 494	1 632 101	1 712 164	13.17%	16.32%	16.23%
TOTAL	8 287 589	10 002 719	10 551 351	100.00%	100.00%	100.00%

Source : BMCI

* : Aucune action n'est détenue par la BMCI dans le cadre de ses programmes de rachat

** : Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

3. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires (Données au 31 décembre 2007)

❖ BNP Paribas BDDI Participations :

Activité	Société de Prise de Participation
Capital social	45 961 M EUR
Réserves	58 120 M EUR
Résultat net	43 978 M EUR
Actionariat	100% BNP Paribas

❖ AXA Assurances Maroc :

Activité	Assurances et Réassurances
Chiffre d'Affaires	2 538 MDH
Résultat net	3 433 MDH
Situation nette	5 043 MDH
Actionariat	AXA France : 100%

❖ **Assurances Atlanta :**

Activité	Assurances
Chiffre d'Affaires	2 816.3 MDH
Résultat net	534.4 MDH
Situation nette	1 196 MDH
Actionnariat	Holmarcom : 40% - CDG : 40% - Flottant : 20%

❖ **Assurances SANAD :**

Activité	Assurances
Chiffre d'Affaires	1 048.5 MDH
Résultat net	207.1 MDH
Situation nette	552 MDH
Actionnariat	Atlanta : 99.7% - Autres : 0.3%

4. Pacte d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

5. Intentions des actionnaires

A la connaissance du management de la banque, les principaux actionnaires de la BMCI comptent participer à l'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

6. Restrictions en matière de négociabilité

Les actions BMCI sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions BMCI conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

7. Déclarations de franchissement de seuil

Il n'existe aucune obligation de franchissement de seuil de participation découlant de l'application des statuts de l'émetteur ou de la législation s'appliquant à lui.

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des

douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).

- Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces deuil de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

8. Politique de distribution de dividendes

1. Dispositions statutaires :

L'article 30 des statuts de la BMCI stipule que « les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du directoire ».

2. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par la BMCI au cours des trois derniers exercices :

	2005	2006	2007
Résultat net (en KDH)	492 482	535 274	666 028
Dividendes de n distribués en n+1 (en KDH)	165 760	400 110 ^(a)	207 563 ^(b)
Nombre d'actions	8 287 589	10 002 719	10 551 351
Résultat net par action (en DH)	59.42	53.51	63.12
Dividende par action (en DH)	20	40	20
Taux de distribution ^(c)	34%	75%	31%

(a) Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la BMCI réunies le 07 mai 2007 ont approuvé le choix donné aux porteurs d'actions BMCI pour une option de paiement du dividende de l'exercice 2006 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois. Le prix d'émission des actions distribuées en paiement des dividendes a été fixé à 1 000 DH. Le taux de conversion des dividendes en actions a atteint 86%.

(b) Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la BMCI réunies le 28 mai 2008 ont approuvé le choix donné aux porteurs d'actions BMCI pour une option de paiement du dividende de l'exercice 2007 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois. Le prix d'émission des actions distribuées en paiement des dividendes a été fixé à 1 000 DH. Le taux de conversion des dividendes en actions a atteint 77%.

(c) Le taux de distribution est égal au rapport entre les dividendes distribués en n+1 (au titre de l'année n) et le résultat net de l'année (n).

Pour le compte de l'exercice 2006, le taux de distribution des dividendes a atteint 75%. L'AGO des actionnaires de la BMCI a, en effet, décidé la distribution de dividendes exceptionnels (20 DH) en plus des 20 DH de dividendes ordinaires. Sur la base du cours au 31 décembre 2006 (1 040 DH par action), le rendement de l'action ressort à près de 3.85%.

Au titre de l'exercice 2007, la BMCI a procédé à la distribution d'un dividende de 20 dirhams par action proposé l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2008. Sur la base du cours au 31 décembre 2007 (1 145 DH par action), le rendement de l'action ressort à près de 1.75%.

III. MARCHES DES TITRES DE L'EMETTEUR

1. Caractéristiques des actions BMCI

Les caractéristiques des actions de la BMCI sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	28 février 1972
Libellé	BMCI
Ticker	BCI
Code Valeur	5100
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période 1^{er} novembre 2007 à 31 octobre 2008 :

Cours le plus haut (en DH)	1 200	Nbre de jours de bourse	250
Cours le plus bas (en DH)	897	Taux de cotation **	94.76%
Cours moyen pondéré (en DH)	1 111.54	V.L.T	26.93%
Coefficient de Liquidité *	5.26%	V.C.T	13.82%

Source : BMCI Bourse

*: Nombre des actions échangé divisé par le nombre des actions formant le capital

**: Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période 1^{er} novembre 2007 à 31 octobre 2008 :

Evolution mensuelle	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08
Cours le plus haut	1 198	1 179	1 200	1 191	1 179	1 160
Cours le plus bas	1 136	1 100	1 125	1 166	1 148	1 110
Cours moyen pondéré	1 162.17	1 133.48	1 161.30	1 177.73	1 163.85	1 139.49
Nombre de titres échangés	46 617	271 846	38 280	26 247	8 157	29 724
Nombre de jours traités	21	20	20	21	18	20
Nombre de séances de bourse	21	20	20	21	19	22

Source : BMCI Bourse

Evolution mensuelle	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08
Cours le plus haut	1 178	1 150	1 137	1 127	1 125	990
Cours le plus bas	1 122	1 108	1 120	1 076	910	897
Cours moyen pondéré	1 137.89	1 136.28	1 116.58	1 095.10	1 007.94	929.94
Nombre de titres échangés	11 365	10 228	13 744	10 669	16 836	65 666
Nombre de jours traités	19	20	20	15	20	21
Nombre de séances de bourse	21	21	22	18	22	21

Source : BMCI Bourse

2. Caractéristiques des titres de créance émis par la BMCI

Depuis 1999, la BMCI émet régulièrement des Certificats de Dépôt sur le marché de la dette privée. Son encours à fin septembre 2008 s'élève à 7 414.9 MDH pour un plafond autorisé de 10 000 MDH.

Année	Montant (en MDH)		
	Emis	Echu	Encours*
1999	520.0	-	520.0
2000	-	-	520.0
2001	-	55.0	465.0
2002	-	-	465.0
2003	-	-	465.0
2004	275.0	450.0	290.0
2005	536.6	-	826.6
2006	3 703.4	105.3	4 424.7
2007	5 198.0	3 436.5	6 186.2
septembre-08	5 235.5	4 246.6	7 414.9

* : à fin Décembre

3. Programmes de rachat en vue de régulariser le marché

La mise en œuvre des programmes de rachat s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BMCI autorise régulièrement la mise en place par le Directoire de la banque de ce type de programmes afin de réguler en Bourse le cours de l'action BMCI.

L'objectif de ces programmes est de doter le Directoire d'un moyen d'intervention en contre tendance des variations excessives non justifiées par les fondamentaux de la banque, du cours de l'action BMCI sur le marché de la Bourse de Casablanca. L'objectif est réalisé sans fausser le bon fonctionnement du marché boursier.

Le 28 mai 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a renouvelé l'autorisation d'acquisition et de cession par la BMCI d'une partie de ses propres actions en bourse.

Elle a ainsi fixé comme suit les modalités de ce nouveau programme :

- Prix maximum d'achat et de vente ¹¹ : 1 300 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente ⁸ : 1 000 DH / action
- Nombre maximum d'actions à détenir : 5% du capital (527 567 actions)
- Somme maximale à engager : 685 837 100 DH
- Durée du programme : 12 mois
- Calendrier : du 28 mai 2008 au 27 mai 2009

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux précédents programmes de rachat mis en place par la BMCI entre juin 2000 et mai 2007 :

Programmes de Rachat	Juin 00	Mai 01	Mai 02	Mai 03	Mai 04	Mai 05	Mai 06	Mai 07
Maximum à acquérir ⁽¹⁾	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586	414 299	497 278	500 136
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800	800	900	1 050
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475	475	600	750
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069	331 439	447 550	525 142
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut (en DH)	520	510	530	725	735	1 213	1 335	1 302
Cours le plus bas (en DH)	430	441	465	519	638	702	875	1 100
Cours moyen pondéré (en DH)	471	471	492	627	694	825	1 110	1 168
Taux de cotation	72.8%	71.2%	61.6%	65.6%	55.6%	78.97%	94.17%	97.16%
VLT	28.5%	19.53%	20.85%	26.18%	27.86%	23.51%	35.54%	22.42%
VCT	3.43%	5.53%	7.11%	4.77%	7.63%	9.89%	8.41%	4.21%
Nombre d'actions achetées	30 028	45 370	142	-	-	-	-	-
Nombre d'actions vendues	3 100	71 439	2	999	-	-	-	-
Stock début	-	26 928	859	999	-	-	-	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-	-	-	-

Source: BMCI Finance
 (1) : 5% du capital

¹¹ Prix hors frais d'achat et de vente

IV. NOTATION

La mission annuelle de rating est menée chaque année par l'agence internationale FITCH Ratings.

En novembre 2007, et à l'issue de ses travaux d'analyse, le comité de notation de l'agence a confirmé les notes attribuées un an auparavant, sur son échelle de notation nationale¹², à savoir :

Critère	Notation
Note à long terme	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)
Note de soutien extérieur	2

Le niveau des notes obtenues traduit les efforts déployés par la BMCI pour développer une gestion dynamique et rigoureuse, avec une maîtrise adaptée des risques.

Extrait de la traduction du rapport de notation de l'agence FITCH¹³ :

Les Notations nationales de Banque marocaine pour le commerce et l'industrie (BMCI) sont soutenues par le soutien potentiel auquel il pourrait s'attendre de son actionnaire majoritaire, BNP Paribas (BNPP; noté 'AA'/'F1+'), si nécessaire.

Usant de son appartenance au groupe BNPP, la BMCI aspire à être une des principales banques du Maroc avec hautes qualités de services, et des clients haut de gamme. Il s'attend à consolider son fort positionnement dans le secteur des Entreprises, développer des relations avec des PME performantes et accroître ses mises en place des crédits, principalement par des ouvertures d'agences (25 en 2007) et une offre plus large pour le crédit habitat.

Malgré la concurrence féroce qui a mené la BMCI à baisser ses prévisions de marges d'intérêt nettes, sa performance en 2007 était largement conforme au budget et a résulté aussi bien de l'augmentation des produits d'exploitation que de la maîtrise des charges. Le PNB est le fruit, à égales parts, de la clientèle des Particuliers, des PME, des Grandes Entreprises et des activités de trading. Le coefficient d'exploitation de la BMCI reste un des plus bas du secteur au Maroc, avec 41%.

Les provisions sont contrôlées et demeurent à des niveaux comparables à ceux des autres banques locales. Les crédits douteuses et compromises ont peu à peu baissé pour atteindre 6.2% du total des crédits bruts, avec un taux de couverture très approprié de 84%, reflétant une bonne gestion des risques et une grande capacité d'octroi de crédits.

La ventilation du risque crédit par type de clients est remarquablement stable chez la BMCI : Particuliers & Professionnels (17%), PME (28%) et GE (55%). Les 20 premiers emprunteurs représentent 23% de l'exposition au risque de crédit, dont la moitié d'entre eux est contre garantie par la BNPP.

Le gap de liquidité de la banque est très réduit et est étroitement surveillé. Les dépôts clients (essentiellement non rémunérés) demeurent la principale source de financement

¹² Les notations nationales ne peuvent être comparées aux notations internationales, dont les paramètres de rating diffèrent sensiblement de celles retenues pour les sociétés locales.

¹³ Cette traduction n'engage nullement l'agence internationale de rating FITCH. Le rapport original est annexé à la présente note d'information.

de la BMCI. L'équilibre est atteint à travers les émissions de certificats de dépôt (7 Mrds de DH sur un programme de 7.5 Mrds de DH autorisés), la ligne de crédit avec des banques locales et une ligne de réserve de BNPP.

La BMCI bénéficie de fortes synergies et de l'expertise de sa maison mère BNPP notamment dans le domaine des Systèmes d'Informations. Les risques du marché sont étroitement surveillés par BNPP, mais pourraient augmenter du fait que la BMCI propose aux fonds locaux des produits structurés du type options de change, ou encore des produits de haut de bilan.

Les comptes non consolidés de la BMCI présentaient, à fin 2007, un ratio de solvabilité Bâle I (normes PCEC) de l'ordre de 8.51%, et jugé bas par les notations FITCH, eu égard à l'environnement bancaire au Maroc.

La BMCI va renforcer ses fonds propres à hauteur de 1.5 Mrds de DH en 2008, pour atteindre un ratio de solvabilité de 10%. Une émission d'emprunt obligataire subordonné est par ailleurs planifiée pour 2009.

La BMCI est filiale de BNPP à hauteur de 63.85%. Fitch croit qu'il est très fort probable que la BNPP soutienne la BMCI, si nécessaire. Cependant, cette probabilité demeure plafonnée par le niveau du Risque Pays (rating du Maroc).

La BMCI est la quatrième plus grande banque du Maroc, avec 9% et 11% de parts de marché, respectivement pour les dépôts et des crédits.

V. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

1. Mode de convocation

L'article 20 des Statuts de la BMCI stipule, en matière d'assemblées des actionnaires, que « les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance (...). Les convocations sont faites, 30 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé et au bulletin officiel (...) ».

2. L'ordre du jour

L'article 21 des Statuts de la BMCI stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi SA 17-95 (au moins cinq pour cent du capital social inférieur 5 000 000 MAD, et deux pour cent pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

3. Conditions d'admission

L'article 22 des Statuts de la BMCI prévoit que « l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions (...) ».

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition :

- soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives ;
- soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur ».

4. Quorums des Assemblées Générales

a. Assemblée Générale Ordinaire

L'article 26 des Statuts prévoit que « pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart au moins des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis (...). Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ».

b. Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 27 des Statuts stipule que « L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins sur première convocation la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième assemblée peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour pour lequel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ».

c. Conditions d'exercice du droit de vote

Les conditions d'exercice du droit de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

d. Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

VI. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Au 30 Septembre 2008, le Conseil de Surveillance de la BMCI se compose comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Mourad CHERIF	Président du Conseil de Surveillance	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
M. Pierre MARIANI	<i>intuitu personae</i>	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
M. Christian AUBIN	<i>intuitu personae</i>	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
M. Mohamed Hassan BENSALAH	<i>intuitu personae</i>	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
M. Mustapha FARIS	<i>intuitu personae</i>	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
M. Michael PEREIRA	Secrétaire du Conseil de Surveillance	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
M. Michel PEBEREAU	<i>intuitu personae</i>	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
M. Jean-Jacques SANTINI	<i>intuitu personae</i>	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
BNP Paribas BDDI Participations	Représentée par M. Jean-Jacques SANTINI, responsable chez BNPP de la Banque de détail dans les marchés émergents et outre-mer	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Daniel ANTUNES, Président Directeur Général	26 mai 2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Source : BMCI

Le Conseil de Surveillance du 28 mars 2008 a accepté la démission de M. Francis HARTMANN de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et a nommé M. Michaël PEREIRA, par cooptation, en qualité de nouveau membre. Cette décision a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2008.

VII. LES ORGANES DE DIRECTION

1. Le Directoire

Suivant l'article 14 des statuts, le Directoire est composé d'un nombre de membres fixé par le Conseil de Surveillance et compris entre deux et sept. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

La durée de leurs fonctions est fixée à trois années, et le mandat de membre du Directoire peut être renouvelé.

Au 30 septembre 2008, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI
M. Jacques ARDANT	Président	Président du Directoire
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général
M. Patrick SOULAGES	Membre	Secrétaire Général
M. Thami BIAZ	Membre	Directeur du réseau des entreprises et du commerce international
M. Guillaume CURNIER	Membre	Directeur de la clientèle des particuliers et des professionnels
M. Mohamed KETTANI HASSANI	Membre	Directeur de la clientèle des grandes entreprises, des institutionnels et des produits et Financements structurés

Le Conseil de Surveillance du 29 mai 2006 a renouvelé le mandat de M. Joël SIBRAC, de M. Rachid MARRAKCHI et de M. Patrick SOULAGES et a nommé M. Thami BIAZ et M. Mohamed KETTANI HASSANI en qualité de nouveaux membres du Directoire.

Par ailleurs, il a renouvelé la nomination de M. Joël SIBRAC en qualité de Président du Directoire et a confirmé M. Rachid MARRAKCHI en qualité de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance du 5 décembre 2006 a nommé M. Guillaume CURNIER nouveau membre du Directoire.

La date de fin de mandat de tous les membres du Directoire est fixée à la date de la tenue de l'AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le Conseil de Surveillance de la BMCI, tenu le 27 juin 2008, a nommé M. Jacques ARDANT Président du Directoire de la BMCI, en lieu et place de M. Joël SIBRAC, avec une prise de fonction effective le 1er septembre 2008.

2. Organigramme fonctionnel de la BMCI

[Voir page suivante]

Directoire

Jacques ARDANT
Président

Rachid MARRAKCHI
Directeur Général

Thami BIAZ
Guillaume CURNIER
Mohamed KETTANI HASSANI
Patrick SOULAGES

INSPECTION GENERALE

Laurent ROMANET

TRESORIER

Christophe AYALE

SALLE DES MARCHES

Ikhlas METTIOUI

DIRECTION DE LA STRATEGIE & de la QUALITE

Mina JEBBARI

DIRECTION de la COMMUNICATION & de la PUBLICITE

Karima MORSY

DIRECTION de la CONFORMITE

Anouar LOTFI

CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ & INSTITUTIONS FINANCIERES

Mohamed FAHMI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Patrick SOULAGES

Direction des Ressources H.

Abdelmalek BENDRISS

**Direction de l'Organisation et
du support Technique**

Younes LAHLOU

Direction Finances & Contrôles

Charaf ALAMI

Direction Adm. & Service Clientèle

Fouad BERRADA

Direction de l'Adm. Générale

Abdessamad AISSAMI

Direction des Achats

Nesrine SKIREDJ

RSG

Abdelmajid DRIHANY

Pôle Moyens

Naima AMEUR

DIRECTION DES PARTICULIERS & DES PROFESSIONNELS

Guillaume CURNIER

Animation Réseau

Mohamed CHRAIBI

**Produits & Marchés
& Monétique**

François MELLINI

Plate-forme Crédit

Abdelali BOUMAAZ

Gestion de Patrimoine

Meryem KABBAJ

DIRECTION DU RÉSEAU ESES & COMMERCE INTERNATIONAL

Thami BIAZ

**Animation Commerciale
Entreprises**

Abdelaziz CHADLY

Engagements PME

Mustapha EL HOUAT

**Trade Center &
Correspondant Banking**

Tarik RAGHIB

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS

Mohamed KETTANI

Large Corporate

Mohamed KETTANI

Custody

Sylvie NOURI

Produits & Financements Structurés

Mohamed KETTANI

Factoring

Hicham BENNADI

Cash Management

Yassir NOURLIL

DIRECTION DES RISQUES

Najib RAIHANI

Direction du Crédit

Laurent PESSINA

**Direction des Affaires
Juridiques & Recouvrement**

Saad BOURAKKADI

**Contrôle du Crédit
& Reporting**

Abdou MEKOUAR

RESEAU D'AGENCES

3. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

▪ **M. Mourad CHERIF :**

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, M. Mourad CHERIF a occupé plusieurs postes stratégiques au Maroc notamment Ministre du Commerce Extérieur, des Investissements Extérieurs et de l'Artisanat, Ministre des Finances et des Investissements, Ministre de l'Habitat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Président Directeur Général de l'ONA et Directeur Général de l'OCP.

Depuis 2006, M. Mourad CHERIF occupe la fonction de Président du Conseil de Surveillance de la BMCI.

▪ **M. Jacques ARDANT :**

M. Jacques ARDANT a intégré le Groupe BNP Paribas en 1978. En 30 ans, il a exercé différentes fonctions de responsabilité dans le Groupe, notamment en Italie, en Grèce et à Paris, au sein de la Direction Banque de Détail à l'International. Il a rejoint l'UBCI – Tunisie (Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie) en 2003 en tant que Directeur du Territoire, Administrateur et Directeur Général.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, M. Jacques ARDANT occupe la fonction de Président du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Rachid MARRAKCHI :**

Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, et après une expérience de dix ans au sein de la Banque Commerciale du Maroc et du Groupe Ciments Français, M. Rachid MARRAKCHI a rejoint la BMCI en 1998 en tant que Directeur des Grandes Entreprises et Institutionnels puis Directeur Délégué en charge des Grandes Entreprises et Institutionnels, des Marchés des Capitaux et des Produits et Financements Structurés en 2002.

Depuis décembre 2005, M. Rachid MARRAKCHI occupe la fonction de Directeur Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Patrick SOULAGES :**

M. SOULAGES a débuté sa carrière au sein du Groupe BNP Paribas en 1973 et a occupé plusieurs fonctions au sein du réseau en France. A partir de 1996, il est nommé Secrétaire Général dans plusieurs filiales du groupe BNP Paribas.

Depuis 2003, M. Patrick SOULAGES occupe la fonction de Secrétaire Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Mohamed KETTANI HASSANI :**

Diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises et titulaire d'une maîtrise en Administration des Affaires, M. Mohamed KETTANI HASSANI a intégré ABN Amro Bank en tant qu'Adjoint au Directeur du Corporate Banking en 1997, après une expérience au sein de la SGMB et de CITIBANK. Après la fusion de la BMCI avec ABN Amro Bank, il a occupé les postes de Chargé d'affaires Grandes Entreprises en 2001, puis Directeur « Produits et Financements Structurés » en 2003.

Depuis novembre 2005, M. Mohamed KETTANI HASSANI est nommé Directeur en charge de la Direction des Grandes Entreprises et des Institutionnels. Il également Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Guillaume CURNIER :**

Ingénieur SUPELEC, M. Guillaume CURNIER a intégré le Groupe BNP Paribas en 1998. Il a occupé plusieurs fonctions avant d'intégrer en 2002 l'Inspection Générale du Groupe.

En septembre 2004, M. Guillaume CURNIER est nommé Inspecteur Général de la BMCI. Depuis mai 2007, il occupe la fonction de Directeur en charge de la Direction des Particuliers et des Professionnels, et est également Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Thami BIAZ :**

Titulaire d'une licence en Sciences Economiques, M. Thami BIAZ a intégré la BMCI en 1977. Il a occupé plusieurs postes au niveau du réseau avant d'être nommé Directeur de Crédit en 2001.

Depuis 2006, M. Thami BIAZ est nommé Directeur en charge de la Direction du Réseau Entreprises et du Commerce International. Il est également Membre du Directoire de la BMCI.

VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Les comités existants

La BMCI a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes du Groupe au Maroc.

Ces comités ont pour fonction principale le suivi du bon déroulement des activités de différentes entités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

▪ **Comité Trésorerie :**

Ce Comité passe en revue, de façon bimensuelle, les points suivants :

- l'analyse des marchés ;
- la présentation des résultats ;
- la situation et l'examen des positions ;
- les opérations remarquables ;
- la politique de taux ;
- la gestion et le suivi de la liquidité ;
- la stratégie de la Banque en terme de produits financiers ;
- les risques de contreparties.

Le Comité de Trésorerie réunit : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Trésorier de la Banque, le Responsable du Contrôle des Risques de Marché & Institutions Financières, le Responsable du Back-office, le Directeur du Risque, le Responsable de la Salle des Marchés, et le Responsable de la Gestion Actif Passif.

▪ **Comité ALM :**

Ce Comité se tient une fois par mois et traite des points suivants :

- la définition de la stratégie et politiques opérationnelles en matière de gestion du risque de taux d'intérêt et de liquidité ;
- la prise de décisions en matière de couverture financières ou commerciales ;
- le suivi du placement des fonds propres ;
- le pilotage de la structure bilantielle locale ;
- l'analyse de toute problématique significative évoquée par un métier.

Siègent au Comité ALM : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Trésorier de la Banque, le Responsable du Contrôle des Risques de Marché & Institutions Financières, le Directeur Finances & Contrôle, le Directeur du Risque, le Responsable de la Salle des Marchés, et le Responsable de la Gestion Actif Passif.

▪ **Comité Secrétariat Général :**

Ce Comité se tient une fois par semaine et traite de l'actualité de la semaine dans la Banque et ses filiales et discute des projets et des missions en cours concernant les processus opérationnels, moyens humains et généraux.

Le Comité de Secrétariat Général réunit, le Secrétaire Général, le Directeur de l'Administration Générale, le Directeur Finances & Contrôle, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur de l'Administration et des Services à la Clientèle, le Responsable RSG, le Directeur de l'Organisation et du support Technique, l'Inspecteur Général, le Directeur des Achats, le Directeur de la Stratégie & de la Qualité, et le Responsable du Pôle Moyens.

▪ **Comité Ressources Humaines :**

Ce Comité se tient une fois par mois. Il :

- détermine et valide la stratégie Ressources Humaines de la BMCI ;
- valide les propositions de mobilité ;
- valide les propositions d'orientations de carrière ;
- valide le plan de formation ;
- suit l'évolution des effectifs, du recrutement et de la masse salariale.

Sont présents à ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Directeur du Réseau & du Commerce Extérieur, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur des Ressources Humaines, et le Responsable de la Gestion Individuelle de Carrières.

▪ **Comité Exploitation :**

Ce Comité s'informe sur l'actualité de la semaine en relation avec le déroulement et avancement des activités de la banque et de certaines de ses filiales, discute et traite des dossiers urgents ou en cours.

Tenu tous les lundis, ce Comité réunit une quinzaine de responsables de la banque et de ses filiales, en plus de conviés occasionnels, invités selon l'ordre du jour.

▪ **Comité Territoire :**

Il réunit deux fois par mois les principaux dirigeants de la BMCI avec l'ensemble des responsables des filiales du Groupe BNP Paribas au Maroc, soit une vingtaine de personnes en plus de représentants du Groupe BNP Paribas.

Ce comité se propose d'échanger les points de vue sur les questions liées :

- à la maîtrise des risques d'image et de réputation;
- au développement commercial;
- à l'optimisation des moyens.

▪ **Comité de Crédit :**

Ce Comité se réunit une fois par semaine, et prend des décisions relatives aux dossiers crédits qui lui sont soumis, après examen préalable¹⁴ de la ligne de métier concernée (DGEI, DPP...) et de la chaîne de risque (Direction du Risque).

Sept membre siègent à ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Directeur du Réseau & du Commerce Extérieur, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Directeur du Risque, et le Directeur du Crédit.

2. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale du 28 mai 2008, dans sa cinquième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2007 à 3.4 MDH.

3. Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants de la BMCI au titre de l'exercice 2007 s'élève à 7.5 MDH.

4. Prêts accordés aux membres du Directoire

Les prêts accordés aux membres du Directoire s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés conformément aux normes définies par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM). L'encours de crédits accordés aux membres du Directoire s'élève à 11.7 MDH à fin décembre 2007.

5. Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Les prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés aux conditions de marché et de garanties d'usage. L'encours de crédits accordés aux membres du Conseil s'élève à 23 MDH.

6. Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP Paribas. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

¹⁴ En application du principe dit du « double regard ».

PARTIE IV : ACTIVITE DE LA BMCI¹⁵

¹⁵ Sauf mention contraire, les informations et données relatives à ce chapitre concernent la banque BMCI et non le Groupe.

I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

1940	Implantation au Maroc de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie via sa filiale la BNCIA dont le siège était installé à Alger.
1943	Création de la BMCI avec apport par la BNCIA de ses biens immeubles
1964	Marocanisation de la BMCI et augmentation de son capital social à 8.000 KDH
1972	Introduction en bourse des actions BMCI
1977	Filialisation de l'activité du crédit à la consommation et création de la société Union Africaine de Crédit (UFAC)
1986	Création d'Inter Leasing (devenue BMCI Leasing) spécialisée dans le crédit bail.
1994	- Mise en place du « Plan de restructuration 1994-97 » et augmentation du capital marquant l'implication de l'actionnaire principal (BNPI) dans la gestion opérationnelle de la Banque. - Réorganisation de la banque par métiers et re-engineering de la force de vente par segments de clientèle.
1995	- Restructuration de l'actionnariat de la BMCI à travers l'entrée de deux nouveaux actionnaires, la SANAD et le Groupe HOLMARCOM, à hauteur de 6% chacun. - Développement des activités financières à travers : - la filialisation de l'activité d'intermédiation boursière par la création de la société de Bourse BMCI Securities (devenue BMCI Bourse) ; - la mise en place de la Salle des Marchés spécialisée dans les opérations de trésorerie et de changes ; - la mise en place de l'activité de la Gestion de Portefeuille par le lancement de deux Sicav.
1996	- Mise en place du département « Trade Finance », spécialisé dans les relations internationales. - Exploitation d'une structure Off-Shore à Tanger précédemment gérée par la BNP. - Création du département de l'Ingénierie Financière spécialisé dans les opérations de haut de bilan.
1997	Achèvement du plan de redressement et élaboration du plan de développement « Horizon 2000 ».
1998	- Réorganisation du réseau et spécialisation des sièges par filière : Agences Entreprises, Agences Particuliers et Professionnels. - Création de BMCI Finance, Banque d'affaires de la BMCI - création de BMCI Gestion.
1999	Lancement de BMCI Net, premier site boursier transactionnel au Maroc
2000	- Emission du premier emprunt obligataire convertible en actions, coté en bourse, au Maroc (BMCI 400 MDH). - Obtention de la certification ISO 9002 pour les activités de crédit et de remise documentaires. - Obtention des notes F1 à court terme et A+ à long terme par l'agence Maghreb Rating. - Création du Pôle Factoring
2001	- Inauguration du « Trade Center BNP Paribas » de Casablanca - Première opération de paiement de dividendes en numéraire ou en actions pour une société cotée au Maroc. - Fusion - Absorption de la BMCI avec l'ex-AABM.

2002	▪ BNP Paribas / BMCI et Merrill Lynch International / BMCE, désignées banque-conseil du gouvernement marocain pour l'émission d'un emprunt obligataire international (400 MEUR) ; ▪ Inauguration d'Arval PHH Maroc, filiale spécialisée dans la location de longue durée. ▪ Transfert de la totalité de la participation de la BNPI dans le capital de la BMCI à BNP Paribas BDDI Participations, dans le cadre de la réorganisation des participations de BNP Paribas à l'international.
2003	▪ Modification des statuts de la Banque, qui devient une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
2004	▪ Ouverture de la période de conversion des obligations émises le 1^{er} septembre 2000 ▪ La BMCI change de logotype et adopte l'identité visuelle de la "courbe d'envol" de son actionnaire de référence, BNP Paribas. ▪ La BMCI est chef de file associé pour le placement des actions Maroc Telecom à l'occasion de son introduction en Bourse.
2005	▪ La BMCI est chef de file du syndicat de placement des obligations de la Société Financière Internationale (SFI), première émission obligataire en monnaie locale initiée par un organisme non résident dans la région Afrique et Moyen-Orient (1 Mrd de DH). ▪ Cetelem Maroc, société spécialisée dans le crédit à la consommation absorbe par voie de fusion la société BMCI Salaf opérant dans le même secteur.
2006	▪ M. Mourad CHERIF succède à M. Mustapha FARIS à la présidence du Conseil de Surveillance de la BMCI. M. FARIS demeure membre du Conseil de Surveillance de la BMCI et est nommé Président d'Honneur de la Banque.
2008	▪ BMCI Bourse devient la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI qui obtient la certification ISO 9001 (version 2000). ▪ M. Jacques ARDANT succède à M. Joël Sibrac à la Présidence du Directoire de la BMCI.

II. APPARTENANCE DE LA BMCI AU GROUPE BNP PARIBAS¹⁶

Au 30 septembre 2008, et à travers BNP Paribas BDDI – Participations, le Groupe BNP Paribas détient 64.10% du capital de la BMCI.

1. Présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas est un des leaders européens des services bancaires et financiers. Il a également une présence significative et en croissance aux États-Unis et développe, en outre, de fortes positions en Asie.

Le Groupe possède l'un des plus grands réseaux internationaux, avec une représentation dans plus de 85 pays, avec plus de 162 000 collaborateurs, dont plus de 126 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- La Banque de Détail, regroupant trois pôles :
 - Banque de Détail en France (BDDF),
 - Banque de Détail en Italie : Banca Nazionale del Lavoro banca commerciale (BNL bc),
 - BNP Paribas International Retail Services (IRS) ;
- Le pôle Asset Management & Services (AMS) ;
- Le pôle Banque de Financement et d'Investissement (BFI).

¹⁶ Document de référence BNP Paribas - 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mars 2008 ;

2. Historique du Groupe

1966	Création de la Banque Nationale de Paris (BNP), née de la fusion entre la BNCI et le CNEP. La fusion est la plus grande opération de restructuration bancaire en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale.
1968	Création de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas
1982	Nationalisation de la BNP et de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas
1987	Privatisation de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas : avec 3,8 millions d'actionnaires individuels, la Compagnie Financière est la société qui compte le plus d'actionnaires au monde.
1993	Privatisation de la BNP : Lancement de nouveaux produits et services bancaires, le développement des activités sur les marchés financiers, l'expansion en France et au niveau international et la préparation de l'avènement de l'euro
1998	Création de Paribas, née de la fusion de trois institutions : la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, la Banque Paribas et la Compagnie Bancaire.
1999	À l'issue d'une double offre publique d'échange et d'une opération boursière de six mois, la BNP et Paribas réalisent leur rapprochement qui permet la constitution d'un leader européen de l'industrie bancaire.
2000	Création de BNP Paribas (23 mai) : Le nouveau Groupe fixe l'ambition de construire la banque de demain en devenant un acteur de référence à l'échelle mondiale.
2006	Acquisition de BNL bc, la 6^{ème} banque italienne. Cette acquisition transforme BNP Paribas en lui donnant un deuxième marché domestique en Europe.

3. Renseignement sur le capital social de BNP Paribas

Au 31 décembre 2007, le capital de BNP Paribas s'élevait à 1 810 520 616 euros composé de 905 260 308 actions d'un nominal de deux euros chacune .

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

4. Evolution de l'actionnariat

Au cours des trois dernières années, le capital de BNP Paribas a évolué comme suit :

Actionnaires	2005		2006		2007	
	Nb d'actions*	% du Capital	Nb d'actions*	% du Capital	Nb d'actions*	% du Capital
AXA	47.64	5.68%	52.66	5.66%	53.56	5.9%
Salariés	47.09	5.62%	49.31	5.30%	52.64	5.8%
Mandataires sociaux	0.22	0.03%	0.28	0.03%	0.36	0.04%
Actions détenues par le Groupe	9.06	1.08%	19.26	2.07%	9.14	1.0%
Actionnaires individuels	57.00	6.80%	59.55	6.40%	57.00	6.3%
Investisseurs institutionnels	621.11	74.10%	693.48	74.53%	717.40	79.3%
Autres	56.13	6.69%	55.92	6.01%	15.16	1.7%
Total	838.25	100%	930.47	100%	905.26	100%

Source : Document de référence 2007 BNP Paribas

* : en millions d'actions.

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun actionnaire, autre que la société AXA, qui détienne plus de 5% du capital ou des droits de vote. Il n'existe pas, à la connaissance de BNP Paribas, d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son mode de contrôle.

Les actions BNP ont été admises à la cote officielle de la Bourse de Paris le 18 octobre 1993, première date de cotation après la privatisation.

Le titre est négocié à Londres sur le SEAQ International, à la Bourse de Francfort, ainsi qu'à Milan sur le MTA International depuis le 24 juillet 2006.

Depuis le 13 mars 2000, l'action BNP Paribas est également cotée à la Bourse de Tokyo (elle y a intégrée, en outre, la «First Section» le 7 février 2005).

De plus, un programme ADR (American Depositary Receipt) 144A «Level 1» est actif aux États-Unis depuis la privatisation de la BNP. JP Morgan Chase agit en tant que banque dépositaire (1 action BNP Paribas est représentée par 2 ADR).

Depuis le 17 novembre 1993, la BNP fait partie des sociétés constituant l'indice CAC 40. Elle a par ailleurs intégré l'EuroStoxx50 le 1^{er} novembre 1999, et le titre de la Banque entre dans la composition du Dow Jones Stoxx50 depuis le 18 septembre 2000. En 2007, BNP Paribas a intégré l'indice «Global Titans 50», qui regroupe les 50 plus grandes entreprises mondiales.

Enfin, l'action BNP Paribas figure dans les principaux indices de référence du Développement Durable : Aspi Eurozone, FTSE4Good (Global et Europe 50), DJ SI World et DJ SI Stoxx.

5. BNP Paribas en chiffres

En millions d'euros	2006	2007
Total Bilan	1 440 343	1 694 454
PNB	27 943	31 037
Résultat Brut d'Exploitation	10 878	12 273
Résultat net part Groupe	7 308	7 822
Capitalisation boursière*	76.90	67.20

Source BNP Paribas (Norme IFRS)

* : en milliards d'euros, au 31 décembre

6. Notations de BNP Paribas

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme	AA+	Aa1	AA
Dernière date d'attribution	01/07/2008	23/05/2007	03/07/2008
Perspective	Stable	Stable	Stable

Source : Document de référence 2007 BNP Paribas et Résultats publiés au 30 juin 2008

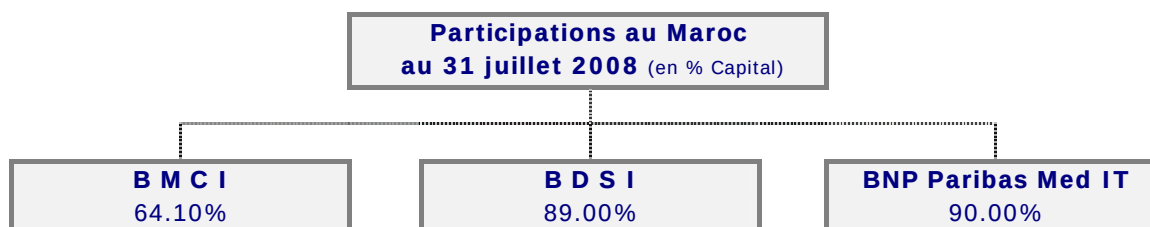
Ces notations reflètent la qualité et la capacité de BNP Paribas à honorer ses engagements financiers. Ils traduisent également une maîtrise des risques crédit et confortent sa solidité financière et sa capacité à se conformer aux standards internationaux.

L'agence de notation Fitch réaffirme la note AA faisant référence à une grande diversification des revenus de BNP Paribas, une rentabilité très stable et de bon niveau, une gestion des risques efficace, des ratios de solvabilité solides et de bonne qualité.

Standard & Poor's maintient la note de crédit à AA+, assortie de perspectives stables. BNP Paribas est considéré par Standard & Poor's comme bénéficiant d'une bonne capacité de remboursement.

Quant à la note stable Aa1, délivrée par Moody's, elle renvoie à une bonne qualité de crédit.

7. Participations de BNP Paribas au Maroc



Source : BMCI

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNP Paribas, la BMCI fait partie du pôle IRS qui regroupe près de 71 000 collaborateurs œuvrant dans 61 pays.

8. La BMCI et le Groupe BNP Paribas

La contribution du Groupe BMCI dans le Produit Net Bancaire de BNPP ressort à 0.6% à fin décembre 2007.

Les synergies entre le Groupe BMCI et sa maison mère sont principalement incarnées par la coopération technique qui constitue un ensemble de prestations de services réalisées par BNPP pour le compte de sa filiale dans le domaine du savoir-faire bancaire.

Cette coopération permet ainsi le transfert de la technologie bancaire notamment dans les domaines suivants :

- la recherche, la préparation, l'affectation et le détachement auprès du Groupe au Maroc, pour des durées variables, d'agents experts pour la formation des collaborateurs locaux ;
- le savoir-faire en matière d'exploitation bancaire et de commercialisation de produits et de services à haute valeur ajoutée ;
- la mise en place (ou la mise à jour) des fonctions de contrôle interne (audit, risques, contrôle de gestion...) et de l'organisation comptable, administrative, informatique... permettant l'adaptation des outils de gestion locaux à l'évolution des besoins et du progrès technologique.

Par ailleurs, et au niveau local, la BMCI a développé depuis plusieurs années un *Business Model* couvrant une large partie des activités du groupe BNP Paribas, et assurant un *Cross-Selling* important entre l'ensemble des activités et des filiales du groupe au Maroc¹⁷.

III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DE LA BMCI

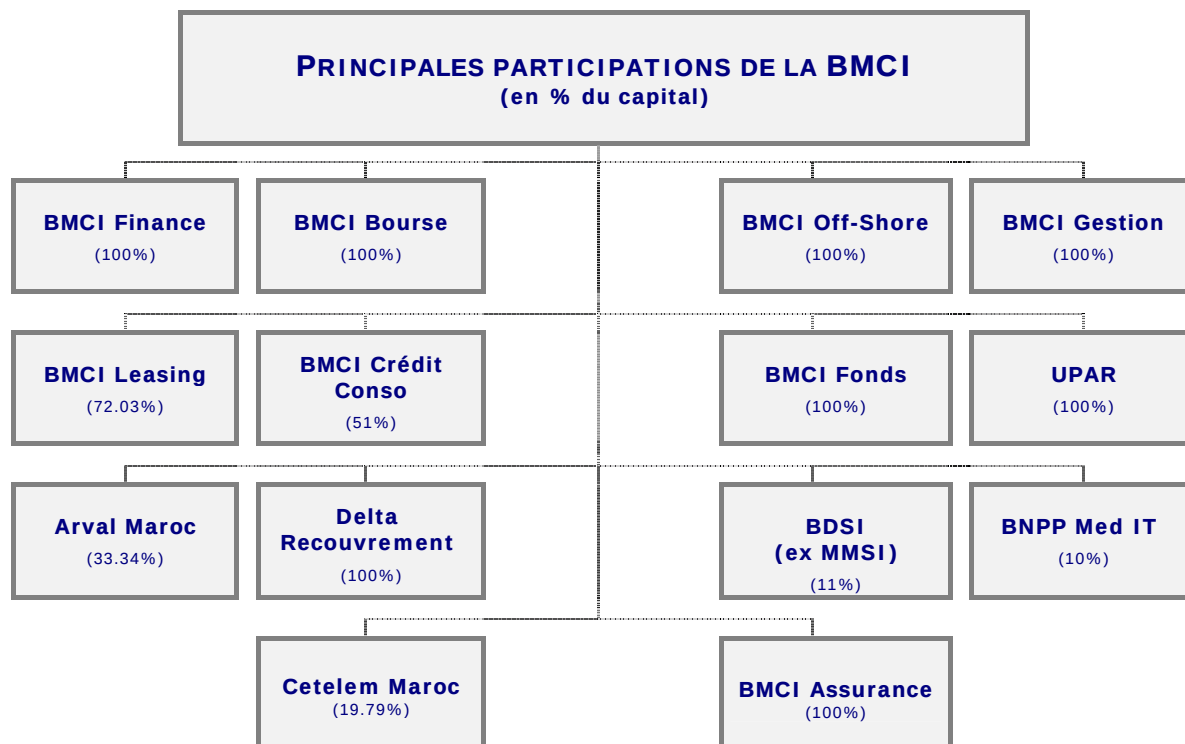
Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :

- BMCI Leasing (Crédit-bail),
- BMCI Bourse (Intermédiation boursière),
- BMCI Gestion (Gestion de l'épargne privée),
- BMCI Finance (Banque d'affaires),
- BMCI Banque Off-Shore (présente sur la place Off-Shore de Tanger),
- BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies («BNPP Med IT», Conseil et commerce de produits informatiques),
- MMSI (Ingénierie des Systèmes d'information, devenue BDSI),
- BMCI Crédit Conso (Crédit à la consommation), et
- Arval Maroc (Location Longue Durée).

Par ailleurs la BMCI dispose d'autres filiales telles que UPAR et BMCI Fonds, toutes deux spécialisées dans les prises de participations, et Delta recouvrement, filiale dédiée au recouvrement de créances.

¹⁷ C'est le cas, par exemple de la création de BMCI Crédit Conso en Décembre 2005, filiale détenue conjointement par deux entités du Groupe BNP Paribas : la BMCI et Cetelem Maroc. Par ailleurs, tous les produits de toutes les filiales du Groupe BNP Paribas présentes au Maroc, sont commercialisés via le réseau de la BMCI.

1. Organigramme à fin décembre 2007



Source : BMCI

2. Présentation des principales filiales de la BMCI¹⁸ :

a. *BMCI Off-Shore* :

Activité	Banque Off-Shore
Capital Social	5.5 millions USD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	9.5 millions USD
Effectif	5
Chiffre d'affaires	24.5 millions USD
Résultat net	3.3 millions USD
Dividendes distribués	2.9 millions USD

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière off-shore dans la ville de Tanger.

Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI Off-Shore, dont le siège social se situe à proximité de la zone franche d'exportation de Tanger.

¹⁸ A fin décembre 2007

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Banque Offshore propose aux entreprises implantées dans la Zone Franche d'Exportation de Tanger et à l'étranger une gamme de produits et services, décrits comme suit :

- Financement en devises des investissements et des besoins en fonds de roulement ;
- Emission de cautions et avals en couverture des risques commerciaux et souverains ;
- Ouverture d'accréditifs ;
- Encaissements chèques, effets et remises documentaires,
- Achat de créances sans recours sur les cédants (factoring, escompte d'effets...) ;
- Opérations de leasing en devises ;
- Opérations de placement et de gestion de patrimoine ;
- Conseil de prospection des marchés et montages financiers adaptés ;
- Produits de gestion de la trésorerie des entreprises Offshore ;
- Opérations de change et de couverture des risques de marché et de taux ;
- Opérations de virements en devises.

b. BMCI Leasing :

Activité	Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers
Capital Social	80 000 000 DH
% de détention et du droit de vote	72.03% BMCI - 14.9% Axa Assurance Maroc - 12.9% RMA Wataniya
Situation nette	171.19 MDH
Effectif	35
PNB	136.1 MDH
Résultat net	33.84 MDH
Dividendes distribués	25.6 MDH

Depuis sa création en 1986, BMCI Leasing a développé une réelle expertise dans l'activité du leasing et principalement du leasing immobilier, en profitant de l'expérience du Groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

BMCI Leasing est un des leaders du crédit-bail au Maroc, avec 13.5% de part de marché sur l'encours global en 2007 (source APSF).

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Leasing propose des solutions de crédit bail adaptées à sa clientèle pour le financement ses projets d'investissement :

- *Le leasing immobilier*, qui permet de financer l'intégralité des investissements immobiliers pour l'acquisition notamment de bureaux, sièges sociaux, locaux commerciaux, usines, hangars ;
- *Le leasing automobile*, pour financer l'achat de voitures, en déduction de la TVA ;
- *Le leasing équipement*, pour l'acquisition de matériels ou de véhicules utilitaires.

BMCI Leasing propose également à sa clientèle des produits d'assurances liés aussi bien au matériel financé qu'au crédit souscrit :

- *ASSURLEASE Dommages*, qui garantit, en cas de sinistre total ou partiel (vol, dégâts des eaux, incendie...) le matériel, les engagements financiers ainsi que les frais supplémentaires liés au dommage ;
- *ASSURLEASE Vie*, qui garantit, en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive, la prise en charge des sommes restant dues à BMCI Leasing et dégage les ayants droit de toute obligation financière.

c. BMCI Bourse :

Activité	Intermédiation boursière
Capital Social	20.0 MDH
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	30.9 MDH
Effectif	13
Chiffre d'affaires	23.6 MDH
Résultat net	9.9 MDH
Dividendes distribués	4.8 MDH

BMCI Bourse doit sa création en 1995 à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain.

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Bourse a pour principales missions :

- l'exécution de transactions sur les valeurs mobilières,
- le conseil en placement boursier pour le compte de la clientèle,
- la réalisation des opérations de contrepartie, et
- la participation au placement de titres.

d. BMCI Gestion :

Activité	Gestion d'actifs
Capital Social	1.0 MDH
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	20.2 MDH
Effectif	15
Chiffre d'affaires	62.1 MDH
Résultat net	18.4 MDH
Dividendes distribués	17.5 MDH

BMCI Gestion a été créée en 1995. Avec plus de 11.97 Mrds de DH d'actifs sous gestion, elle gère 24 OPCVM, dont 6 SICAV commercialisées à travers le réseau de la

BMCI et 18 Fonds Communs de Placement dédiés à des institutionnels ou à des grandes entreprises (source BMCI Gestion).

Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management », BMCI Gestion a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

Produits et Services Commercialisés :

A travers une gamme variée d'OPCVM et un service personnalisé, BMCI Gestion propose à ses clients des produits, en fonction des horizons de placement souhaités et des performances attendues :

- BMCI CASH : Sicav destinée aux clients qui souhaitent bénéficier simultanément de la rentabilité et de la liquidité de leurs placements sur une durée de 9 à 18 mois ;
- BMCI TRESO PLUS : Sicav destinée aux clients qui souhaitent optimiser leurs excédents de trésorerie à court terme et en toute sécurité ;
- BMCI TRESORERIE : destinée aux clients qui souhaitent rémunérer leurs excédents de trésorerie ponctuels à très court terme et en toute sécurité. Compte tenu de la valeur de la part, cette SICAV est réservée aux clients ayant des fonds importants à placer ;
- BMCI EPARGNE VALEURS : recommandée aux clients qui souhaitent une gestion dynamique de leur capital et qui visent des plus-values significatives à plus long terme ;
- BMCI EPARGNE CROISSANCE : SICAV diversifiée entre actions et obligations. Elle est recommandée aux clients qui souhaitent valoriser leurs actifs dans un horizon moyen terme en profitant à la fois des rendements obligataires et des opportunités du marché boursier ;
- BMCI EPARGNE OBLIGATIONS : SICAV obligataire destinée aux clients qui souhaitent rentabiliser leur épargne à moyen terme de façon prudente.

e. BMCI Finance :

Activité	Banque d'Affaires
Capital Social	8.5 MDH
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	17.1 MDH
Effectif	8
Chiffre d'affaires	11.3 MDH
Résultat net à fin décembre	5.0 MDH
Dividendes distribués	Néant

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI Finance a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

BMCI Finance a affirmé sa contribution au développement du marché financier marocain en profitant de l'expertise du Groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Finance met à la disposition de sa clientèle composée d'entreprises une offre globale et intégrée de services, articulée autour de trois domaines d'activité :

▪ **Corporate Finance :**

- Conseil en privatisation et concession ;
- Conseil en fusions et acquisitions ;
- Recherche de partenaires et constitution de tours de table ;
- Conseil en financement d'infrastructures.

▪ **Origination et Conversion de Dettes :**

- Conseil en financement par appel au marché financier ;
- Conversion de dettes et rachat de fonds bloqués.

▪ **Capital Investissement :**

- Etude de projets d'investissement ;
- Evaluation des opportunités d'investissement ;
- Prise de participations (capital risque, capital développement et capital transmission).

f. Arval Maroc :

Activité	Location Longue Durée et Gestion de véhicules d'entreprises
Capital Social	30.0 MDH
% de détention et du droit de vote	33.34% BMCI - 66.66% Arval PHH
Situation nette	-21.5 MDH
Effectif	40
Chiffre d'affaires	125.2 MDH
Résultat net	-28.3 MDH
Dividendes distribués	Néant

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval PHH Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du Groupe BNP Paribas.

Leader en Europe, Arval PHH est présente dans 26 pays dont 18 filiales européennes et gère un parc de plus de 670 000 véhicules dont 170 000 en France (source www.bmcinet.com). La filiale marocaine est sa première extension hors du continent européen, suivie depuis par le Brésil et la Russie.

Produits et Services Commercialisés :

Arval Maroc propose aux entreprises de leur louer les véhicules neufs choisis par eux avec ou sans prestations associées ou tout simplement de gérer leur parc automobile.

Elle propose également une large palette de prestations pour permettre à ses clients de maîtriser les coûts et la gestion de leur parc automobile, tout en garantissant la mobilité des conducteurs. Il s'agit notamment des services suivants :

- Assistance et conseil pour le choix des véhicules ;
- Gestion de l'entretien et des réparations des véhicules ;
- Dépannage et remorquage des véhicules et mise à disposition des véhicules de remplacement ;
- Gestion des primes d'assurance et des sinistres ;
- Mise en place et gestion des cartes de carburant.

g. BMCI Assurance :

Activité	Courtier en Produits d'assurances
Capital Social	100 000 Dirhams
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	2.25 MDH
Effectif	2
Chiffre d'affaires	5,07 MDH
Résultat net	2.28 MDH
Dividendes distribués	2.28 MDH

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché de la bancassurance marocain.

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Assurance permet au groupe BMCI de développer l'activité bancassurance et de reprendre la commercialisation des produits dommages tels que l'assurance multirisque habitation, multirisque professionnelle, moyens de paiement ...

h. Cetelem Maroc :

Activité	Crédit à la consommation
Capital Social	84.5 MDH
% de détention et du droit de vote	19.79% BMCI - 80% Cetelem France
Situation nette	141.3 MDH
Effectif	125
PNB	147.1 MDH
Résultat net	14.8 MDH
Dividendes distribués	27.9 MDH

Cetelem SA a été créée en 1997 et, Cetelem Maroc est née en 2005 de la fusion absorption de Cetelem SA et de BMCI Salaf.

Spécialisée dans le financement des particuliers, ses encours s'élèvent à 1.5 Mrds de DH au 31 décembre 2007 contre 1.36 Mrds de DH en 2006.

Cetelem Maroc est filiale à 80% de Cetelem France, elle même filiale du Groupe BNP Paribas à hauteur de 100%.

Produits et Services Commercialisés :

Cetelem Maroc commercialise les produits suivants :

- *Crédit d'équipement domestique* : crédits accordés pour l'acquisition d'équipements notamment électroménagers ;
- *Prêt Personnel* : appelé généralement « *crédit non affecté* », car la destination des sommes prêtées n'est pas identifiée par les cocontractants. Le client utilise librement les sommes ainsi prêtées.
- *Crédit Renouvelable* : dit crédit revolving. Il consiste à mettre à la disposition du client une réserve d'argent permanente et renouvelable. Cette réserve est déterminée au moment de l'allocation du premier crédit, en fonction des possibilités d'endettement et de remboursement du client.

3. Relations financières entre la BMCI et les entités du Groupe

Les conventions régissant les relations entre BMCI et ses filiales concernent principalement les domaines de l'assistance technique, le conseil et de placement de TCN, les prestations informatiques, le louage de services, la commission d'apport, les missions d'inspection générales, ...

a- Conventions d'assistance technique :

Ces conventions prévoient principalement l'assistance par la BMCI de ses filiales dans les domaines informatiques, administratifs, de suivi des risques, des ressources humaines, de la gestion comptable, de l'assistance juridique, du mobilier & immobilier et autre communication.

Société	Année de conclusion de la convention	Année de révision	Rémunération annuelle*
UPAR	2000	2007	38
BMCI Gestion	1998	2001	751
BNPP Med IT	2004	-	737
BDSI	2004	-	1 630
BMCI Finance	2001	2002	455
BMCI Bourse	1999	2001 / 2002	700
BMCI Off-Shore	1999	2002	1 514
ARVAL Maroc	2003	-	430
BMCI Leasing	1995	2001 / 2002	1 281

* : Montants (en KDH) provisionnés au titre de l'exercice 2007

b. Autres conventions :

Par ailleurs, un certain nombre de conventions gèrent des prestations spécifiques entre la BMCI et une des entités du Groupe au Maroc. Il s'agit principalement pour :

b.1 BMCI Leasing :

- *De la convention relative au mandat de conseil et de placement de BSF :*

Au terme de cette convention, la BMCI se charge du conseil et du placement des BSF émis par BMCI Leasing dans le cadre de ses programmes d'émission pour les années 1999, 2000, 2001 et 2003.

En contrepartie, la BMCI a perçu au titre de l'exercice 2007 des commissions pour un montant de 144 KDH.

- *De la convention instituant une commission d'apport :*

Cette convention, conclue en 1999 et révisée en 2000, a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre la BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI. Cette commission est versée à la fin de chaque trimestre.

En 2007, le montant de ces commissions perçues par la BMCI s'élève à 5 420 KDH.

b.2 BDSI :

Conclue en 2004, cette convention porte sur les prestations informatiques fournies par BDSI à la BMCI. Le périmètre de ces prestations couvre :

- La fourniture des outils informatiques nécessaires pour les activités actuelles et futures en assurant le rôle de maîtrise d'œuvre ;
 - La réalisation du conseil et du support à la production informatique et l'assistance fonctionnelle ;
 - La garantie de l'application des règles, normes et standards concernant les Systèmes d'Information, notamment la politique de sécurité informatique du Groupe BNP Paribas ;
 - La coordination de la politique informatique des sites du Maghreb en termes de plan d'actions et de budgets ;
 - Les conditions financières, révisables annuellement comprennent le coût de revient des prestations concernées et une contribution aux coûts de structure destinée à les couvrir en totalité.
- En 2007, le montant facturé par BDSI s'élève à 7 756 KDH.

b.3 BMCI Finance :

Conclue en 2002, la convention de louage de services a pour objet de consacrer le louage de services à intervenir entre la BMCI et BMCI Finance.

En vertu de cette convention, la BMCI est mandatée par BMCI Finance afin de l'assister dans la prospection de clients potentiels. La rémunération perçue en 2007 par la BMCI s'élève à 1 760 KDH.

b.4 BMCI Crédit Conso :

Conclue en 2006, la convention d'accord commercial a pour objet la commercialisation par BMCI des produits BMCI Crédit Conso.

A fin 2007, cette convention a donné lieu à un commissionnement égal à 6 224 KDH.

b.5 BMCI Banque Off-Shore :

La convention portant sur la rémunération de garanties, conclue avec BMCI Banque Off-Shore, entre dans le cadre des opérations de refinancement en devises à court terme.

A ce titre, la rémunération perçue par la BMCI en 2007 s'élève à USD 2.16 MM.

b.6 BMCI Gestion :

Une convention, conclue en 2001, prévoit la commercialisation par la BMCI des OPCVM promus par BMCI Gestion.

En 2007, la rémunération perçue par la BMCI s'élève à 24 200 KDH.

b.7 Arval Maroc :

La convention instituant une commission d'apport et une prime de risque, conclue en 2003, fixe les modalités de collaboration qui consistent en, d'une part, la présentation par la BMCI des produits et services d'Arval Maroc susceptibles d'intéresser ses clients, et d'autre part, d'accompagner ladite société dans ses différentes démarches de conclusion de marchés et d'affaires avec cette clientèle.

En 2007, cette convention n'a pas produit d'effet entre les deux parties.

b.8 Cetelem :

En vertu de la convention relative à l'accord commercial, la BMCI s'engage à distribuer, à travers son réseau d'agences ou tout autre canal dont elle disposerait, et ce y compris les intermédiaires agréés par la BMCI, les produits de crédit à la consommation développés par Cetelem.

En 2007, la BMCI a enregistré un produit de 3 781 KDH au titre de cette convention.

c- Conventions relatives aux missions d'inspection générale :

Conclues en 2002 avec BMCI Leasing, BMCI Bourse, BMCI Off-Shore et BMCI Gestion, ces conventions ont pour objet de définir les modalités d'intervention de l'Inspection Générale de la BMCI au sein de ses filiales.

Ces conventions n'ont pas produit d'effet au titre de l'exercice 2007.

4. Conventions réglementées entre la BMCI et BNP Intercontinentale¹⁹

Conclue en 1995 et révisée en 2007, la convention d'assistance technique prévoit l'assistance de la BNPP en matière de gestion, conseil juridique, formation du personnel et contrôle de gestion au profit de la BMCI.

En 2007, la rémunération annuelle enregistrée par la BMCI au titre de cette convention s'élève à 19 922 KDH.

¹⁹ Ancienne dénomination de BNP Paribas BDDI Participations

IV. SECTEUR D'ACTIVITE

A fin décembre 2007, le secteur bancaire marocain compte 16 banques (hors CAM et CIH) contre 21 en 2000. Ces établissements peuvent être scindés en 3 catégories :

- Les banques de dépôts ;
- Le Crédit Populaire du Maroc (CPM), qui est constitué de la Banque Centrale Populaire (BCP) et de son réseau de banques régionales (BPR) ;
- Diverses autres institutions financières agréées en tant que banques : la CDG, Bank Al Amal, Mediafinance, CFG et le FEC.

1) Cadre réglementaire

A. Bref aperçu historique :

L'activité bancaire est soumise à la réglementation du Dahir n°1-05-178 du 15 moharrem (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédits et de leur contrôle, communément appelé : la nouvelle loi bancaire.

Sont considérés comme établissements de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quels que soient le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui effectuent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités suivantes :

- la réception de fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Cette loi a permis une réorganisation de l'activité du secteur et a défini des règles prudentielles pour une plus saine gestion du risque et une meilleure maîtrise des assises financières proportionnellement aux engagements globaux ou spécifiques des établissements de crédits. Les banques ont pour obligation légale de respecter trois ratios fixés par les circulaires émises par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib :

- Le coefficient de solvabilité correspondant au rapport entre les fonds propres et les engagements pondérés par des quotités selon la nature de l'opération, la qualité du débiteur, le pays où est localisé le risque et la nature des garanties. A compter de 2008, ce coefficient doit être supérieur ou égal à 10% ;
- Le coefficient de division des risques correspondant au total des risques encourus sur un même bénéficiaire pondéré selon la qualité du client rapporté aux fonds propres nets. Ce coefficient doit être inférieur ou égal à 20% ;
- Le coefficient de liquidité correspondant au rapport entre les éléments d'actifs disponibles et réalisables à court terme et les exigibilités à vue ou à court terme. Ce coefficient doit être égal au minimum à 100%.

Sur l'aspect tenu de comptes, et depuis 2001, les établissements de crédit sont conviés à appliquer le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), qui s'est substitué au Plan Comptable Bancaire (PCB) institué par Bank Al-Maghrib en 1981. Le PCEC est l'une des pierres angulaires de l'ensemble des réformes qui visent la modernisation du système financier du Maroc.

La mise en œuvre du PCEC permet au système bancaire marocain de se mettre au niveau des meilleures pratiques comptables internationales. En outre, il constitue un

dispositif complet et cohérent qui répond aux besoins multiples et croissants des utilisateurs de l'information comptable et financière tels que les actionnaires, les organismes professionnels, les analystes ou encore, les autorités de contrôle.

Aussi, l'instauration du PCEC implique-t-elle la remise semestrielle à BAM des états de synthèse et les comptes consolidés contribuant à une plus grande transparence. Ces derniers font l'objet d'une publication semestrielle dans la presse, que l'établissement soit coté ou non à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Cette réforme a aussi été l'occasion de réviser le système de remontée de l'information dit Reporting. Les établissements de crédit sont, à ce titre, tenus de transmettre mensuellement à la BAM, sur support magnétique, une série d'informations plus complète, en particulier sur la situation comptable et l'activité commerciale.

B. Développements récents²⁰

Les autorités monétaires poursuivent leur action de réforme du cadre réglementaire des banques : après l'adoption de la nouvelle loi bancaire applicable à tous les établissements de crédits depuis mars 2006, Bank Al-Maghrib veille à ce que le système soit doté à la fois d'un dispositif prudentiel mais également comptable conforme aux standards internationaux.

a. Le dispositif prudentiel :

Bank Al-Maghrib a décidé de renforcer les assises financières des établissements de crédits à travers la consolidation de leurs fonds propres. Ce qui leur permettra de mieux gérer leurs opérations de croissance interne et externe qui sont en phase d'accélération.

A cette fin, le gouverneur de Bank Al-Maghrib a adopté le nouvel accord de Bâle II sur les fonds propres. Le dispositif repose sur trois types d'obligations.

- Les banques devront disposer d'un montant de fonds propres minimum déterminé en fonction des différentes catégories de risques (risque de crédit, de marché et opérationnel).
- Bank Al-Maghrib doit s'assurer que les établissements de crédit disposent d'instruments leur permettant de maîtriser les risques et de respecter en permanence un niveau adéquat de fonds propres (niveau pertinent de fonds). Dans cette optique, le gouverneur de BAM a décidé de relever le niveau minimum du ratio de solvabilité de 8% actuellement à 10% à compter de fin décembre 2008.
- Les établissements de crédit, étant soumis à une discipline de marché plus rigoureuse, seront tenus de publier des informations sur la structure du capital, les risques encourus et les dispositifs mis en place pour leur maîtrise.

b. Amélioration du référentiel comptable :

Parallèlement au processus de Bâle II, Bank Al-Maghrib a adopté en 2007 les normes internationales d'information financière dites IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces normes seront exigibles au secteur bancaire à compter du mois de juin 2008.

Les principaux changements apportés au Plan comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) portent sur les règles de consolidation et d'élaboration des états de synthèse consolidés, sur les méthodes de classification et d'évaluation des titres, sur la qualité du management et sur la nomination des commissaires aux comptes.

²⁰ Source BAM : « Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats de établissements de crédit », exercice 2007

Ainsi,

- l'intégration des entités dans le périmètre de consolidation se fait sur « la base de la méthode globale ou proportionnelle et porte sur l'ensemble des entreprises contrôlées exclusivement ou conjointement ». Par ailleurs, les banques sont tenues de fournir des informations complètes et pertinentes expliquant les différents postes des états financiers consolidés.
- les opérations de titres, les opérations de titrisation et les opérations de crédit bail sont soumises à de nouvelles règles comptables.
- Bank Al-Maghrib assigne un rôle de premier plan à la bonne gouvernance des établissements de crédit.
- les CAC, approuvés par la banque centrale, sont chargés de veiller à la bonne application des nouvelles règles comptables et au renforcement de la transparence des banques.

2) Activités et résultats :

Le volume global des crédits à l'économie distribués par les établissements de crédit a progressé de 22.4% sur la période 2005-07, passant de 292 Mrds de DH en 2005 à 436.3 Mrds de DH en 2007 (339.6 Mrds de DH en 2006).

En Milliards de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
Concours Global des crédits distribués	292.0	339.6	436.3	16.3 %	28.5 %
Part	55%	59%	71%	+4%	+12%
PIB (prix courant)	527.7	577.3	615.4	9.4 %	6.6 %

Source : Rapport Annuel BAM - 2007

Ces concours ont constitué près de 71% du PIB en 2007, contre à 59% en 2006 et 55% en 2005.

A. Les Ressources²¹

Le tableau suivant reprend l'évolution des ressources chez les banques commerciales :

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
TOTAL RESSOURCES	330 172	387 943	459 638	17.5 %	18.5 %
1 - Dettes envers les Sociétés de Financement	518	2 626	1 696	>100 %	-35.4 %
Part	0.2%	0.7%	0.4%	0.5%	-0.3%
2 - Dépôts de la clientèle	325 122	378 055	443 222	16.3 %	17.2 %
Part	98.5%	97.5%	96.4%	-1.0%	-1.0%
3 - Emprunts Financiers Extérieurs	2 474	2 016	1 871	-18,5 %	-7,2 %
Part	0.7%	0.5%	0.4%	-0.2%	-0.1%
4 - Titres de créance émis	2 058	5 246	12 849	>100 %	>100 %
Part	0.6%	1.4%	2.8%	0.7%	1.4%

L'analyse de la structure des ressources des banques commerciales présente une prépondérance des ressources issues des « dépôts de la clientèle » avec 97.5% en

²¹ Source : GPBM (Données 2005-2007 arrêtées au premier semestre 2008)

moyenne sur la période d'étude 2005–07 (96.4% 97.5% et 98.5% respectivement en 2007, 2006 et 2005).

Les ressources globales des banques commerciales ont atteint 459.6 Mrds de DH en 2007 contre 330.2 Mrds de DH en 2005 (387.9 Mrds de DH en 2006).

L'augmentation de 39.2% sur la période d'étude s'explique par les variations des éléments suivants :

1. Une hausse de 36.3% des dépôts de la clientèle

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
TOTAL RESSOURCES	330 172	387 943	459 638	17.5%	18.5%
Dépôts de la clientèle	325 122	378 055	443 222	16.3%	17.2%
Part	98.5%	97.5%	96.4%	-1.0%	-1.0%
Comptes chèques	135 467	157 806	191 152	16.5%	21.1%
Part	41.7%	41.7%	43.1%	0.1%	1.4%
Comptes courants	45 094	55 510	73 103	23.1%	31.7%
Part	13.9%	14.7%	16.5%	0.8%	1.8%
Comptes d'épargne	43 718	47 933	52 864	9.6%	10.3%
Part	13.4%	12.7%	11.9%	-0.8%	-0.8%
Dépôts à terme	91 306	105 852	111 922	15.9%	5.7%
Part	28.1%	28.0%	25.3%	-0.1%	-2.7%
Autres dépôts et comptes créditeurs *	9 538	10 954	14 182	14.9%	29.5%
Part	2.9%	2.9%	3.2%	0.0%	0.3%

* Hors pensions reçues

Les dépôts à vue (comptes à vue et comptes épargne) ont représenté en totalité 69.9% en moyenne des dépôts de la clientèle sur la période 2005-07. La contribution des dépôts à terme est, quant à elle, de 27.1% en moyenne.

Les dépôts de la clientèle se sont situés à 443.2 Mrds de DH en 2007 contre 325.1 Mrds de DH en 2005 (378.1 Mrds de DH en 2006). Cette augmentation de 129.5 Mrds de DH s'explique par les variations suivantes :

- Une hausse de 83.7 Mrds de DH (soit +46.4%) des « comptes à vue créditeurs » ;
Ils ont atteint 264.3 Mrds de DH en 2007 contre 180.6 Mrds de DH en 2005 (213.3 Mrds de DH en 2006).
- Une hausse de 9.1 Mrds de DH (soit +20.9%) des « comptes d'épargne » ;
Ils sont passés de 43.7 Mrds de DH en 2005 à 52.9 Mrds de DH en 2007 (47.9 Mrds de DH en 2006).
- Un accroissement de 20.6 Mrds de DH (soit +22.6%) des « dépôts à terme » ;
Malgré une baisse relative de 2.8% dans sa contribution dans la formation des ressources des banques commerciales, les « dépôts à terme » augmentent à 111.9 Mrds de DH en 2007 contre 91.3 Mrds de DH en 2005 (105.9 Mrds de DH en 2006).

2. Une forte progression des ressources issues des émissions de certificats de dépôt

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
TOTAL RESSOURCES	330 172	387 943	459 638	17.5 %	18.5 %
Titres de créance émis	2 058	5 246	12 849	>100 %	>100 %
Part	0.6 %	1.4 %	2.8 %	0.7 %	1.4 %
Titres de Créance Négociables	1 419	4 702	12 849	>100%	>100%
Part	69.0%	89.6%	98.4%	20.7%	8.8%
Emprunts obligataires émis	639	544	400	-14,9%	-26,5%
Part	31.0%	10.4%	3.1%	-20.7%	-7.3%

L'émission de titres de créances relève essentiellement des certificats de dépôts soit à hauteur de 85.7% en moyenne sur la période d'étude. Les emprunts obligataires représentent seulement 14.8% sur la même période.

L'encours des certificats de dépôts augmentent fortement pour atteindre 12.6 Mrds de DH en 2007 contre 2.1 Mrds de DH en 2005 (5.2 Mrds de DH en 2006).

Les emprunts obligataires s'élèvent à 0.4 Mrds de DH en 2007 contre 0.6 Mrds de DH en 2005 (0.5 Mrds de DH en 2006).

3. Une forte hausse des « Dettes envers les Sociétés de Financement ».

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
TOTAL RESSOURCES	330 172	387 943	459 638	17.5 %	18.5 %
Dettes envers les Sociétés de Financement	518	2 626	1 696	>100 %	-35.4 %
Part	0.2 %	0.7 %	0.4 %	0.5 %	-0.3 %
Comptes ordinaires des sociétés de financement	409	566	1 610	38.3%	>100%
Part	79.0%	21.6%	94.9%	-57.4%	73.4%
Emprunt financier interne	63	2 016	46	Ns	Ns
Part	12.2%	76.8%	2.7%	64.6%	-74.1%
Emprunt financier externe	46	44	40	-4.3%	-9.1%
Part	8.9%	1.7%	2.4%	-7.2%	0.7%

Sur la période 2005-07, les « comptes ordinaires des sociétés de financement » contribuent à hauteur de 65.1% aux « dettes envers les sociétés de financement ». Les « Emprunts financiers internes » et les « Emprunts financiers externe » contribuent respectivement de 30.5% et 4.3% en moyenne le long de la période d'étude.

Ces dettes s'élèvent à 1.7 Mrds de DH en 2007 contre 0.5 Mrds de DH en 2005 (2.6 Mrds de DH en 2006).

4. Les « Emprunts Extérieurs » ont baissé de 24.4% entre 2005 et 2007 passant de 2.5 Mrds de DH en 2005 à 1.9 Mrds de DH en 2007 (2.0 Mrds de DH en 2006).

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
TOTAL RESSOURCES	330 172	387 943	459 638	17.5 %	18.5 %
Emprunts Financiers Extérieurs Part	2 474 0.7 %	2 016 0.5 %	1 871 0.4 %	-18,5 % -0.2 %	-7,2 % -0.1 %

B. Les Emplois²²

Depuis la mise en application du PCEC en 2001, le GPBM présente ses statistiques selon la nouvelle classification des emplois des banques. Ainsi, la rubrique « Crédits à l'Economie » est ventilée entre les Créances sur les Sociétés de Financement et les Créances sur la clientèle.

1) Les crédits à l'économie

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
1 - Créances sur les Sociétés de Financement Part	22 128 9.9 %	27 326 10.0 %	42 560 11.8 %	23.5 % 0.0 %	55.7 % 1.8 %
2 - Créances sur la clientèle Part	200 437 90.1 %	246 865 90.0 %	318 049 88.2 %	23,2 % 0.0 %	28.8 % -1.8 %
CREDITS A L'ECONOMIE	222 565	274 192	360 609	23.2 %	31.5 %

Le total des crédits à l'économie distribués par les banques commerciales a été multiplié par 1,6x le long de la période d'étude, passant de 222.5 Mrds de DH en 2005 à 360.6 Mrds de DH en 2007 (274.2 Mrds de DH en 2006).

Cette tendance est principalement expliquée par l'évolution des créances sur la clientèle qui représentent 89.4% en moyenne du total des crédits distribués par les banques commerciales entre 2005 et 2007.

²² Source : GPBM (Données 2005-2007 arrêtées au premier semestre 2008)

a. Créances sur la clientèle :

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
CREDIT A L'ECONOMIE	222 565	274 192	360 609	23.2 %	31.5 %
Créances sur la clientèle	200 437	246 865	318 049	23.2 %	28.8 %
Part	90.1 %	90.0 %	88.2 %	0.0 %	-1.8 %
Comptes Chèques débiteurs	1 858	2 591	4 203	39.4%	62.2%
Part	0.9%	1.0%	1.3%	0.1%	0.3%
Comptes Courants débiteurs	34 243	40 965	57 150	19.6%	39.5%
Part	17.1%	16.6%	18.0%	-0.5%	1.4%
Crédits de trésorerie	37 344	50 567	56 865	35.4%	12.5%
Part	18.6%	20.5%	17.9%	1.9%	-2.6%
Crédits à l'équipement	45 726	55 880	72 076	22.2%	29.0%
Part	22.8%	22.6%	22.7%	-0.2%	0.0%
Crédits à la consommation	10 258	13 231	18 712	29.0%	41.4%
Part	5.1%	5.4%	5.9%	0.2%	0.5%
Crédits immobiliers	43 786	57 841	84 267	32.1%	45.7%
Part	21.8%	23.4%	26.5%	1.6%	3.1%
Autres crédits *	4 619	4 406	4 999	-4.6%	13.5%
Part	2.3%	1.8%	1.6%	-0.5%	-0.2%
CSC nettes de provisions et d'AR	6 363	5 096	3 493	-19.9%	-31.5%
Part	3.2%	2.1%	1.1%	-1.1%	-1.0%
Provisions sur CSC	16 239	16 288	16 284	0.3%	0.0%
Part	8.1%	6.6%	5.1%	-1.5%	-1.5%

Au titre de l'exercice 2007, les créances sur la clientèle ont atteint 318.0 Mrds de DH contre 200.4 Mrds de DH en 2005 (246.9 Mrds de DH en 2006).

Sur la période 2005-07, plus de 80% des créances sur la clientèle distribué concerne :

- les crédits immobiliers (22.7% en moyenne),
- les crédits à l'équipement (23.9% en moyenne),
- les crédits de trésorerie (19.0% en moyenne), et
- les comptes courants (17.2% en moyenne).

Quant aux crédits à la consommation, ils ont représenté 5.5% en moyenne du total de ces créances.

L'évolution des créances sur la clientèle distribuées par les banques commerciales (+117.6 Mrds de DH) s'explique principalement par la hausse :

- des crédits immobiliers, à hauteur de 34.4% ;
- des crédits à l'équipement, à hauteur de 22.4% ;
- des comptes courants, à hauteur 19.5% ;

- des crédits de trésorerie, à hauteur de 16.6%.

b. Créances sur les sociétés de financement :

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
CREDIT A L'ECONOMIE	222 565	274 192	360 609	23.2 %	31.5 %
Créances sur les Sociétés de Financement	22 128	27 326	42 560	23.5 %	55.7 %
Part	9.9 %	10.0 %	11.8 %	Ns	1.8 %
Comptes ordinaires	1 378	2 547	3 255	84.9%	27.8%
Part	6.2%	9.3%	7.6%	3.1%	-1.7%
Comptes et Prêt de Trésorerie à terme	6 044	10 728	12 222	77.5%	13.9%
Part	27.3%	39.3%	28.7%	11.9%	-10.5%
Prêts financiers	14 696	14 041	27 080	-4.5%	92.9%
Part	66.4%	51.4%	63.6%	-15.0%	12.2%
CSC nettes de provisions et d'Agiors Réservés	6	6	-	-3.3%	-100.0%
Part	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns
Provisions sur les CSC	4	4	3	-	-3.4%
Part	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns

Les créances sur les sociétés de financement sont passées de 22.1 Mrds de DH en 2005 à 42.6 Mrds de DH en 2007 (27.3 Mrds de DH en 2006).

Sur la période 2005-07, les créances sur les sociétés de financement restent dominées par les Prêts Financiers (60.5% en moyenne) suivi des Comptes et Prêts de Trésorerie à terme (31.8% en moyenne). Les comptes ordinaires représentent en moyenne 7.7% de l'ensemble des créances sur les sociétés de financement.

L'augmentation des créances sur les sociétés de financement (+20.4 Mrds de DH) s'explique par la hausse :

- des Prêts financiers, à hauteur de 60.6% ;
- des comptes et prêts de trésorerie à terme, à hauteur de 30.2% ;
- des comptes ordinaires, à hauteur de 9.2%

c. Les créances en souffrance

Les créances en souffrance s'élèvent à 3.5 Mrds de DH en 2007 contre 6.4 Mrds de DH en 2005 (5.1 Mrds de DH en 2006) et portent en quasi totalité sur la clientèle hors sociétés de financement.

Elles ont enregistré une baisse de 45.1% sur la période d'étude 2005-07 et ne représentent plus que 1.0% du total des créances à l'économie en 2007 contre 2.9% en 2005 (1.9% en 2006).

La qualité des actifs du système bancaire marocain s'est améliorée (couverture des créances douteuses) suite au processus d'assainissement des portefeuilles de crédits engagés par l'ensemble des banques.

Cette démarche demeure encouragée au niveau institutionnel par la mise en place des règles de Bâle II. Ainsi, le ratio des créances en souffrances²³ a été ramené en 2007 à

²³ Taux des créances en souffrance = créances en souffrance brutes / crédit à l'économie

5.5% du portefeuille de crédits des banques contre 7.8% et 10.2% respectivement en 2006 et 2005.

2) Engagements par signature

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers.

C'est le cas notamment des crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

En Millions de DH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
ENGAGEMENTS HORS BILAN	71 128	82 163	120 008	15.5 %	46.1 %
Engagements de financement donnés	24 344	28 840	54 289	18.5%	88.2%
Part	34.2%	35.1%	45.2%	0.9%	10.1%
dont Engagements en faveur de la Clientèle	16 349	28 081	49 749	71.8%	77.2%
Engagements de garantie donnés	46 409	52 925	65 298	14.0%	23.4%
Part	65.2%	64.4%	54.4%	-0.8%	-10.0%
dont Engagements d'ordre de la Clientèle	23 581	37 784	43 868	60.2%	16.1%
Provisions sur engagements par signature	375	398	421	6.1%	5.8%
Part	0.5%	0.5%	0.4%	0.0%	-0.1%

Source : Statistiques GPBM

Le volume global des engagements par signature s'est établi à 120.0 Mrds de DH en 2007 contre 71.1 Mrds de DH en 2005 (82.2 Mrds de DH en 2006).

Le long de la période 2005-07, les engagements par signature incarnent essentiellement des engagements de garantis donnés (à hauteur de 61.4% en moyenne) suivis des engagements de financements donnés (à hauteur de 38.2% en moyenne).

L'évolution des engagements par signature (+48.9 Mrds de DH sur la période d'étude) s'explique par l'augmentation des engagements de :

- financement donnés, à hauteur de 61.3%. Ces engagements sont essentiellement donnés en faveur de la clientèle (85.4% en moyenne).
- garantis donnés, à hauteur de 38.6%. Ces engagements sont essentiellement d'ordre de la clientèle (63.1% en moyenne).

3) Les Parts de Marché

Calculées sur la base des statistiques GPBM relatives aux données communiquées à fin décembre 2007, les parts de marchés des six principales banques commerciales sont reprises dans le tableau suivant²⁴ :

²⁴ Le calcul de la part de marché de la BMCI est basé sur les données communiquées par le GPBM et non sur les chiffres du bilan de la Banque tels qu'ils ressortent à fin décembre 2007.

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	SG	CDM
TOTAL RESSOURCES	29.2 %	28.8 %	15.3 %	9.7 %	9.2 %	6.3 %
1 - Dettes envers les Sociétés de Financement	13.9%	41.1%	37.5%	3.6%	3.5%	0.2%
2 - Dépôts de la clientèle	29.8%	29.7%	15.7%	8.8%	8.6%	6.3%
CREDITS A L'ECONOMIE	29.5 %	23.8 %	15.8 %	11.3 %	10.2 %	6.5 %
1 - Créances sur les Sociétés de Financement	35.2%	18.7%	18.4%	7%	16.3%	4.3%
2 - Créances sur la clientèle	28.8%	24.5%	15.4%	11.9%	9.4%	6.8%

Le secteur bancaire est concentré autour de trois banques commerciales (AWB, BCP et BMCE), qui se partagent 73.3% de parts de marché en terme de ressources et 69.1% en terme de crédits à l'économie (données 2007).

C. La rentabilité du secteur bancaire :

En MDH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
Produit Net Bancaire	19 937.2	22 037.5	25 924.1	10.5%	17.6%
Résultat Brut d'Exploitation	10 681.8	11 727.4	15 638.5	9.8%	33.4%
Résultat Net	2 062.7	6 623.0	8 971.1	>100%	35.5%
Total Bilan	455 757.4	538 231.7	654 665.2	18.1%	21.6%
Fonds Propres	34 658.9	37 548.6	43 204.9	8.3%	15.1%
Rentabilité des Actifs	0.5%	1.2%	1.4%	0.8%	0.1%
Rentabilité des fonds propres	6.0%	17.6%	20.8%	11.7%	3.1%

Source : BAM

Le long de la période 2005-07, la rentabilité des banques s'est fortement améliorée : le résultat net a été multiplié par 4.3x. Il est passé de 2.1 Mrds de DH en 2005 à 9.0 Mrds de DH en 2007 (6.6 Mrds de DH en 2006).

Cette performance résulte de l'accroissement du PNB en parallèle à une certaine maîtrise des charges. Ainsi, le PNB sectoriel a affiché un taux de croissance annuel moyen de 14.0%, au moment où le coût du risque annuel²⁵ a cédé près de 28 pts, passant de 35.3% en 2005 à 7.6% en 2007 (14.8% en 2006).

La rentabilité des actifs²⁶ s'est améliorée sur la même période, gagnant 0.9 points : elle s'élève à 1.4% en 2007 contre 1.2% en 2006 et 0.5% en 2005.

La rentabilité des fonds propres²⁷ a été multipliée par 3.5x entre 2005 et 2007, atteignant 20.8% en 2007 contre 17.7% en 2006 et 6.0% en 2005.

²⁵ Rapport entre les dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et le RBE.

²⁶ Rapport entre le résultat net et le total bilan

²⁷ Rapport entre le résultat net et les fonds propres. Ces derniers se composent du capital, des réserves et primes liées au capital, des actionnaires. Capital non versés, du report à nouveau, du résultat net en instance d'affectation, et du résultat net de l'exercice en cours.

V. ACTIVITE DU GROUPE BMCI²⁸

1) Principaux produits commercialisés par la BMCI

a. LES CARTES²⁹

⇒ **Carte Reflex VISA Electron**

La carte Reflex VISA Electron est une carte à puce de retrait et paiement domestique, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde et l'autorisation disponible.

⇒ **Carte VISA Classic**

La VISA Classic est une carte à puce domestique qui permet une grande souplesse d'utilisation en paiement et en retrait grâce à des autorisations élevées.

Elle est acceptée chez les commerçants affiliés à VISA ainsi que dans les GAB BMCI et ceux des confrères.

⇒ **Carte MasterCard Privilège Gold**

Avec cette carte à puce, la BMCI offre à ses clients haut de gamme, une carte aux capacités de paiement et retrait étendues, assortie d'une multitude de services (commande de chéquier dans les GAB BMCI, possibilité de débit différé, etc.)

⇒ **Carte VISA Gold International**

C'est une carte à puce haut de gamme qui offre aux clients qui se déplacent à l'étranger des possibilités de retrait et de paiement importantes ainsi que des services à forte valeur ajoutée (assurance perte & vol en inclusion, assistance en cas de perte ou de vol de la carte, dépannage cash, etc.).

⇒ **Carte Visa Platinum**

Prestigieuse, la carte à puce Visa Platinum est une carte de paiement et de retrait à usage local destinée aux clients VIP de la BMCI.

Elle offre des possibilités de retrait et de paiement conséquentes, un support privilégié³⁰, de même qu'une inscription au programme Maroc Premium, qui comprend des réductions et des avantages chez de nombreux commerçants au Maroc, des guides haut de gamme et un magazine.

⇒ **Carte VISA Electron Odyssée**

Très pratique pour les clients se déplaçant à l'étranger, cette carte à puce est une carte prépayée pour les dotations à l'international : dotation touristique, dotation Omra, dotations pour voyages professionnels.

⇒ **Carte VISA 3 Fois**

Lancée en avant première au Maroc par la BMCI, la carte Visa 3 Fois est une carte innovante qui permet aux clients de régler leurs dépenses en 3 fois.

Que ce soit pour un coup de cœur, un imprévu ou tout simplement une dépense importante, la carte Visa 3 Fois offre à ses détenteurs la possibilité d'étaler leurs règlements dans le temps et de préserver ainsi l'équilibre de leurs budgets.

²⁸ Base : Comptes Consolidés

²⁹ Toutes les cartes BMCI VISA et MASTER CARD sont à puce.

³⁰ Numéro d'appel exclusif pour les porteurs

⇒ **Carte VISA Alizé International**

C'est une carte à puce de retrait et de paiement domestique et international, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde et l'autorisation disponible.

b. LES PACKAGES

⇒ **Présence Plus**

Le Contrat Présence Plus est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, qui permet au client de mieux vivre sa Banque au quotidien.

Dans ce contrat, diverses formules sont proposées au client en fonction de ses revenus et de son endettement global.

⇒ **Le Pack Intégral**

Le Pack Intégral est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, spécifiquement conçu pour les salariés des entreprises signataires d'une Convention avec la BMCI.

⇒ **Le Pack Moumayaz**

C'est est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, spécifiquement conçu pour les fonctionnaires et agents de l'Etat.

⇒ **Im@gine**

Im@gine est une offre packagée pour les 18-25 ans, comprenant des produits et services bancaires adossés au compte de chèques et des avantages extra bancaires. Cette offre se décline en deux formules proposée en fonction de la situation du client une formule « Jeune Etudiant », et une formule « Jeune Actif ».

⇒ **Be Free**

Cette offre est destinée aux jeunes de moins de 18 ans pour les aider à se familiariser progressivement avec le monde de la banque.

Avec cette formule, les mineurs disposent d'un compte d'épargne rémunéré et productif d'intérêts, fonctionnant selon les mêmes conditions qu'un compte sur carnet et assorti d'une carte de retrait B Free.

⇒ **Jiware**

Cette offre, à destination des Marocains Résidents à l'Etranger, est une association de produits et services bancaires adossés au compte en dirhams convertibles.

L'offre Jiware propose en option la carte privative « Jiware » permettant des transferts rapides et pratiques. Des avantages spécifiques sont, par ailleurs, réservés aux clients bancarisés BMCI/ BNPP.

⇒ **Im@gine International**

C'est une offre à destination des étudiants. Elle est une association de produits et services bancaires adossés au compte.

L'offre propose les produits de banque au quotidien (compte, carte, bmcinet) et d'avantages complémentaires permettant des transferts rapides et pratiques, et des avantages spécifiques réservés aux clients bancarisés BMCI/BNPP, ainsi que l'accès à

différents crédits pour financer leurs études au Maroc ou à l'étranger : Crédit Start, Crédit Sup, Crédit Sup Plus.

c. ASSURANCE

⇒ **Assur Plus-Vie**

Cette offre garantit le versement d'un capital déterminé à l'avance par le souscripteur, en sa faveur s'il est atteint d'invalidité totale et définitive, ou en faveur des bénéficiaires désignés par lui ou à ses ayants droit, s'il décède.

⇒ **Assur-Plus Hospitalisation & Indemnité Pro**

Elle garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie.

⇒ **Assur-Plus Retraite**

C'est un contrat qui permet au client de se constituer une retraite par capitalisation, moyennant le versement de primes périodiques et ou complémentaires, et qui prévoit en plus un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du client.

⇒ **Assur-Plus Réussite**

Cette offre permet de constituer progressivement une épargne par capitalisation pour assurer le financement des études supérieures d'un enfant ou le doter d'un capital destiné à faciliter son entrée dans la vie active.

⇒ **Assur-Plus Habitation**

Cette multirisque habitation est destinée à tout client particulier propriétaire, copropriétaire ou locataire d'un logement à usage d'habitation qu'il occupe à titre de résidence principale ou secondaire.

Ce contrat offre un éventail complet de garanties pour la couverture du patrimoine personnel, des responsabilités civiles inhérentes à la vie privée et des accidents de travail du personnel de maison.

Ce contrat peut être souscrit lors de l'octroi des prêts immobiliers.

⇒ **Assur-Plus Protection Accidents**

Ce produit d'assurance permet au client, ainsi que sa famille, de bénéficier d'une couverture complète en cas d'accident de la vie quotidienne : une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, une garantie d'assistance 24h/24 et 7j/7, et le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale ou partielle.

⇒ **Assur-Plus Carte**

C'est un contrat d'assurance qui permet au client de se faire rembourser les pertes pécuniaires subies, à concurrence des montants garantis, suite au vol ou à la perte de sa carte bancaire, ainsi que le retrait effectué par force et vol par agression des montants retirés.

d. ASSISTANCE

⇒ **Assur-Plus Assistance MRE**

Ce contrat MRE regroupe un ensemble de produits d'assistance complémentaires. Il est destinée aux MRE et intervient 24h/24 et 7j/7 en cas de sinistre survenu lors des déplacements des bénéficiaires vers le Maroc ou à partir du Maroc dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».

⇒ **Secours Plus**

C'est un ensemble de produits d'assistance complémentaires, destiné à toute personne résidant au Maroc et intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».

e. TELEMATIQUE

⇒ **BMCI Net Particuliers**

BMCI Net (www.bmcinet.net) permet au client de gérer ses comptes 24h/24 et 7j/7 sans se déplacer, au moment qui lui convient le mieux.

Le site comprend une partie libre accessible au public et une partie privée réservée aux clients abonnés.

⇒ **BMCI SMS**

C'est un service de banque à distance qui permet au client de recevoir sur son téléphone portable des informations sur son compte sous forme de message texte succinct.

f. CREDITS

⇒ **Prêt projet Plus :**

C'est un prêt à financement multiple qui s'articule autour d'une tranche de crédit habitat (Prêt Habita Plus) et d'une tranche de crédit consommation.

Une solution de financement qui fait bénéficier le client non seulement d'un crédit immobilier mais également d'un crédit privé, pour réaliser un 2^{ème} projet (meubler sa maison, acheter une voiture, financer son mariage...), avec des montants importants, des durées allongées et sans obligation de décliner le motif du prêt à la consommation.

⇒ **Prêt Habitat Plus**

C'est une formule de crédit entièrement personnalisée, destinée à financer les investissements relatifs à des locaux exclusivement à usage d'habitation au titre d'une résidence principale ou secondaire :

- Logement neuf ou ancien ;
- Travaux de grosses réparations ;
- Création d'une surface habitable nouvelle, par surélévation ou agrandissement de locaux existants.
- Terrain avec construction simultanées ou projet de construction ;
- Constructions sur un terrain appartenant déjà au client ;
- L'acquisition d'un terrain destiné à être construit au titre d'une résidence principale ou secondaire.

⇒ **Prêt Habitat Plus : Le Crédit Complémentaire**

Le crédit complémentaire est un crédit à caractère privé dont l'octroi dépend de l'octroi du crédit habitat. Il sert à financer les dépenses annexes à l'acquisition d'une résidence comme l'aménagement ou encore les frais divers liés à l'acquisition du nouveau logement (frais de notaire et d'inscription, commission d'agent,...).

⇒ **Prêt Habitat Plus In fine**

Le crédit habitat In Fine est un montage financier original qui a pour principe de jumeler un produit de crédit habitat in fine et un produit de placement par capitalisation, en l'occurrence « Assur-Plus Retraite ».

⇒ **Le Crédit Rechargeable**

C'est un crédit à la consommation garanti par l'hypothèque prise sur un crédit immobilier en cours d'amortissement chez la BMCI.

Le rechargement de l'hypothèque consiste, pour l'emprunteur, à utiliser la partie remboursée du crédit et dégageant une partie de l'hypothèque initialement inscrite au profit de la BMCI en garantie d'un Prêt Habitat ou d'un Prêt Projet Plus.

⇒ **Prêt Perso**

Traité par la filiale « BMCI Crédit Conso » et commercialisé par la BMCI, ce prêt est une formule de crédit destinée à répondre aux besoins de financement des ménages.

Le Prêt Perso permet notamment l'acquisition de bien de consommation, la couverture de frais exceptionnels ou de dépenses liées à la vie quotidienne.

⇒ **La Carte Aurora Viva MasterCard**

Cette carte, émise par « BMCI Crédit Conso » et commercialisée par la BMCI, permet au client de réaliser des achats ou des retraits d'espèces à crédit grâce à une réserve d'argent permanente et accessible à tout moment.

Le montant de la réserve est déterminé en fonction du segment du client et se reconstitue automatiquement au fur et à mesure des remboursements mensuels.

La réserve d'argent permanente permet de couvrir des dépenses imprévues, la gestion de budget, l'achat de biens de consommation ménagers, ou encore le financement de vacances.

⇒ **Crédit Privé**

C'est une formule de crédit à la consommation destinée à répondre aux besoins de financement des ménages d'un montant supérieur à 200 KDH, ou n'entrant pas dans le cadre d'un financement par Prêt Perso option Confort, commercialisée par « BMCI Crédit Conso ».

⇒ **Le Rachat de Crédit Consolidé**

La formule du « Rachat de Crédit Consolidé d'un prêt habitat et d'un Crédit privé » permet à la BMCI d'être plus dynamique en matière de conquête d'une nouvelle clientèle et consiste à associer le rachat de l'encours d'un prêt habitat à celui de l'encours d'un crédit privé pour offrir aux clients et prospects une solution de financement moins coûteuse et plus avantageuse.

⇒ **FOGALEF**

FOGALEF est un Fonds de Garantie Logement Education – Formation mis en place par la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation au profit de ses adhérents pour leur permettre d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses.

Ce fonds de garantie a fait l'objet d'une convention signée entre la Fondation Mohammed VI, le GPBM, la CDG et la CCG.

⇒ **FOGARIM**

L'ETAT met à la disposition de la CCG, qui en accepte la gestion (en contrepartie d'une commission de gestion) un Fonds destiné à subventionner les prêts au logement social, accordés aux populations à revenus pas justifiables & non propriétaires de logement principal .

g. EPARGNE

⇒ **LE COMPTE SUR CARNET**

Le compte sur carnet est un compte d'épargne à vue combinant rémunération et liquidité.

⇒ **PLAN EPARGNE PLUS**

Plan EPARGNE PLUS est un contrat qui permet au client de se constituer progressivement une épargne, moyennant le versement de primes périodiques et / ou complémentaires qui génèrent des produits financiers.

⇒ **PATRIMOINE PLUS**

PATRIMOINE PLUS est un contrat qui permet au client de faire fructifier un capital à moyen et long terme, moyennant des versements libres.

h. Evolution des crédits :

Classé par type de crédit au cours des trois derniers exercices, l'encours des crédits distribués par le Groupe a évolué comme suit :

En MDH	2 005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
TOTAL CREDITS (*)	33 748.1	38 849.4	49 603.5	15.1 %	27.7 %
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (**)	7 309.0	8 010.5	9 311.4	9.6 %	16.2 %
Part	21.7%	20.6%	18.8%	-1.0%	-1.8%
Créances sur la clientèle (***)	26 439.0	30 838.9	40 292.1	16.6 %	30.7 %
Part	78,3%	79,4%	81.2%	1.0%	1.8%

Source : BMCI

(*) : Encours net des crédits.

(**) : Y compris les engagements hors bilan envers les établissements de crédit et assimilés.

(***) : Y compris les créances acquises par affacturage.

L'encours global des crédits distribués s'élève à 49.6 Mrds de DH en 2007 contre 33.7 Mrds de DH en 2005 (38.8 Mrds de DH en 2006).

Cette hausse de 47.0% s'explique principalement par les créances sur la clientèle qui représentent 79.7% en moyenne du total des crédits distribués par le Groupe.

Les créances sur la clientèle du Groupe s'élèvent à 40.3 Mrds de DH en 2007 contre 26.4 Mrds de DH en 2005 (30.8 Mrds de DH en 2006).

En MDH	2 005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
TOTAL CREDITS	33 748.1	38 849.4	49 603.5	15.1 %	27.7 %
Créances sur la clientèle	26 439.0	30 838.9	40 292.1	16.6 %	30.7 %
Part	78,3 %	79,4 %	81,2 %	1,0 %	1,8 %
Crédits de trésorerie	13 241.8	16 396.2	19 012.9	23.8 %	16.0 %
Part	50,1 %	53,2 %	47,2 %	3,1 %	-6,0 %
Crédits à la consommation	537.7	929.6	1 368.0	72.9 %	47.2 %
Part	2,0 %	3,0 %	3,4 %	1,0 %	0,4 %
Crédits à l'équipement	5 768.1	5 449.8	7 236.1	-5.5 %	32.8 %
Part	21,8 %	17,7 %	18,0 %	-4,1 %	0,3 %
Crédits immobiliers	5 686.3	6 532.6	10 560.2	14.9 %	61.7 %
Part	21,5 %	21,2 %	26,2 %	-0,3 %	5,0 %
Autres crédits	141.3	370.1	1 022.9	>100 %	>100 %
Part	0,5 %	1,2 %	2,5 %	0,7 %	1,3 %
Créances acquises par affacturage	466.7	486.5	688.1	4.2 %	41.4 %
Part	1,8 %	1,6 %	1,7 %	-0,2 %	0,1 %
Intérêts à recevoir	70.1	106.3	150.6	51.6 %	41.6 %
Part	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,1 %	0,0 %
Créances en souffrance	527.0	567.8	253.3	7.7 %	-55.4 %
Part	2,0 %	1,8 %	0,6 %	-0,2 %	-1,2 %

Source : BMCI

Les crédits de trésorerie représentent, sur la période 2005-07, 50.1% en moyenne de l'encours global des créances sur la clientèle du Groupe. Ils sont suivis des crédits immobiliers et des crédits à l'équipement avec une contribution respective de 23.0% et 19.1% en moyenne.

L'encours des créances sur la clientèle s'est davantage renforcé le long de la période 2005-07 (soit +52.4%) sous l'effet de l'accroissement des éléments suivants :

- crédits de trésorerie : +43.6% ;
- crédits immobiliers : +85.7% ;
- crédits à l'équipement : +25.5%.

Le fléchissement des crédits à l'équipement entre 2006 et 2005 (-5,5%) s'explique essentiellement par la baisse, en volume, des crédits distribués aux entreprises non financières sur cette période. En effet, ces derniers (qui représentent en moyenne 93,8% des crédits d'équipement) sont passés de 5 746 MDH à 4 915 MDH respectivement à fin 2005 et 2006, soit une baisse de 14,5%.

Le niveau des créances en souffrance du Groupe s'est, par ailleurs, fortement réduit (0.3 Mrds de DH en 2007 contre 0.6 Mrds de DH entre 2006) traduisant ainsi l'effort d'assainissement sur le portefeuille Client, expliquée par une politique d'octroi de crédit de plus en plus rigoureuse, et un suivi plus intense des recouvrements.

Par segment de clientèle, la structure des crédits du Groupe se présente comme suit :

En MDH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
Créances sur la clientèle	26 439.0	30 838.9	40 292.1	16.6 %	30.7 %
Secteur Public	73.0	111.0	241.7	52.5 %	>100.0 %
Part	0.3 %	0.4 %	0.6 %	0.1 %	0.2 %
Secteur Privé	26 366.1	30 727.6	40 050.4	16.5 %	30.3 %
Part	99.7 %	99.6 %	99.4 %	-0.1 %	-0.2 %
Entreprises Financières	104.5	280.3	3 941.0	>100.0 %	Ns
Part	0.4 %	0.9 %	9.8 %	0.5 %	8.9 %
Entreprises non Financières	19 800.7	21 503.5	21 977.4	8.6 %	2.2 %
Part	75.1 %	70.0 %	54.9 %	-5.1 %	-15.1 %
Autre clientèle	6 460.9	8 943.8	14 132.0	38.4 %	58.0 %
Part	24.5 %	29.1 %	35.3 %	4.6 %	6.2 %

Source : BMCI

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement du Groupe dans le secteur privé qui représente la quasi-totalité des créances sur la clientèle distribués les trois dernières années : 40.1 Mrds de DH en 2007 contre 30.7 Mrds de DH en 2006 et 26.4 Mrds de DH en 2005.

En 2007, en données non retraitées, la part des entreprises non financières a été ramenée à 54.9% du total des créances sur le secteur privé contre 75.1% en 2005 (70.0% en 2006). A noter qu'en 2008, une opération de reclassement de crédits de trésorerie affectés initialement aux entreprises financières vers les entreprises non financières a été opérée, et concerne un montant de 3 590 MDH.

Il en résulte que, en données 2007 retraitées, le volume des crédits accordés aux entreprises non financières a progressé respectivement de 8.6% et 18.9% en 2006-05 et 2007-06. Les créances sur les entreprises financières sont passées de 280.3 MDH en 2006 à 351.5 MDH en 2007 (104.5 MDH en 2005).

Quant au poste « Autre Clientèle », son évolution s'explique essentiellement par celle des crédits liés à la promotion immobilière très active ces dernières années.

i. Evolution des dépôts :

L'évolution des dépôts par type de produits a évolué comme suit sur les trois dernières années :

En MDH	2 005	2 006	2 007	Var 06-05	Var 07-06
Comptes à vue créditeurs	14 404.5	17 556.0	23 137.8	21.9 %	31.8 %
Part	48.4 %	56.3 %	54.6 %	7.9 %	-1.7 %
Comptes d'épargne	4 081.1	4 401.9	4 745.3	7.9 %	7.8 %
Part	13.7 %	14.1 %	11.2 %	0.4 %	-2.9 %
Dépôts à terme	9 795.7	7 453.5	10 209.6	-23.9 %	37.0 %
Part	32.9 %	23.9 %	24.1 %	-9.0 %	0.2 %
Autres comptes créditeurs	1 355.2	1 681.7	4 130.8	24.1 %	>100.0 %
Part	4.6 %	5.4 %	9.8 %	0.8 %	4.4 %
Intérêts courus à payer	105.9	84.4	122.9	-20.4 %	45.7 %
Part	0.4 %	0.3 %	0.3 %	-0.1 %	0.0 %
TOTAL DEPOTS	29 742.4	31 177.5	42 346.4	4.8 %	35.8 %

L'encours global des dépôts du Groupe est de 42.3 Mrds de DH en 2007 contre 29.7 Mrds de DH en 2005 (31.2 Mrds de DH en 2006).

Ces dépôts sont constitués essentiellement par les comptes à vue créditeurs qui représentent 53.1% en moyenne, suivis par les dépôts à terme et les comptes d'épargne avec une contribution respective de 27.0% et 13.0% en moyenne le long de la période d'étude.

La part des comptes à vue créditeurs ainsi que celles des dépôts à terme et des comptes sur carnet se sont améliorées grâce au contexte d'abondance de liquidité connu par le marché jusqu'à la moitié de l'année 2007.

L'augmentation des dépôts de la clientèle de 12.6 Mrds de DH s'explique par celle des comptes à vue créditeurs (69.3%) et des autres comptes créditeurs (22.0%).

Par segment de clientèle, la structure des dépôts du Groupe se présente comme suit :

En MDH	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
Dépôts de la clientèle	29 742.4	31 177.5	42 346.4	4.8 %	35.8 %
Secteur Public Part	658.8 2.2 %	176.2 0.6 %	867.7 2.0 %	-73.3 % -1.6 %	392.5 % 1.5 %
Secteur Privé Part	29 083.6 97.8 %	31 001.3 99.4 %	41 478.7 98.0 %	6.6 % 1.6 %	33.8 % -1.5 %
Entreprises Financières Part	3 036.9 10.4 %	729.6 2.4 %	2 299.1 5.5 %	-76.0 % -8.1 %	>100 % 3.2 %
Entreprises non Financières Part	10 328.5 35.5 %	8 126.8 26.2 %	11 836.8 28.5 %	-21.3 % -9.3 %	45.7 % 2.3 %
Autre clientèle Part	15 718.2 54.0 %	22 144.9 71.4 %	27 342.8 65.9 %	40.9 % 17.4 %	23.5 % -5.5 %

La ventilation des dépôts fait ressortir l'importance du secteur privé (42.3 Mrds de DH en 2007 contre 31.2 Mrds de DH en 2006 et 29.7 Mrds de DH en 2005) dans le volume global des ressources du Groupe. Le niveau des dépôts de la clientèle du secteur public en 2006 s'explique par l'absence de DAT conséquents le 31 décembre, date de clôture des comptes.

Le long de la période 2005-07, la part du segment « Autre clientèle », constitué de la clientèle des particuliers, représente 63.8% en moyenne des dépôts issus de secteur privé.

j. Evolution des engagements par signature donnés :

Les engagements par signature ont évolué comme suit :

En MDH	2 005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
Engagements en faveur de la clientèle Part	7 597.4 71.9 %	11 020.8 81.0 %	13 755.6 85.8 %	45.1 % 9.1 %	24.8 % 4.8 %
Engagements en faveur des intermédiaires financiers Part	2 971.4 28.1 %	2 584.9 19.0 %	2 279.8 14.2 %	-13.0 % -9.1 %	-11.8 % -4.8 %
Total Engagements par signature	10 568.7	13 605.7	16 035.4	28.7 %	17.9 %

Le volume global des engagements par signature s'élève à 16.0 Mrds de DH en 2007 contre 10.6 Mrds de DH en 2005 (13.6 Mrds de DH en 2006).

Le long de la période 2005-07, les engagements par signature sont essentiellement composés des engagements en faveur de la clientèle à hauteur de 79.6% en moyenne.

VI. CAPITAL HUMAIN³¹

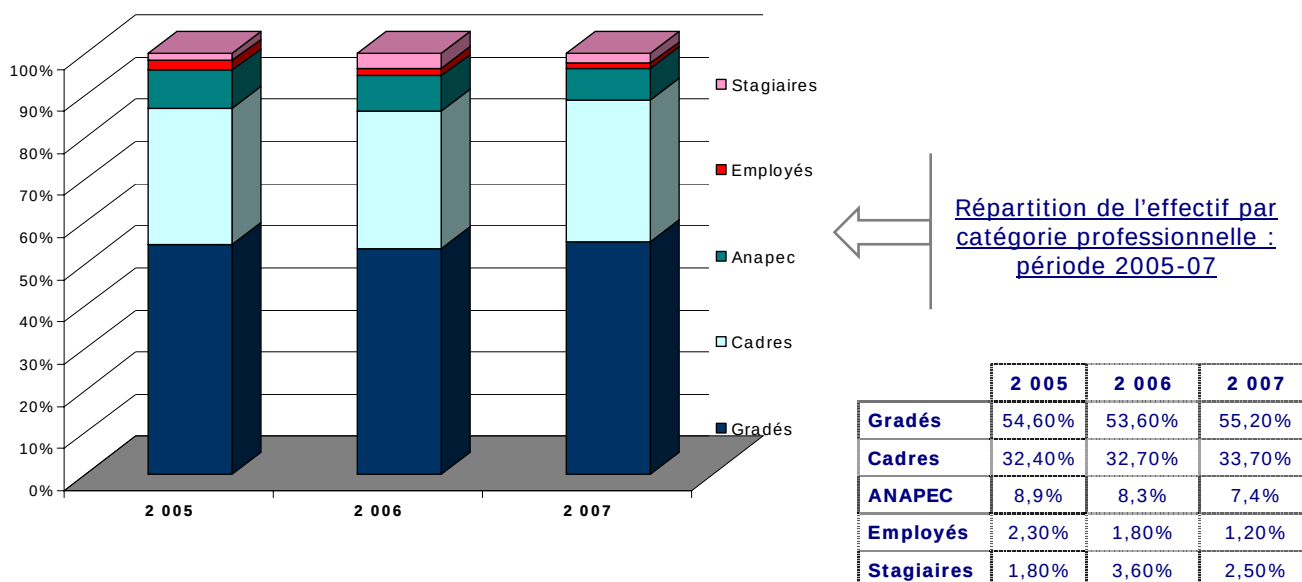
1) Effectif de la BMCI

Sur les trois dernières années, l'effectif global de la BMCI a augmenté de 12.3%, passant de 1 751 en 2005 à 1 967 en 2007 (1 907 en 2006).

	2005	2006	2007	Var 06-05	Var 07-06
Effectif permanent	1 595	1 749	1 822	9,7%	4,2%
ANAPEC	156	158	145	1,3%	-8,2%
Effectif Global	1 751	1 907	1 967	8,9%	3,1%
Dont Hommes	60.0%	60.8%	61.5%	0.8%	0.7%
Dont Femmes	40.0%	39.2%	38.5%	-0.8%	-0.7%

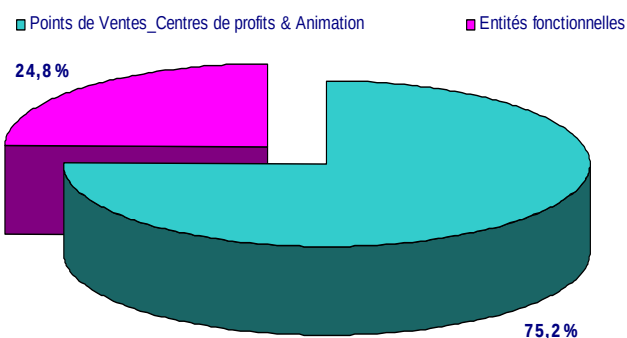
Source : BMCI

L'effectif global est, à plus de 87,4% en moyenne, composé de cadres (32.9%) et de gradés (54.5%).



³¹ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

Répartition de l'effectif par
Réseau et Organismes
Centraux : période 05-07



2) Stratégie RH de la BMCI

Le développement du capital humain de la BMCI est placé au cœur de la stratégie de la Direction Générale. Aussi, l'année 2007 a été une phase de consolidation des acquis et d'amélioration qualitative des processus de recrutement et de gestion des compétences des ressources humaines.

En matière de recrutement, avec le souci présent d'assurer la relève, la BMCI a élargi son réseau de recherche en participant à plusieurs forums aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Le système d'intégration des nouveaux embauchés a été revu et mis à niveau en instituant le tutorat. Par son approche de coaching, de conseil et d'assistance, ce système permet d'optimiser les facteurs de réussite d'intégration et de fidélisation des nouvelles recrues.

Par ailleurs, le rôle d'accompagnement et de développement des compétences demeure un objectif majeur pour l'épanouissement et la valorisation des ressources humaines de la banque. Cet important volet, que revêt la formation, s'est inscrit dans une logique de professionnalisation des méthodes suivies. Sur le plan logistique, un nouveau centre de formation a été ouvert début 2007.

En parallèle, tous les collaborateurs de la BMCI ont bénéficié de deux actions stratégiques de formation sur l'accueil téléphonique et la sécurité.

3) Politique sociale

La politique sociale menée par la BMCI concerne les principaux domaines suivants :

- Les prêts et avances au personnel : plus de la moitié du personnel de la banque bénéficie d'un encours de crédit immobilier ;
- Couverture médicale : politique de couverture sociale diversifiée et étendue ;
- Médecine préventive (vaccination contre la grippe,...);
- Fonds de solidarité (bourse d'études, maladies non couvertes par l'assurance, maladie longue durée sans solde,...) ;
- Centre de vacances et colonie de vacances ;
- Coopérative, restauration ... ;
- Prise en charge de collaborateurs pour le pèlerinage à la Mecque.

4) Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP Paribas. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION DE LA BMCI³²

1) Réseau d'Agences

La BMCI dispose, au 31 Décembre 2007, du siège à Casablanca et d'un réseau de 220 agences (soit 25 agences de plus qu'en 2006) et 244 guichets automatiques (soit 25 guichets de plus qu'en 2006).

Le réseau couvre une bonne partie du territoire national. Par ailleurs la BMCI a équipé son réseau d'agences en vidéo-surveillance. Cette opération a concerné 210 agences sur 220. Ce dispositif de dissuasion permettra de renforcer la sécurité contre les risques d'intrusion.

Réseau	2005	2006	2007
Guichets Permanents	170	195	220
Guichets Automatiques	185	219	244
Bureaux de représentation à l'étranger	2	2	1

Source : BMCI

Jusqu'en 2006, la BMCI disposait de 2 bureaux de représentation à l'étranger. L'un à Paris, l'autre à Amsterdam. Ce dernier, hérité de la fusion BMCI avec l'ex-ABN Amro Maroc, a été fermé courant l'année 2007, faute d'intérêt stratégique.

2) Moyens Techniques et Informatiques

La BMCI dispose d'un système d'information mis en place pour une gestion quotidienne des relations entre d'une part ses agents et sa clientèle, et d'autre part entre son personnel en agences et celui des organismes centraux.

Le système d'information de la BMCI est basé sur Atlas II, un « global banking » développé par BNP Paribas pour son réseau à l'international. Atlas II est une solution informatique proposant un noyau comptable accompagné de pétales (logiciels dédiés ou applications propres à la BMCI) et couvrant l'ensemble des métiers de la banque (Agence, Commerce international, Risque, Salle des marchés,...).

Dans sa conception, Atlas II (et ses pétales) est entièrement tourné vers le client. C'est un système centralisé et On Line. Il offre une forte paramétrabilité permettant d'élargir l'offre Produits et d'assurer une réactivité, en temps réel, face aux attentes de la clientèle de la Banque.

Le serveur Atlas II de la BMCI est hébergé, dans un Hub informatique de BNP Paribas à Marne (Région Parisienne). Dans ce même Hub est concentré l'ensemble des serveurs centraux de BNP Paribas en Europe et en Afrique. Le site de Marne répond aux exigences internationales en terme d'infrastructure et de norme de sécurité.

³² Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

En local, nous disposons d'une centaine de serveurs départementaux et de serveurs d'infrastructures installés dans un CTI au niveau du siège. Nous disposons d'un centre de back up distant et opérationnel permettant d'assurer le PCA en cas de sinistre.

Notre infrastructure Télécom est basée sur un réseau privé constitué de liaisons spécialisées secourues (LL+) et d'équipements de routage intelligents (Cisco) pilotés par les compétences de la BMCI. Notre réseau est entièrement sécurisé (par des FireWalls et des DMZ).

Enfin, les 2000 postes de travail et les 800 imprimantes répartis dans tout le réseau ont été entièrement renouvelés ces dernières années.

3) Qualité

Conformément à son plan moyen terme CAP 2009, la BMCI a étendu sa démarche de certification à d'autres activités.

Suite à l'audit, réalisé par Bureau Veritas Certification, les auditeurs ont certifié les virements internationaux et ils ont confirmé la certification des opérations documentaires sans aucune non-conformité en soulignant la qualité et la maturité de notre Système de Management de la Qualité. Ils ont également mis l'accent sur l'engagement du Management et l'implication des collaborateurs du périmètre concerné ainsi que sur la forte orientation client et le déploiement de la dynamique d'amélioration.

Défini dans le plan stratégique CAP 2009 comme un des projets prioritaires de grande envergure, le projet d'amélioration de l'accueil téléphonique s'est déroulé selon les étapes suivantes :

- Conception des outils : Charte Accueil Téléphonique, film pédagogique ;
- Organisation d'un Team Building ;
- Formation de l'ensemble des collaborateurs ;
- Des audits téléphoniques sont régulièrement réalisés.

L'année 2007 a été également marquée par la mise en place de FICRA « Fldélisation de la Clientèle grâce à une Réactivité Accrue », démarche participative faisant appel aux suggestions d'amélioration de l'ensemble des collaborateurs.

FICRA est, en interne, le sigle officiel pour communiquer en matière d'innovation. Il s'inscrit en parallèle du chantier du Groupe BNP Paribas intitulé « Innov@ction ». FICRA intègre les phases de collecte, d'évaluation et de mise en œuvre des idées. Elle inclut le pilotage du processus et la reconnaissance des auteurs.

VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Dans un environnement bancaire en constante évolution, la BMCI a accéléré son développement et a su pérenniser une dynamique de croissance qui lui a permis de consolider les bases d'une gestion active, saine, orientée principalement vers une réorganisation de la dynamique interne de la Banque et une implication de plus en plus vive auprès de sa clientèle (particuliers, professionnels et entreprises).

La banque entend continuer dans sa politique de maîtrise des charges et de contrôle des risques afin de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité.

Cette stratégie exige de la BMCI un engagement substantiel en ressources humaines et matérielles, et lui impose une présence en force dans tous les compartiments du marché financier, à travers :

1. L'appui au Réseau & la relation avec la clientèle :

- L'accélération du développement du réseau d'agences pour atteindre 280 à 300 agences à l'horizon 2010 ;
- La personnalisation et la fidélisation de la relation avec la clientèle, notamment par le déploiement d'une approche de proximité plus accentuée auprès celle acquise ou ciblée ;

2. La vision opérationnelle :

- Le renforcement et la diversification des Ressources de la Banque, et l'amélioration des parts de marché Ressources & Emplois auprès de la clientèle des Particuliers et des Entreprises ;
- La différenciation par une « Offre Produits » innovante et compétitive avec une qualité de service supérieure ;
- La poursuite de l'optimisation des structures et des processus opérationnels ;
- Un meilleur positionnement sur les opérations sophistiquées à forte valeur ajoutée (financements structurés, *Corporate Finance*) ;

3. L'intégration du Cross Selling comme un levier de développement :

- Le développement des activités financières relevant directement de la Banque (Salle des Marchés) ou gérées par le biais des filiales spécialisées telles que BMCI Finance (ingénierie financière), BMCI Bourse (intermédiation boursière), BMCI Gestion (gestion d'actifs) ;
- La présence plus active dans les activités du commerce extérieur (BNP Paribas Trade Center) ;
- L'appui renforcé dans les métiers du crédit bail, du crédit à la consommation, du factoring, et de la location longue durée ;

4. La qualité du portefeuille :

- La pérennisation de la maîtrise du risque opérationnel dans ce contexte de fort développement des activités ;
- L'amélioration de la structure du Portefeuille Risque : Sain, Difficile, Compromis ;

5. La dimension humaine :

- L'accompagnement des collaborateurs dans la réalisation de la vision de la banque, à travers une politique de formation et de gestion de carrière motivante

Ces points constituent les axes stratégiques pour lesquels milite l'engagement futur de la BMCI dans le but affiché de renforcer ses parts de marchés et d'améliorer sa capacité bénéficiaire et sa rentabilité économique.

PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE BMCI

- COMPTES CONSOLIDES -

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés à fin 2007 regroupent les comptes individuels de la BMCI et de ses filiales les plus significatives, à savoir les filiales que la banque contrôle de manière exclusive :

- BMCI Leasing
- BMCI Gestion
- BMCI Fonds
- BMCI Banque Off-Shore
- BMCI Bourse
- BMCI Crédit Conso
- BMCI Finance
- ARVAL Maroc
- BMCI Assurance
- Immobilière Sidi Maarouf

Le périmètre de consolidation sur la période 2005-07 a enregistré les variations suivantes :

- L'entrée de BMCI Crédit Conso, Cetelem, BNPP Med IT (ex-MEDIHA Informatique) et de l'Immobilière Sidi Maarouf et sortie de BMCI Salaf au cours de l'exercice 2005 ;
- L'entrée de BMCI Assurance et sortie de Cetelem et de BNPP Med IT au cours de l'exercice 2006.

Sur la période 2005-07, sont exclues du périmètre de consolidation les filiales suivantes :

- Delta Recouvrement : filiale détenue à hauteur de 100%, mais dont le niveau d'activité est non significatif ;
- UPAR : filiale détenue à hauteur de 100%, mais dont le niveau d'activité est non significatif ;
- BDSI (ex MMSI) : participation détenue à hauteur de 11%. Le pourcentage de détention est inférieur au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable.

Durant les exercices 2006 et 2007, sont exclues du périmètre de consolidation les filiales suivantes :

- Cetelem : participation détenue à hauteur de 19.8%. Le pourcentage de détention est inférieur au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable ;
- BNPP Med IT : filiale détenue à hauteur de 10%. Le pourcentage de détention est inférieur au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable.

En 2005, BMCI Assurance ne faisait pas partie du périmètre de consolidation. Créée en septembre de la même année, l'activité de cette filiale était en démarrage.

En KDH	Capital social			% Contrôle			Situation nette			Résultat net			Contribution au résultat consolidé			Méthode de consolidation ³³
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	
BMCI	828 759	1 000 272	1 055 135	-	-	-	2 959 071	3 353 635	4 050 907	492 482	535 274	666 028	67.1%	57.4%	58.0%	Mère
BMCI Leasing	80 000	80 000	80 000	72.0%	72.0%	72.0%	151 340	162 953	171 192	26 185	31 613	33 839	15.2%	17.8%	17.0%	Intégration Globale
BMCI Gestion	1 000	1 000	1 000	100.0%	100.0%	100.0%	13 233	19 248	20 157	11 501	17 515	18 409	3.1%	3.1%	2.6%	Intégration Globale
BMCI Fonds	1 000	1 000	1 000	100.0%	100.0%	100.0%	2 271	2 820	3 108	1 072	1 549	1 788	3.3%	4.1%	3.7%	Intégration Globale
BMCI Offshore en KUSD	5 500	5 500	5 500	100.0%	100.0%	100.0%	76 489	76 424	74 651	21 124	24 673	27 177	11.8%	14.2%	10.9%	Intégration Globale
BMCI Bourse	10 000	10 000	20 000	100.0%	100.0%	100.0%	12 280	15 909	30 926	1 538	5 089	9 890	-0.7%	1.1%	1.5%	Intégration Globale
BMCI Crédit Conso	40 000	40 000	30 000	51.0%	51.0%	51.0%	29 764	28 980	47 989	-236	5 852	17 709	0.0%	2.6%	6.1%	Intégration Globale
BMCI Finance	8 500	8 500	8 500	100.0%	100.0%	100.0%	10 611	12 608	16 806	5 647	1 997	4 735	0.9%	0.7%	1.2%	Intégration
ARVAL Maroc	30 000	30 000	30 000	33.3%	33.3%	33.3%	-6 925	6 778	-20 696	-18 793	-21 044	-27 566	-1.3%	-1.3%	-1.3%	MEE
BMCI Assurance	100	100	100	100.0%	100.0%	100.0%	-189	1 121	2 254	-274	1 306	2 283	-	0.3%	0.4%	Intégration Globale
SCI Sidi Maarouf	100	100	100	100.0%	100.0%	100.0%	-	-	-	-	-	-	0.0%	0.0%	0.0%	Intégration Globale
BNPP Med IT³⁴	37 300	37 300	46 213	10.0%	10.0%	10.0%	29 909	24 794	99 409	-4 948	-5 713	-11 771	-0.1%	-	-	MEE
Cetelem³⁵	84 483	84 483	84 483	19.8%	19.8%	19.8%	134 603	147 001	-	19 624	29 241	-	0.8%	-	-	MEE

Source : BMCI

³³ Période 2005-07

³⁴ BNPP Med IT ne fait pas parti du périmètre de consolidation en 2006 et 2007

³⁵ Cetelem ne fait pas parti du périmètre de consolidation en 2006 et 2007

2. ANALYSE DE LA RENTABILITE DU GROUPE

2.1 Produits d'exploitation bancaire

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 551.7	2 987.1	3 524.9	17.1%	18.0%	17.5%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit Part	33.5 1.3%	96.8 3.2%	113.4 3.2%	>100% 1.9%	17.2% 0.0%	84.0%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle Part	1 792.1 70.2%	1 989.5 66.6%	2 340.8 66.4%	11.0% -3.6%	17.7% -0.2%	14.3%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance Part	133.7 5.2%	161.1 5.4%	159.2 4.5%	20.5% 0.2%	-1.2% -0.9%	9.1%
Produits sur titres de propriété Part	5.1 0.2%	5.5 0.2%	10.3 0.3%	7.8% 0.0%	87.3% 0.1%	42.6%
Produits sur opérations de crédit-bail et de location Part	220.1 8.6%	242.9 8.1%	277.4 7.9%	10.4% -0.5%	14.2% -0.3%	12.3%
Commissions sur prestations de service Part	218.2 8.6%	296.1 9.9%	376.1 10.7%	35.7% 1.4%	27.0% 0.8%	31.3%
Autres produits bancaires Part	149.0 5.8%	195.3 6.5%	247.6 7.0%	31.1% 0.7%	26.8% 0.5%	28.9%

Source : BMCI

Le long de la période d'étude, la structure des Produits d'Exploitation Bancaire consolidés enregistre une prédominance du poste « Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle » avec une contribution moyenne de 67.7% à la formation du PEB consolidé, suivi des « Commissions sur prestations de service » et des « Produits sur opérations de crédit-bail et de location » avec un poids moyen respectif de 9.7% et 8.2%. Ces trois postes représentent plus de 85% en moyenne du PEB consolidé entre 2005 et 2007.

A la fin de l'exercice 2007, le PEB consolidé s'élève à 3 524.9 MDH contre 2 551.7 MDH en 2005 soit un TCAM de 17.5% (2 987.1 MDH en 2006). Cette augmentation de 38.1% s'explique par :

- La progression de 30.6% des « Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle » entre 2005 et 2007 :

Malgré une baisse relative de 3.8% constatée dans sa contribution dans la formation du PEB le long de la même période, le volume des « Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle » a enregistré une hausse de 548.7 MDH, passant de 1 792.1 MDH en 2005 à 2 340.8 MDH en 2007 (1 989.5 MDH en 2006).

- La hausse de 72.4% des « Commissions sur prestation de service » entre 2005 et 2007 :

Elles ont atteint 376.1 MDH en 2007 contre 218.2 MDH en 2005 (296.1 MDH en 2006).

- L'augmentation de 26.0% des « Produits sur opérations de crédit-bail et de location » :

Ils se sont établis à 277.4 MDH en 2007 contre 220.1 MDH à la fin de l'année 2005 (242.9 MDH en 2006).

- La hausse des « Autres produits bancaires » de 66.2% entre 2005 et 2007 :

Ils s'élèvent à 247.6 MDH en 2007 contre 148.9 MDH en 2005. Cette progression est principalement due à l'augmentation de 31.0% des « Produits sur opération de change » qui s'établissent à 170.2 MDH en 2007 contre 129.9 MDH en 2005.

Sur la période 2005-07, l'activité bancaire du Groupe BMCI a contribué, en moyenne, à 89.7% au PEB consolidé du Groupe, avec un pic de 90.5% atteint en 2005 (89.4% en 2007 et 89.2% en 2006).

2.2 Charges d'exploitation bancaire

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	762.3	996.0	1 215.4	30.7 %	22.0 %	26.3 %
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	161.5	234.7	213.7	45.3%	-8.9%	15.0%
Part	21.2%	23.6%	17.6%	2.4%	-6.0%	
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	436.3	472.1	593.9	8.2%	25.8%	16.7%
Part	57.2%	47.4%	48.9%	-9.8%	1.5%	
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	52.4	122.4	189.6	>100%	54.9%	90.3%
Part	6.9%	12.3%	15.6%	5.4%	3.3%	
Charges sur opérations de crédit bail et de location	29.8	11.5	14.6	-61.6%	26.9%	-30.2%
Part	3.9%	1.2%	1.2%	-2.8%	0.0%	
Autres charges bancaires	82.2	155.3	203.7	88.9%	31.1%	57.4%
Part	10.8%	15.6%	16.8%	4.8%	1.2%	

Source : BMCI

Le long de la période 2005–07, les Charges d'Exploitation Bancaire consolidées du Groupe BMCI se composent principalement des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle » à hauteur de 51.2% en moyenne, suivi des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit », des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créances » et des « Autres charges bancaires » avec une contribution moyenne respective de 20.8%, 11.6% et 14.4%.

La BMCI a supporté, en moyenne, 84.0% des CEB consolidées de la période.

A la fin de l'exercice 2007, ces charges s'élèvent à 1 215.4 MDH contre 762.3 MDH en 2005 (996.0 MDH en 2006), soit un TCAM de 26.3%.

Cette augmentation de 59.4% sur la période est expliquée par :

- La hausse de 36.1% des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle » entre 2005 et 2007 :

Malgré une baisse de 9.8% constatée dans sa contribution dans la formation des CEB consolidées entre 2005 et 2006, le volume des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle » a enregistré une hausse en volume de 157.5 MDH, passant de 436.3 MDH en 2005 à 593.9 MDH en 2007 (472.1 MDH en 2006). L'accélération de la croissance des « intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle » en 2007 (de 8.2% à 25.8%) s'explique essentiellement par le recours de plus en plus important aux émissions des certificats de dépôts (encours

en volume), conjuguée avec la hausse des taux d'intérêt sur le marché secondaire des bons de trésor entre 2006 et 2007.

- La hausse de 32.3% des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit » entre 2005 et 2007 :
- Sur la période d'étude, ce poste a évolué en dents de scie : entre 2005 et 2006, les « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit » ont enregistré une hausse de 45.3%, contre une baisse de 8.9% en fin de période. En effet, ils s'élèvent à 213.7 MDH en 2007 contre 234.7 MDH en 2006 et 161.5 MDH en 2005. La baisse relevée sur la période 2006-07 des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit » s'explique essentiellement par la substitution du refinancement du marché interbancaire de la banque par celui massif des certificats de dépôts ces deux dernières années.
- L'augmentation de plus de 100.0% des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis », résulte essentiellement de l'importante hausse, ces trois dernières années, des émissions de Certificats de Dépôts par la BMCI : l'encours des CD est ainsi passé de 826.6 MDH en 2005 contre 5 845.2 MDH en 2007 (4 229.7 MDH en 2006).

Les intérêts sur l'ensemble des titres de créance émis par le Groupe s'établissent à 189.6 MDH en 2007 contre 52.3 MDH à la fin de l'année 2005 (122.4 MDH en 2006).

- La hausse des « Autres charges bancaires » de 147.7% entre 2005-07 :

Ils s'élèvent à 203.7 MDH en 2007 contre 82.2 MDH en 2005. Cette évolution s'explique par l'augmentation à la fois de la « Moins-value sur cession des Bons Du Trésor » et de la « Cotisation au fonds de garantie des dépôts » qui ont enregistré respectivement de 64.3 MDH et 63.6 MDH en 2007 contre 46.2 MDH et 11.5 MDH en 2005.

2.3 Produit net bancaire

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Produits d'exploitation bancaire	2 551.7	2 987.1	3 524.9	17.1%	18.0%	17.5%
Charges d'exploitation bancaire	762.3	996.0	1 215.4	30.7%	22.0%	26.3%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 789.4	1 991.1	2 309.5	11.3 %	16.0 %	13.6 %

Source : BMCI

A la fin de l'exercice 2007, le PNB consolidé atteint 2 309.5 MDH contre 1 789.4 MDH en 2005 soit un TCAM de 13.6%. Sur la période 2005-07, la BMCI a contribué, en moyenne, à 92.3% à la formation du PNB consolidé du Groupe.

En 2006, le PNB consolidé s'est établi à 1 991.1 MDH soit une amélioration de 11.3% par rapport à 2005. Entre 2006 et 2007, le PNB consolidé a augmenté de 16.0%.

Cette performance traduit la propension confirmée du Groupe BMCI à maintenir sa croissance. Cette dernière s'est réalisée notamment grâce à la contribution des différents métiers et des synergies dégagées par les lignes de clientèle.

Le long de la période d'étude, les charges d'exploitation bancaire ont progressé de 26.3% en moyenne contre 17.5% pour les produits d'exploitation bancaire. Ceci s'explique essentiellement par le poids des charges liées aux intérêts servis sur les certificats de dépôts, lesquelles ont été multipliées par 3.6, passant de 52.4 MDH en 2005 à 189.6 MDH en 2007 (122.4 MDH en 2006).

L'analyse de la structure du PNB consolidé fait ressortir la prédominance de la « Marge d'intérêt » contribuant à hauteur de 71.5% en moyenne à sa formation, suivi de la « Marge sur commissions » et du « Résultat des opérations de crédit-bail et de location » avec une part respective de 13.8% et de 11.2%.

Enfin, le « Résultat sur opération de marché » contribue à hauteur de 5.9% en moyenne à la formation du PNB consolidé.

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en MDH)	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
(+) Intérêts et produits assimilés	1 959.3	2 247.3	2 613.5	14.7%	16.3%	15.5%
(-) Intérêts et charges assimilés	650.2	829.2	997.2	27.5%	20.3%	23.8%
MARGE D'INTERET	1 309.1	1 418.1	1 616.3	8.3 %	14.0 %	11.1 %
Part dans PNB	73.2 %	71.2 %	70.0 %	-2.0 %	-1.2 %	
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	220.1	242.9	277.4	10.4%	14.2%	12.3%
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	29.8	11.5	14.6	-61.6%	26.9%	-30.2%
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	190.3	231.5	262.8	21.6 %	13.5 %	17.5 %
Part dans PNB	10.6 %	11.6 %	11.4 %	1.0 %	-0.2 %	
(+) Commissions perçues	220.5	298.1	378.4	35.2%	26.9%	31.0%
(-) Commissions servies	9.1	17.9	18.6	96.7%	3.9%	42.8%
MARGE SUR COMMISSIONS	211.4	280.3	359.8	32.6 %	28.4 %	30.5 %
Part dans PNB	11.8 %	14.1 %	15.6 %	2.3 %	1.5 %	
(+-) Résultats des opérations sur titres de transaction	0	0	0	-	-	-
(+-) Résultats des opérations sur titres de placement	0.5	-1.8	-27.6	> -100%	Ns	Ns
(+-) Résultats des opérations de changes	120.5	112.3	153.1	-6.9%	36.4%	12.7%
(+-) Résultats des opérations sur produits dérivés	0	-0.01	-3.4	Ns	Ns	Ns
RESULTATS DES OPERATIONS DE MARCHE	121.0	110.5	122.0	-8.7 %	10.5 %	0.4 %
Part dans PNB	6.8 %	5.5 %	5.3 %	-1.3 %	-0.2 %	
(+) Divers autres produits bancaires	6.3	8.4	12.3	33.3 %	46.6 %	39.4 %
Part dans PNB	0.4 %	0.4 %	0.5 %	0.0 %	0.1 %	
(-) Divers autres charges bancaires	48.7	57.6	63.7	18.3 %	10.7 %	14.4 %
Part dans PNB	-2.7 %	-2.9 %	-2.8 %	-0.2 %	0.1 %	
PRODUIT NET BANCAIRE	1 789.4	1 991.1	2 309.5	11.3 %	16.0 %	13.6 %

Source : BMCI

Par ailleurs, quoiqu'en baisse relative sur la période d'étude, la contribution de la BMCI au PNB consolidé du Groupe dépasse 75%. Elle atteint 77.2% en 2007 contre 86.2% en 2005 (80.8% en 2006). Avec 8.1% de contribution moyenne au PNB Groupe sur la même période, BMCI Leasing vient en second rang, suivie de la Banque Off-shore (3.8% en moyenne) et de BMCI Crédit Conso (2.0% en moyenne).

En MDH	BMCI Banque	BMCI Leasing	BMCI OFF SHORE	BMCI Gestion	Crédit Conso	Autres Filiales *	Global
2005	1 542.9	129.3	62.6	28.6	-	26.0	1 789.4
Part	86.2%	7.2%	3.5%	1.6%	-	1.5%	100.0%
2006	1 629.3	168.9	84.5	34.5	26.4	47.5	1 991.1
Part	80.8%	8.4%	4.2%	1.7%	1.3%	2.4%	100%
2007	1 833.4	212.2	85.7	37.9	65.3	75.0	2 309.5
Part	77.2%	8.9%	3.6%	1.6%	2.7%	3.2%	100%

Source : BMCI

* : regroupant les entités ayant une contribution au PNB Groupe inférieure à 1.5%.

a. La marge d'intérêt :

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Marge d'intérêt sur opération avec établissements de crédit	-128.0	-137.9	-100.3	7.7%	-27.3%	-11.5%
Marge d'intérêt sur opération avec la clientèle	1 355.8	1 517.4	1 747	11.9%	15.1%	13.5%
Marge d'intérêt sur titre de créance	81.4	38.6	-30.4	-52.5%	> -100%	Ns
MARGE D'INTERET	1 309.1	1 418.1	1 616.3	8.3%	14.0%	11.1%

Source : BMCI

Malgré une baisse relative de 3.2 pts constatée dans sa contribution dans la formation du PNB consolidé le long de la même période, la marge d'intérêt a enregistré une hausse de 23.5% entre 2005 et 2007, et un TCAM de 11.1%. Elle a atteint 1 616.3 MDH en 2007 contre 1 309.1 MDH en 2005 (1 418.1 MDH en 2006).

La « Marge d'intérêt sur opération avec les établissements de crédit » est négative sur toute la période du fait de la position essentiellement « courte » de la BMCI sur le marché interbancaire : elle emprunte plus qu'elle ne prête.

La progression en volume de la marge d'intérêt s'explique essentiellement par la performance sur les opérations d'intéressement avec la clientèle (+391.2 MDH le long de la période 2005-07).

Par ailleurs, les intérêts et produits assimilés ont, en cumulé, augmenté de 654.2 MDH contre 347.0 MDH pour les intérêts et charges assimilés.

b. La marge sur commission :

En MDH	2005	2006	2007	var 06/05	var 07/06	TCAM
Commission sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	54.4	72.5	106.4	33.3%	46.7%	39.9%
Part	25.7%	25.9%	29.6%	0.2%	3.7%	
Commission sur moyens de paiement	50.5	54.0	60.3	6.9%	11.6%	9.2%
Part	23.9%	19.3%	16.8%	-4.6%	-2.5%	
Commission sur autres prestations de service	63.7	44.7	106.9	-29.8%	>100%	29.5%
Part	30.1%	16.0%	29.7%	-14.1%	13.7%	
Autres Commissions	42.7	109.0	86.2	>100%	-20.9%	42.0%
Part	20.2%	38.9%	24.0%	18.7%	-14.9%	
MARGE SUR COMMISSION	211.4	280.3	359.8	32.6%	28.4%	30.5%

Source : BMCI

La marge sur commission a enregistré une hausse 70.2% entre 2005 et 2007, et un TCAM de 30.5%.

Elle est représentée à hauteur de 27.0% en moyenne par la « Marge sur opérations sur titres en gestion et en dépôt », suivi de la « Marge sur moyens de paiement » et de la « Marge sur autres prestations de service » avec une contribution moyenne respective de 20.0% et 25.3%.

Ces trois postes représentent 72.3% en moyenne de la marge sur commission du Groupe BMCI entre 2005 et 2007.

Le niveau des commissions a été amélioré par la dynamique d'ouverture et d'équipement des comptes et par une activité renforcée au niveau de la clientèle occasionnelle (accroissement des opérations Western Union et du change manuel).

La marge sur commission s'établit ainsi à 359.8 MDH en 2007 contre 211.4 MDH en 2005 (280.3 MDH en 2006) soit un TCAM de 30.5%.

Cet accroissement de 70.2% (soit +148.4 MDH en volume) est essentiellement dû aux évolutions suivantes :

- La hausse de 95.6% (soit +51.9 MDH) de la « Marge sur opérations sur titres en gestion et en dépôt » :

Elle a atteint 106.3 MDH en 2007 contre 54.4 MDH en 2005 (72.5 MDH en 2006).

- La hausse de 19.3% (soit +9.7 MDH) de la « Marge sur moyens de paiement » :

Malgré une baisse relative de 7.2% constatée dans sa contribution dans la formation de la marge sur commission globale (entre 2005 – 2007), la « Marge sur moyen de paiement » a atteint 60.3 MDH en 2007 contre 50.5 MDH en 2005 (54.1 MDH en 2006).

- L'augmentation de 67.8% de la « Marge sur autres prestations de service » :

Elle s'élève à 106.9 MDH en 2007 contre 63.7 MDH en 2005 (44.7 MDH en 2006 soit une baisse de 29.8% par rapport à 2005).

c. Résultat des opérations de crédit-bail et de location

Le « Résultat des opérations de crédit bail et de location » consolidé a augmenté de 38.1% tout au long de la période d'étude (2005–07) ;

Il s'est établi à 262.8 MDH en 2007 contre 190.3 MDH en 2005 (231.5 MDH en 2006) en raison de la hausse de 26.0% des « Produits sur immobilisations en crédit bail et en location » consolidés contre une diminution significative des « Charges sur immobilisations en crédit bail et en location » consolidées de 51.2%.

Les performances de BMCI Leasing expliquent l'amélioration du « Résultat des opérations de crédit bail et de location » consolidé. Ainsi, la filiale spécialisée en leasing a contribué à réaliser plus de 98.0% de ce résultat en 2007.

d. Résultat des opérations de marché

Le « Résultat des opérations de marché » consolidé a augmenté de 0.9% entre 2005 et 2007. Il s'élève à 122.0 MDH en 2007 contre 121.0 MDH en 2005 (110.5 MDH en 2006). Cette augmentation s'explique par la bonne tenue de l'activité « Opérations de Changes » dont le résultat s'est établi à 153.1 MDH en 2007 contre 120.5 MDH en 2005, l'équivalent d'une augmentation de 27% sur la période.

Le résultat des opérations sur titres de placement s'est établi, quant à lui, à -27.6 MDH en 2007 contre 0.5 MDH en 2005 (-1.8 MDH en 2006). Son niveau de 2007 s'explique par la comptabilisation de dotations nettes aux provisions sur dépréciation des titres de placement, induite par la hausse des taux des bons du trésor constatée durant cet exercice et qui a impacté à la baisse la valorisation des titres de placement. Les dotations nettes passées en 2007 s'élèvent à 19.0 MDH (contre 1.0 MDH en 2005 et une reprise nette de 1.6 MDH en 2006).

L'année 2007 a, par ailleurs, été placée sous le signe de l'innovation avec le véritable lancement des produits dérivés (options de change), fortement demandés par la clientèle des institutionnels. Ces opérations, en démarrage, ont généré une perte de 3.4 MDH la même année.

2.4 Charges générales d'exploitation

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	798.8	864.2	919.2	8.2 %	6.4 %	7.3 %
Charges de personnel	440.5	465.2	499.9	5.6%	7.5%	6.5%
Part	55.1%	53.8%	54.4%	-1.3%	0.6%	
Impôts et taxes	17.7	17.9	19.3	1.2%	7.8%	4.4%
Part	2.2%	2.1%	2.1%	-0.1%	0.0%	
Charges externes	235.9	259.1	286.5	9.8%	10.6%	10.2%
Part	29.5%	30.0%	31.2%	0.4%	1.2%	
Autres charges générales d'exploitation	3	11.6	3.8	>100%	-67.8%	12.5%
Part	0.4%	1.3%	0.4%	1.0%	-0.9%	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	101.7	110.4	109.8	8.5%	-0.5%	3.9%
Part	12.7%	12.8%	11.9%	0.0%	-0.8%	

Source : BMCI

La structure des CGE consolidées du Groupe BMCI est quasi stable le long de la période d'étude 2005–07, avec la prédominance des « Charges de personnel » représentant, en moyenne, 54.5% de ces charges.

Les « Charges externes » et les « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles » représentent respectivement 30.2% et 12.5% en moyenne des CGE consolidées entre 2005 et 2007.

Les activités bancaires de la BMCI contribuent à hauteur de 94.1% en moyenne des CGE consolidées sur la période 2005–07.

Tout en assurant la croissance et le développement des infrastructures de la banque, les charges d'exploitation ont connu une hausse limitée de 6.4% pour s'établir à 919.2 MDH en 2007 contre 864.2 MDH en 2006 (798.8 MDH en 2005).

L'augmentation de 15.1% entre les exercices 2005 et 2007 s'explique par les variations des postes suivants :

a. Les charges du personnel :

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
CHARGES DE PERSONNEL	440.5	465.2	499.9	5.6 %	7.5 %	6.5 %
Poids dans les CGE consolidées	55.1 %	53.8 %	54.4 %	-1.3 %	0.6 %	
Salaires et appointements	195.0	197.5	219.1	1.3 %	11.0 %	6.0 %
Part	44.3 %	42.4 %	43.8 %	-1.8 %	1.4 %	
Primes et gratifications	148.3	157.2	163	6.0 %	3.7 %	4.8 %
Part	33.7 %	33.8 %	32.6 %	0.1 %	-1.2 %	
Charges d'assurances sociales	47.0	51.6	54.2	9.6 %	5.1 %	7.3 %
Part	10.7 %	11.1 %	10.8 %	0.4 %	-0.2 %	
Charges de retraite	22.5	27.1	28.9	20.3 %	6.7 %	13.3 %
Part	5.1 %	5.8 %	5.8 %	0.7 %	0.0 %	
Charges de formation	9.2	8.7	8.7	-5.4 %	0 %	-2.7 %
Part	2.1 %	1.9 %	1.7 %	-0.2 %	-0.2 %	
Autres charges de personnel	18.4	23.1	26.0	25.3 %	12.6 %	18.8 %
Part	4.2 %	5.0 %	5.2 %	0.8 %	0.2 %	

Source : BMCI

Les « Charges de personnel » sont essentiellement composées des « Salaires et appointements » et des « Primes et gratifications » et représentent respectivement 43.5 % et 33.4 % en moyenne sur la période 2005-07.

Les frais de personnel passent de 440.5 MDH en 2005 à 499.9 MDH en 2007 (465.2 MDH en 2006).

Cet accroissement de 13.5 % (l'équivalent de 59.4 MDH en volume) est dû la hausse de la cotisation de la CMIM en novembre 2007 et à l'augmentation générale des salaires décidée, la même année, par le GPBM.

Ainsi, on enregistre les évolutions suivantes :

- La hausse de 12.4 % des « Salaires et appointements » (soit +24.1 MDH) :
Ils ont atteint 219.1 MDH en 2007 contre 195.0 MDH en 2005 (197.5 MDH en 2006).
- La hausse de 9.9 % des « Primes et gratifications » (soit +14.6 MDH) :
Ils s'élèvent à 162.9 MDH en 2007 contre 148.3 MDH en 2005 (157.2 MDH en 2006).

b. Les charges externes :

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
CHARGES EXTERNES	235.9	259.1	286.5	9.8 %	10.6 %	10.2 %
Poids dans les CGE consolidées	29.5 %	30.0 %	31.2 %	0.4 %	1.2 %	
Loyers de crédit-bail et de location	27.4	15.4	36.3	-43.6 %	>100 %	15.2 %
Part	11.6 %	6.0 %	12.7 %	-5.6 %	6.7 %	
Frais d'entretien et de réparation	23.0	40.8	26.5	77.2 %	-34.9 %	7.4 %
Part	9.8 %	15.7 %	9.3 %	6.0 %	-6.5 %	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	37.9	45.3	44.7	19.6 %	-1.4 %	8.6 %
Part	16.1 %	17.5 %	15.6 %	1.4 %	-1.9 %	
Transports et déplacements	26.8	29.9	30.6	11.3 %	2.3 %	6.7 %
Part	11.4 %	11.5 %	10.7 %	0.2 %	-0.9 %	
Publicité et publication	13.1	16.7	19.6	27.3 %	17.8 %	22.5 %
Part	5.6 %	6.4 %	6.9 %	0.9 %	0.4 %	
Autres charges externes	107.7	111.0	128.8	3.1 %	16.0 %	9.3 %
Part	45.7 %	42.9 %	45.0 %	-2.8 %	2.1 %	

Source : BMCI

L'ensemble des postes « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires », « Frais d'entretien et de réparation », « Transports et déplacements » et « Loyers de crédit-bail et de location » représentent 49.3% en moyenne des charges externes consolidées du Groupe BMCI entre 2005 et 2007. Les « Autres charges externes » y représentent 44.5% en moyenne sur la période d'étude.

Les charges externes se sont établies à 286.5 MDH en 2007 contre 235.9 MDH en 2005, soit un TCAM de 10.2% (259.1 MDH en 2006).

Cette augmentation de 21.5% est due aux variations des postes suivants :

- Une hausse de 18.0% « rémunérations d'intermédiaires et honoraires » qui passent de 37.9 MDH en 2005 à 44.7 MDH en 2007 (45.3 MDH en 2006).
- Une hausse de 15.3% des « frais d'entretien et de réparation ». Ils sont de 26.5 MDH en 2007 contre 23.0 MDH en 2005 (avec un pic de 40.7 MDH atteint en 2006).
- Une augmentation de 14.2% des frais de « Transports et déplacements ». Ils ont atteint 30.6 MDH en 2007 contre 26.8 MDH en 2005 (29.8 MDH en 2006).
- Une hausse de 32.7% des « Loyers de crédit-bail et de location » qui s'établissent à 36.3 MDH en 2007 contre 27.3 MDH en 2005 (15.4 MDH en 2006).
- Une progression de 19.6% des « Autres charges externes ». Ils s'élèvent à 128.8 MDH en 2007 contre 107.7 MDH en 2005 (111.0 MDH en 2006).

c. Les dotations aux amortissements et aux provisions

Les « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles » passent de 101.7 MDH en 2005 à 109.8 MDH en 2007 (avec un pic de 110.4 MDH atteint en 2006) soit une hausse de 8.0% entre 2005 et 2007.

d. Le coefficient d'exploitation

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
PRODUIT NET BANCAIRE	1 789.4	1 991.1	2 309.5	11.3 %	16.0 %	13.6 %
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	798.8	864.2	919.2	8.2 %	6.4 %	7.3 %
Coefficient d'exploitation	44.6 %	43.4 %	39.8 %	-1.2 %	-3.6 %	-

Le coefficient d'exploitation (frais généraux / PNB) s'est nettement amélioré passant de 44.6% en 2005 à 39.8% en 2007 (43.4% en 2006). Il confirme ainsi une certaine maîtrise des charges consolidées du Groupe (évolution plus rapide du PNB consolidé comparativement aux frais généraux engagés) parallèle à son développement (effort d'investissement continu notamment à travers l'ouverture de 25 nouvelles agences dans le réseau bancaire pour la seule année 2007).

2.5 Résultat brut d'exploitation

A la fin de l'exercice 2007, le résultat brut d'exploitation consolidé du Groupe BMCI s'élève à 1 393.6 MDH contre 1 020.8 MDH en 2005 soit une hausse de 36.5% (1 132.4 MDH en 2006).

Cette amélioration de 372.8 MDH s'explique principalement par le niveau du PNB consolidé (520.1 MDH) comparativement à celui des charges générales d'exploitation consolidées (120.4 MDH).

2.6 Dotations aux provisions et qualité du portefeuille

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	216.0	209.3	173.8	-3.1%	-17.0%	-10.3%
Part	92.8%	98.6%	81.3%	5.8%	17.3%	
(+) Autres dotations nettes de reprises de provisions	14.4	3.0	40	-79.2%	Ns	66.8%
Part	6.2%	1.4%	18.7%	4.8%	17.3%	
(+) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	2.4	0	0	-100%	Ns	-100%
Part	1.0%	0.0%	0.0%	-1.0%	0.0%	
Total	232.8	212.3	213.8	-8.8 %	0.7 %	-4.2 %

Source : BMCI

Sur la période 2005–07, les « Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance » contribuent à la formation des « Dotations nettes aux provisions » à hauteur de 90.9% en moyenne.

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à 213.8 MDH en 2007 contre 232.8 MDH en 2005 (212.3 MDH en 2006). Cette baisse de 8.2% sur la période s'explique par la réduction de 19.5% des « Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance » qui se sont établies à 173.8 MDH en 2007 contre 216.0 MDH en 2005 (209.3 MDH en 2006).

Les créances en souffrance consolidées portent essentiellement sur la clientèle des entreprises non financières (84.7% en moyenne entre 2005 et 2007).

En MDH	2005	2006	2007	Var 05/06	Var 06/07	TCAM
Créances pré douteuses	95.2	0.6	0	-99.3%	-100%	-100%
Part	18.1%	0.1%	0.0%	-17.9%	-0.1%	
Créances douteuses	163.1	178.5	2.9	9.5%	-98.4%	-86.7%
Part	30.9%	31.4%	1.1%	0.5%	-30.3%	
Créances compromises	268.8	388.7	250.4	44.6%	-35.6%	-3.5%
Part	51.0%	68.5%	98.9%	17.5%	30.4%	
Créances en souffrance *	527.0	567.8	253.3	7.7 %	-55.4 %	-30.7 %

Source : BMCI

* : nettes de provisions et d'agios réservés

La volonté du Groupe BMCI de se conformer aux règles très strictes en matière prudentielle s'est notamment traduite dans la classification des créances et les montants provisionnés.

Ainsi, entre 2005 et 2006, les CES consolidées enregistre une hausse de 7.7% due principalement à l'augmentation des créances compromises et des créances douteuses de respectivement de 44.6% et 9.5%.

Entre 2006 et 2007, les CES consolidées diminuent de moitié. Cette forte réduction s'explique à la fois par la baisse de 35.6% des créances compromises (250.4 MDH contre 388.7 MDH) et par la chute des créances douteuses à 2.9 MDH.

Le long de la période d'étude 2005-07, les CES consolidées restent dominées par les créances compromises, en constante croissance, passant de 51.0% à 98.9% respectivement en 2005 et 2007.

Entre 2005 et 2006, la structure des CES consolidées est caractérisée par la forte baisse des créances classées « pré-douteuses » : elles ont atteint 0.6 MDH en 2006 contre 95.2 MDH un an auparavant.

Les CES nettes des provisions ont atteint 253.3 MDH en 2007 contre 527.0 MDH en 2005 (567.8 MDH en 2006), soit une forte baisse de 51.9% sur la période d'étude. Le niveau des créances en souffrance du Groupe s'est fortement réduit traduisant ainsi l'effort d'assainissement sur le portefeuille Client, expliquée par une politique d'octroi de crédit de plus en plus rigoureuse, et un suivi plus intense des recouvrements.

En MDH	2005	2006	2007	Var 05/06	Var 06/07	TCAM
Créances en souffrance nettes de provisions	527.0	567.8	253.3	7.7%	-55.4%	-30.7%
Stock de provisions pour créance sur clientèle	1 952.4	2 086.6	2 135.3	6.9%	2.3%	4.6%
Encours des créances en souffrance brutes	2 479.5	2 654.4	2 388.6	7,1%	-10.0%	-1.9%
Total crédit à la clientèle net	25 972.3	30 352.4	39 604.1	16.9%	30.5%	23.5%
Dotations nettes aux provisions	230.4	212.3	203.8	-7.9%	-4.0%	-5.9%
Encours brut de crédits à la clientèle	28 391.5	32 925.4	42 427.4	16.0%	28.9%	22.2%
Coefficient de risque³⁶	9.5 %	8.7 %	6.0 %	-0.8 %	-2.7 %	8.1 %
Taux de couverture³⁷	78.7 %	78.6 %	89.4 %	-0.1 %	+10.8 %	82.2 %
Coût du risque³⁸	0.83 %	0.65 %	0.49 %	-0.18 %	-0.16 %	0.6 %

Source : BMCI

Par ailleurs, l'encours des créances en souffrance consolidées a baissé de 3.7% passant de 2 479.5 MDH en 2005 à 2 388.5 MDH en 2007 (avec un pic de 2 654.4 MDH atteint en 2006).

Le coefficient de risque s'est ainsi amélioré. Il est passé de 9.5% à fin 2005 à 6.0% en 2007 (8.7% en 2006).

D'un autre côté, le stock de provision des CES consolidées a connu une hausse de 9.4% en 2007 comparé à son niveau en 2005. Il s'est situé à 2 135.3 MDH en 2007 contre 1 952.4 MDH en 2005 (2 086.5 MDH en 2006).

L'effet ciseaux, engendré par la hausse des provisions et la baisse des créances en souffrance consolidées, a conduit à l'amélioration du taux de couverture. Ce dernier a atteint 89.4% en 2007 contre 78.7% en 2005, avec une moyenne de 82.2% le long de la période d'étude.

Ce niveau ne tient pas compte des garanties hypothécaires bordant les créances en souffrance. En tenant compte de ces garanties, le taux de couverture dépasse 90% des CES.

Le coût du risque s'élève à 0.5% en 2007 contre 0.8% en 2005 (0.6% en 2006), soit une baisse de 34 points de base le long de la période d'étude. Cette amélioration s'explique par une gestion de plus en plus qualitative et rigoureuse du portefeuille de crédits mis en place par le Groupe BMCI.

³⁶ Encours CES / Total des crédits à la clientèle accordés

³⁷ Stock de provisions pour créance sur clientèle / Encours des créances en souffrance brutes

³⁸ Dotations nettes aux provisions / Encours brut des crédits à la clientèle

2.7 Le résultat courant

En MDH	2005	2006	2007	Var 05/06	Var 06/07	TCAM
Résultat brut d'exploitation	1 020.9	1 132.4	1 393.7	10.9%	23.1%	16.8%
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	216.0	209.3	173.8	-3.1%	-16.9%	-10.3%
(+/-) Autres dotations nettes de reprises de provisions	14.4	3.0	40	-78.9%	Ns	66.8%
(+/-) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	2.4	0	0	-100%	Ns	ns
Résultat courant	788.0	920.1	1 179.9	16.8%	28.2%	22.4%

Source : BMCI

A la fin de l'exercice 2007, le résultat courant consolidé du Groupe BMCI s'établit à 1 179.9 MDH contre 788.0 MDH en 2005 (920.1 MDH en 2006). Cette augmentation de 49.7% résulte de l'effet ciseaux créé par la baisse de l'effort de provision (-8.2%) et la forte hausse de résultat brut d'exploitation (+36.5%).

2.8 Le résultat non courant

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06
Produits non courants	13 388	16 578	17 404	23.8%	5.0%
charges non courantes	20 381	28 101	20 477	37.9%	-27.1%
Résultat non courant	-6 993	-11 523	-3 073	-64.8%	73.3%

Source : BMCI

En 2007, les « Produits non courant » sont en hausse de 30.0% pour s'établir à 17.4 MDH contre 13.4 MDH en 2005 (16.6 MDH en 2006).

Les « Charges non courantes » ont atteint 20.5 MDH en 2007 contre 20.4 MDH en 2005, soit une légère hausse de 0.9% (28.1 MDH en 2006 soit une forte baisse de 27.1% en 2007).

Par conséquent, le déficit du « Résultat non courant », passant de -6.9 MDH en 2005 à -3.1 MDH en 2007 (-11.5 MDH en 2006).

2.9 Résultat net et rentabilité

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06
RESULTAT NET	496.8	565.4	728.9	13.8%	28.9%
Capitaux propres	3 137.9	3 607.4	4 353.8	15.0%	20.7%
Total actif	40 197.1	46 280.4	59 859.6	15.1%	29.3%
Rentabilité des fonds propres ³⁹	15.8%	15.7%	16.7%	-0.2%	+1.1%
Rentabilité des actifs ⁴⁰	1.2%	1.2%	1.2%	-	-

Source : BMCI

³⁹ Résultat Net / Fonds Propres

⁴⁰ Résultat Net / Actif

La capacité bénéficiaire du Groupe BMCI a totalisé 728.9 MDH contre 496.8 MDH en 2005 (565.4 MDH en 2006) soit une augmentation de 46.7% sur la période 2005-07.

La rentabilité des fonds propres s'est améliorée de 90 points de base, atteignant 16.7% en 2007 contre 15.8% en 2005 (15.7% en 2006).

La rentabilité des actifs est, quant à elle, demeurée stable sur la période, soit 1.2%.

2.10 Passage du résultat net à l'autofinancement

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Résultat net du groupe	496.8	565.4	728.9	13.8 %	28.9 %	21.1 %
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	-2.9	-7.1	-9.4	>100%	32.4%	80.0%
Résultat net de l'exercice des sociétés intégrées	499.7	572.5	738.3	14.6 %	29.0 %	21.6 %
DAP des immobilisations incorporelles et corporelles	101.7	110.4	109.8	8.6%	-0.5%	3.9%
Dotations aux provisions pour risques généraux	0.8	1.9	29.5	>100%	Ns	Ns
Dotations aux provisions réglementées	0	4.8	0	Ns	-100%	Ns
Dotations non courantes	3.4	0	0.1	-100%	Ns	-83.3%
Reprises de provisions	0	10.2	4.6	Ns	-54.9%	Ns
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	12.6	1.3	0.1	-89.7%	-92.3%	-91.1%
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0.1	0.2	1.2	100%	Ns	Ns
Plus-values de cession des immobilisations financières	40.7	2.3	0	-94.3%	-99.5%	-98.4%
Moins-values de cession des immobilisations financières	0	0	3.5	Ns	Ns	Ns
Charges (produits) nettes d'impôts différés de l'exercice	-1.2	2.9	0.5	Ns	-82.8%	Ns
Capacité d'autofinancement	553.6	673.0	877.2	21.5 %	30.3 %	25.9 %
Bénéfices distribués	336.2	171.4	409.9	-49.0%	>100%	10.4%
AUTOFINANCEMENT	217.5	501.7	467.3	>100 %	-6.8 %	46.6 %

Source : BMCI

La capacité d'autofinancement du Groupe BMCI s'établit à 877.2 MDH en 2007 contre 553.6 MDH en 2005 (et 673.0 MDH en 2006) soit un TCAM de 25.9%. Cette hausse de 58.4%, le long de la période d'étude 2005-07, s'explique par l'amélioration significative du bénéfice consolidé (soit +46.7%).

3. ANALYSE DU BILAN

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
TOTAL ACTIF	40 197.1	46 280.4	59 859.6	15.1 %	29.3 %	22.0 %
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, SCP	4 623.2	4 299.7	5 125.9	-7.0%	19.2%	5.3%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 914	4 037.7	4 684.7	38.6%	16.0%	26.8%
Créances sur la clientèle	25 972.3	30 352.4	39 604.1	16.9%	30.5%	23.5%
Opérations de crédit bail et de location	2 476.2	2 918.5	3 523.0	17.9%	20.7%	19.3%
Créances acquises par affacturage	466.7	486.5	688.0	4.2%	41.4%	21.4%
Titre de transaction et de placement	1 767.4	2 254.9	3 340.7	27.6%	48.2%	37.5%
Autres actifs	230.3	188.9	456.3	-17.9%	>100%	40.8%
Titres d'investissement	694.5	535.6	1 119.3	-22.9%	>100%	27.0%
Titres de participation et emplois assimilés	47.6	113.9	129.8	>100%	13.9%	65.1%
Titres mis en équivalence	28.0	2.3	-7.1	-91.8%	>-100%	Ns
Créances subordonnées	0.7	1	0	43.0%	-100%	-100%
Immobilisations incorporelles	89.1	101.6	103.3	14.0%	1.7%	7.7%
Immobilisations corporelles	865.4	987.4	1 091.6	14.1%	10.5%	12.3%
Ecart d'acquisition	21.7	0	0	Ns	Ns	Ns
TOTAL PASSIF	40 197.1	46 280.4	59 859.6	15.1 %	29.3 %	22.0 %
Banques centrales, trésor public, SCP	0	0	0	Ns	Ns	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 987.8	5 621.5	5 603.0	12.7%	-0.3%	6.0%
Dépôts de la clientèle	29 742.4	31 177.5	42 346.4	4.8%	35.8%	19.3%
Titres de créances émis	1 396.2	4 748.4	5 952.2	>100%	25.4%	>100%
Autres passifs	906.7	1 112.9	1 558.9	22.7%	40.1%	31.1%
Ecart d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns	Ns
Provisions pour risques et charges	26.1	12.8	45.3	-50.9%	>100%	31.6%
Provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	Ns
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0	Ns	Ns	Ns
Dettes subordonnées	0	0	0	Ns	Ns	Ns
Primes liées au capital	1 055.2	1 104.5	1 537.6	4.7%	39.2%	20.7%
Capital	828.8	1 000.3	1 055.1	20.7%	5.5%	12.8%
Actionnaires, capital non versé (-)	0	0	0	Ns	Ns	Ns
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion différences sur mises en équivalence	757.1	937.1	1 032.2	23.8%	10.1%	16.8%
Résultat net de l'exercice (+/-)	496.8	565.4	728.9	13.8%	28.9%	21.1%

Source : BMCI

3.1 Les emplois

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Créances sur les établissements de crédit et assimilés Part	2 914.0 9.9%	4 037.7 11.6%	4 684.7 10.4%	38.6 % 1.6%	16.0 % -1.2%	26.8 %
Créances sur la clientèle Part	26 439.0 90.1%	30 838.9 88.4%	40 292.1 89.6%	16.6 % -1.6%	30.7 % 1.2%	23.4 %
TOTAL CREDIT	29 353.0	34 876.5	44 976.8	18.8 %	29.0 %	23.8 %

Source : BMCI

L'encours global des crédits distribués par le Groupe BMCI a atteint 44 976.8 MDH en 2007 contre 29 353.0 MDH en 2005 (34 876.5 MDH en 2006), en augmentation de 53.2% sur la période d'étude.

La structure de l'encours consolidé de crédits se caractérise par la prédominance des « Créances sur la clientèle » avec un poids moyen de 89.4%. Les « Créances sur les établissements de crédit et assimilés » contribuent à hauteur de 10.6% en moyenne sur la même période.

a. Créances sur les établissements de crédit et assimilés

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Créances sur les établissements de crédit et assimilés Poids dans total crédit	2 914.0 9.9 %	4 037.7 11.6 %	4 684.7 10.4 %	38.6 % 1.6 %	16.0 % -1.2 %	26.8 %
A vue Part	307.4 10.5%	727.1 18.0%	877.9 18.7%	>100% 7.5%	20.7% 0.7%	69.0%
A terme Part	2 606.6 89.5%	3 310.5 82.0%	3 806.8 81.3%	27.0% -7.5%	15.0% -0.7%	20.8%

Source : BMCI

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés s'élèvent à 4 684.7 MDH en 2007 contre 2 914.0 MDH en 2005 (4 037.7 MDH en 2006) soit une augmentation de 60.8% le long de la période d'étude.

Ces créances sont essentiellement contractés à terme : 84.2% en moyenne sur la période d'étude.

b. Les créances sur la clientèle

En MDH	2005	2006	2007	Var 05/06	Var 06/07	TCAM
Créances sur la clientèle Part dans total crédit	26 439.0 90.1%	30 838.9 88.4%	40 292.1 89.6%	16.6 % -1.6%	30.7 % 1.2%	23.4 %
Crédits de trésorerie Part	13 241.8 50.1%	16 396.2 53.2%	19 012.9 47.2%	23.8% 3.1%	16.0% -6.0%	19.8%
Crédits à la consommation Part	537.7 2.0%	929.6 3.0%	1 368.0 3.4%	72.9% 1.0%	47.2% 0.4%	59.5%
Crédits à l'équipement Part	5 768.1 21.8%	5 449.8 17.7%	7 236.1 18.0%	-5.5% -4.1%	32.8% 0.3%	12.0%
Crédits immobiliers Part	5 686.3 21.5%	6 532.6 21.2%	10 560.2 26.2%	14.9% -0.3%	61.7% 5.0%	36.3%
Autres crédits Part	141.3 0.5%	370.1 1.2%	1 023.0 2.5%	>100% 0.7%	>100% 1.3%	>100%
Créances acquises par affacturage Part	466.7 1.8%	486.5 1.6%	688.0 1.7%	4.2% -0.2%	41.4% 0.1%	21.4%
Intérêts courus à recevoir Part	70.1 0.3%	106.3 0.3%	150.6 0.4%	51.6% 0.1%	41.7% 0.0%	46.6%
Créances en souffrance Part	527.0 2.0%	567.8 1.8%	253.3 0.6%	7.7% -0.2%	-55.4% -1.2%	-30.7%

Source : BMCI

Sur la période 2005–07, les crédits sur la clientèle sont essentiellement composées :

- des crédits de trésorerie et à la consommation : 53.0% en moyenne,
- des crédits à l'immobilier : 23.0% en moyenne, et
- des crédits à l'équipement : 19.1% en moyenne.

Les efforts commerciaux entrepris par le réseau bancaire de la BMCI se sont traduits par un renforcement des crédits par caisse en faveur de la clientèle. De ce fait, au titre de l'exercice 2007, elles ont atteint 40 292.1 MDH contre 26 439.0 MDH en 2005 (30 838.9 MDH en 2006). Cette hausse de 52.4% s'explique par les variations suivantes :

- Une hausse de 47.9% des crédits de trésorerie et à la consommation, qui passent de 13 779.5 MDH en 2005 à 20 380.9 MDH en 2007 (17 325.8 MDH en 2006).
- Une augmentation de 85.7% des crédits à l'immobilier (soit +4 873.9 MDH) :
 Dans le cadre de la dynamique de croissance du parc immobilier marocain, les encours du crédit à l'habitat ont doublé en 2007 atteignant 10 560.2 MDH contre 5 686.3 MDH en 2005 (6 532.6 MDH en 2006).
- Une progression de 25.5% des crédits à l'équipement, qui ont atteint 7 236.1 MDH en 2007 contre 5 768.1 MDH en 2005 (5 449.8 MDH en 2006).

3.2 Les Ressources

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées Part	4 987.8 13.8%	5 621.5 13.5%	5 603.0 10.4%	12.7 % -0.3%	-0.3 % -3.1%	6.0 %
Dépôts de la clientèle Part	29 742.4 82.3%	31 177.5 75.0%	42 346.4 78.6%	4.8 % -7.3%	35.8 % 3.5%	19.3 %
Titres de créances émis Part	1 396.2 3.9%	4 748.4 11.4%	5 952.2 11.0%	>100 % 7.6%	25.4 % -0.4%	>100 %
TOTAL DEPOT	36 126.4	41 547.4	53 901.6	15.0 %	29.7 %	22.1 %

Source : BMCI

Les ressources globales du Groupe BMCI ont atteint 53 901.6 MDH en 2007 contre 36 126.4 MDH en 2005 (41 547.4 MDH en 2006). Cette progression traduit la politique volontariste et active d'attraction des dépôts à vue tout en maintenant une approche sélective pour la collecte des dépôts rémunérés.

L'analyse de la structure des ressources du Groupe BMCI présente une prépondérance des ressources issues des dépôts de la clientèle, qui représentent 78.6% en moyenne sur la période d'étude.

Les « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » et les « titres de créances émis » contribuent à la formation des ressources à hauteur respectivement de 12.6% et de 8.8% en moyenne.

a. Les dettes envers les établissements de crédit

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Poids dans total dépôt	4 987.8 13.8%	5 621.5 13.5%	5 603.0 10.4%	12.7 % -0.3%	-0.3 % -3.1%	6.0 %
A vue Part	55.5 1.1%	258.7 4.6%	450.6 8.0%	>100% 3.5%	74.2% 3.4%	>100 %
A terme Part	4 932.3 98.9%	5 362.8 95.4%	5 152.5 92.0%	8.7% -3.5%	-3.9% -3.4%	2.2%
TOTAL DEPOT	36 126.4	41 547.4	53 901.6	15.0 %	29.7 %	22.1 %

Source : BMCI

Les « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » sont essentiellement composées de dettes à terme soit 95.4% en moyenne le long de la période d'étude.

Ces dettes ont augmenté de 12.3% passant ainsi de 4 987.8 MDH en 2005 à 5 603.0 MDH en 2007 (5 621.5 MDH en 2006).

b. Les dépôts de la clientèle:

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Dépôts de la clientèle	29 742.4	31 177.5	42 346.4	4.8 %	35.8 %	19.3 %
Poids dans total dépôt	82.3 %	75.0 %	78.6 %	-7.3 %	3.5 %	
Comptes à vue créditeurs	14 404.5	17 556.0	23 163.2	21.9%	31.9%	26.9%
Part	48.4%	56.3%	54.7%	7.9%	-1.6%	
Comptes d'épargne	4 081.1	4 401.9	4 745.3	7.9%	7.8%	7.8%
Part	13.7%	14.1%	11.2%	0.4%	-2.9%	
Dépôts à terme	9 901.6	8 125.7	13 113.1	-17.9%	61.4%	15.1%
Part	33.3%	26.1%	31.0%	-7.2%	4.9%	
Autres comptes créditeurs	1 355.2	1 093.9	1 324.8	-19.3%	21.1%	-1.1%
Part	4.6%	3.5%	3.1%	-1.0%	-0.4%	
TOTAL DEPOT	36 126.4	41 547.4	53 901.6	15.0 %	29.7 %	22.1 %

Source : BMCI

Les dépôts à vue (comptes à vue et comptes d'épargne) ont tous deux représenté 66.1% en moyenne des dépôts de la clientèle sur la période 2005-07. La contribution des dépôts à terme se situe, quant à elle, à hauteur de 30.1% en moyenne.

Les dépôts de la clientèle ont atteint 42 346.4 MDH en 2007 contre 29 742.4 MDH en 2005 (31 177.5 MDH en 2006), en raison notamment de l'extension du réseau d'agences. Ainsi, 25 nouvelles agences ont été ouvertes en 2007 portant ainsi le dispositif total du réseau BMCI à 220 points de vente à la fin de la même année.

L'augmentation de 12 604.0 MDH des dépôts de la clientèle du Groupe BMCI s'explique par les données suivantes :

- Une hausse de 8 758.7 MDH (soit +60.8%) des « comptes à vue créditeurs ». Ils ont atteint 23 163.2 MDH en 2007 contre 14 404.5 MDH en 2005 (17 555.9 MDH en 2006).
- Une augmentation de 664.2 MDH (soit +16.3%) des « comptes d'épargne ». Ils sont passés de 4 081.1 MDH en 2005 à 4 745.3 MDH en 2007 (4 401.9 MDH en 2006).
- Un accroissement de 3 211.5 MDH (+32.4%) des « dépôts à terme ». Malgré une baisse relative de 2.3% dans sa contribution dans la formation des ressources du Groupe BMCI entre 2005 et 2007, les « dépôts à terme » ont atteint 13 113.1 MDH en 2007 contre 9 901.6 MDH en 2005 (8 125.7 MDH en 2006).

Par ailleurs, le développement commercial du Groupe BMCI a été renforcé par des manifestations ponctuelles du type « Opération Coup de Cœur », consistant à prospecter de nouveaux marchés, à accompagner de agences nouvellement installées, à renforcer la présence du réseau bancaire de la BMCI dans certains quartiers, ou encore à améliorer l'exploitation commerciale des conventions d'entreprises.

En MDH	2005	2006	2007	Var 05/06	Var 06/07	TCAM
Ressources non ou faiblement rémunérées Part	15 759.7 53.0%	18 649.9 59.8%	24 488.0 57.8%	18.3%	31.3%	24.7%
Ressources rémunérées Part	13 982.7 47.0%	12 527.6 40.2%	17 858.4 42.2%	-10.4%	42.6%	13.0%
Total dépôt de la clientèle	29 742.4	31 177.5	42 346.4	4.8%	35.8%	19.3%

Source : BMCI

La ventilation des ressources par nature laisse apparaître une prépondérance des dépôts non ou faiblement rémunérés (comptes à vue créditeurs et autres comptes créditeurs) qui représentent en moyenne 55,6% des dépôts sur la période 2005-07.

Les dépôts non ou faiblement rémunérés représentent un encours de 24 488.0 MDH en 2007 contre 15 759.7 MDH en 2005 (18 649.9 MDH en 2006) soit une hausse de 55.4%.

Les ressources rémunérées (dépôts à terme et comptes d'épargne) ont, quant à elles, progressé de 27.7% le long de la période 2005-07, passant de 13 982.7 MDH en 2005 à 17 858.4 MDH en 2007 (12 527.6 MDH en 2006).

c. Ratio de transformation

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06
A. Encours Brut des Crédits	27 924.7	32 439.0	41 739.4	16.2%	28.7%
B. Encours des Dépôts	30 996.0	35 836.0	48 298.6	15.6%	34.8%
Taux de transformation : A / B	90.1%	90.5%	86.4%	0.4%	-4.1%

Source : BMCI

Le ratio de transformation consolidé des dépôts en crédits s'est établi à 86.4% en 2007 contre 90.1% en 2005 (90.5% en 2006). La baisse de ce ratio en 2007 s'explique par une augmentation plus élevée de l'encours des dépôts (+55.8% sur la période 2005-07) contre une hausse de 49.5% de l'encours brut des crédits sur la même période.

d. Titres de créance émis

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Titres de créances émis Poids dans total dépôt	1 396.2 3.9%	4 748.4 11.4%	5 952.2 11.0%	>100% 7.6%	25.4% -0.4%	>100%
Titres de créances négociables Part	1 253.6 89.8%	4 658.5 98.1%	5 952.2 100.0%	>100% 8.3%	27.8% 1.9%	>100%
Emprunts obligataires Part	142.6 10.2%	89.9 1.9%	0 0.0%	-36.9% -8.3%	-100% -1.9%	-100%
TOTAL DEPOT	36 126.4	41 547.4	53 901.6	15.0%	29.7%	22.1%

Source : BMCI

Les ressources essentiellement issues des certificats de dépôt émis par la BMCI ont fortement progressé.

En effet, la banque a eu fréquemment recours, ces dernières années, au marché de la dette privée afin de satisfaire une partie de ses besoins de financement de court et moyen terme. Son encours de CD est ainsi passé de 826.6 MDH en 2005 contre 5 845.2 MDH en 2007 (4 229.7 MDH en 2006).

Cet encours a représenté 99,6% de l'encours des TCN consolidé du Groupe à fin décembre 2007 (5 952.2 MDH) contre 92,4% en 2006 (4 658.5 MDH) et 66,7% en 2005 (1 253.6 MDH). Le reliquat est principalement représenté par l'encours de Bons de Sociétés de Financement émis par BMCI Leasing.

Par ailleurs, l'encours des emprunts obligataires enregistré dans les comptes consolidés du Groupe, concerne le reliquat des OCA émises par la BMCI en septembre 2000 (400 MDH) non encore converties par leur porteur à la fin des exercices 2005 et 2006.

Les obligations non converties en actions à leur échéance finale le 2 septembre 2007, ont été totalement remboursées en principal et intérêts. Le taux de conversion global des OCA a finalement atteint 99.7%.

e. Analyse du coût moyen des dépôts et des crédits

	2005	2006	2007
Coût moyen des dépôts ⁴¹	1.57%	1.63%	1.67%
Rendement moyen des crédits ⁴²	5.72%	5.40%	4.99%

Source : BMCI

Le coût moyen des dépôts s'est établi à 1.67% en 2007 contre 1.57% en 2005 (1.63% en 2006). La hausse de 10 points de base le long de la même période s'explique principalement par le recours, de plus en plus important, au financement de l'activité bancaire par les certificats de dépôts, dont l'encours a été multiplié par 4.3 fois entre 2005 et 2007.

Le rendement moyen des crédits est passé de 5.72% en 2005 à 4.99% en 2007 (5.40% en 2006). La baisse de 0.73 points de base s'explique, le long de cette période, par une concurrence accrue entre les banques sur les taux de crédits distribués.

3.3 Les capitaux propres

A la fin de l'exercice 2007, les capitaux propres consolidés du Groupe BMCI ont augmenté de 38.8% par rapport à 2005, passant de 3 137.8 MDH à 4 353.8 MDH (3 607.4 MDH en 2006).

⁴¹ Intérêts servis / dépôts moyens de la clientèle

⁴² Intérêts perçus / crédits moyens à la clientèle

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
Part du Groupe	3 067.5	3 528.0	4 263.2	15.0 %	20.8 %	17.9 %
Capital	828.8	1 000.3	1 055.1	20.7 %	5.5 %	12.8 %
Primes liées au capital	1 055.2	1 104.5	1 537.6	4.7 %	39.2 %	20.7 %
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion différences sur mises en équivalence	693.5	872.3	962.6	25.8 %	10.3 %	17.8 %
Résultat net de l'exercice	490.0	550.9	707.9	12.4 %	28.5 %	20.2 %
Part des intérêts minoritaires	70.4	79.4	90.6	12.7 %	14.2 %	13.5 %
CAPITAUX PROPRES	3 137.9	3 607.4	4 353.8	15.0 %	20.7 %	17.8 %

Source : BMCI

Entre 2005 et 2007, la hausse des capitaux propres consolidés s'explique par l'augmentation :

- des primes d'émission liées aux divers augmentations du capital (+45.7%) : elles s'élèvent à 1 537.6 MDH en 2007 contre 1 055.2 MDH en 2005 ;
- Du résultat net part du Groupe (+44.5%) : il s'établit à 707.9 MDH en 2007 contre 490.0 MDH en 2005 ;
- des réserves consolidées part du Groupe (+38.8%) : elles ont atteint 962.6 MDH en 2007 contre 693.4 MDH en 2005 ;
- du capital social (+27.3%) : expliquée par le produit de la conversion continue des OCA émises en septembre 2000 d'une part, et par la conversion optionnelle des dividendes ordinaires de l'exercice 2006 en actions BMCI d'autre part. Cette dernière opération est la 3^{ème} du genre réalisée par la banque. Les deux autres opérations ont concerné les dividendes des exercices 2000 et 2001.

3.4 Le ratio de solvabilité

En MDH	2005 *	2006 *	2007 *
Règlementation en vigueur	Bâle 1	Bâle 1	Bâle 2
Total des actifs pondérés (B)	28 082	33 558	44 268
Fonds Propres Moyens Pondérés (A)	2 599	3 120	3 768
Ratio de solvabilité A/B	9.26 %	9.30 %	8.51 %

Source : BMCI

* sur la base des comptes sociaux de la BMCI

Dans le cadre de la réglementation (Bâle I) en vigueur jusqu'en juin 2007, le ratio de solvabilité de la BMCI s'élève à 9.30% en 2006 contre 9.26% en 2005.

Au 31 décembre 2007, ce ratio ressort à 8.51% en conformité avec la nouvelle réglementation Bâle II (Pilier 1).

A titre indicatif, le ratio de solvabilité relatif au Groupe BMCI établi sur la base des règles Bâle II, ressort quant à lui à 8.44% à fin décembre 2007 :

En MDH	2007 *
Total des actifs pondérés (consolidés) (B)	48 567
Fonds Propres Moyens Pondérés (consolidés) (A)	4 099
Ratio de solvabilité A/B	8.44%

Source : BMCI

* sur la base des comptes consolidés du Groupe BMCI

3.5 Le coefficient de Liquidité

En MDH	2005 *	2006 *	2007 *
A : Actif Réalisable à Court Terme	38 450 042	44 538 628	57 422 783
B : Exigibilités à Court Terme	37 033 052	42 660 201	55 460 548
Coefficient de Liquidité : A / B	103,8%	104,4%	103,5%

Source : BMCI

* sur la base des comptes sociaux de la BMCI

Ce coefficient doit être égal au minimum à 100%.

4. ANALYSE DU HORS BILAN

4.1 Les engagements donnés

En MDH	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
ENGAGEMENTS DONNES	10 568.8	13 605.7	16 035.4	28.7 %	17.9 %	23.3 %
Engagements de financement donnés faveur d'établissements de crédit et assimilés Part	0 0.0%	35.7 0.3%	10.0 0.1%	Ns 0.3%	-72.0% -0.2%	NS
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle Part	2 358.0 22.3%	4 315.3 31.7%	6 367.6 39.7%	83.0% 9.4%	47.6% 8.0%	64.3%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés Part	2 971.4 28.1%	2 549.2 18.7%	2 269.8 14.2%	-14.2% -9.4%	-11.0% -4.5%	-12.6%
Engagement de garantie d'ordre de la clientèle Part	5 239.4 49.6%	6 705.5 49.3%	7 387.9 46.1%	28.0% 0.3%	10.2% -3.2%	18.7%

Source : BMCI

Le long de la période 2005–07, les engagements donnés par le Groupe BMCI sont essentiellement composés des « Engagements de garantie d'ordre de la clientèle » (48.3% en moyenne). Ils sont suivis des « Engagement de financement donnés en faveur de la clientèle » et des « Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés » avec une contribution moyenne respective de 31.2% et 20.3% entre 2005 et 2007.

Les engagements donnés se sont établit à 16 035.4 MDH en 2007 contre 10 568.8 MDH en 2005 (13 605.7 MDH en 2006). Cette augmentation (+51.7%) s'explique par les variations suivantes :

- une hausse de 41.0% des « Engagements de garantie d'ordre de la clientèle » qui ont atteint 7 387.9 MDH en 2007 contre 5 239.4 MDH en 2005 (6 705.5 MDH en 2006) ;
- une hausse de 2.7 fois des « Engagement de financement donnés en faveur de la clientèle », qui se sont établit à 6 367.6 MDH en 2007 contre 2 358.0 MDH en 2005 (4 315.3 MDH en 2006).

Par ailleurs, les « Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés » ont baissé de 23.6% sur la période d'étude, passant de 2 971.3 MDH en 2005 à 2 269.8 MDH en 2007 (2 549.2 MDH en 2006).

4.2 Les engagements reçus

En MDH	2005	2006	2007	Var 06 / 05	Var 07 / 06	TCAM
ENGAGEMENTS RECUS	3 509.5	3 426.5	11 017.2	-2.3%	>100%	77.2%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés Part	1 685.8 48.0%	1 707.7 49.8%	2 299.3 20.9%	1.3% 1.8%	34.6% -28.9%	16.8%
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés Part	1 756.7 50.1%	1 704.3 49.7%	8 717.9 79.1%	-3.0% -0.4%	>100% 29.4%	>100%
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organisme de garantis divers Part	14.5 0,4%	14.5 0,4%	0 0,0%	0.0% 0.0%	-100% -0.4%	-100%
Autres titres à recevoir Part	52.4 1.5%	0 0.0%	0 0.0%	-100% -1.5%	Ns 0.0%	Ns

Source : BMCI

Entre 2005 et 2007, les engagements reçus par le Groupe BMCI sont composés à hauteur de 59.6% en moyenne des « Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés ». Ils sont suivis des « Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés » avec une contribution moyenne de 39.6%.

Les engagements reçus se sont établit à 11 017.2 MDH en 2007 contre 3 509.5 MDH en 2005 (3 426.5 MDH en 2006).

L'augmentation de 7 507.7 MDH s'explique par :

- une hausse de 6 961.2 MDH des « Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés ». Ils sont de 8 717.9 MDH en 2007 contre 1 756.7 MDH en 2005 (1 704.3 MDH en 2006).

Cette forte évolution est due à la hausse des garantis de crédit qui se sont établies à 2 315.9 MDH en 2007 contre 76.8 MDH en 2006. Sur la même période, les autres garantis reçues s'élèvent à 6 401.9 MDH contre 1 627.4 MDH.

- un surcroît de 613.5 MDH des «Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés ». Ils passent de 1 685.8 MDH en 2005 à 2 299.3 MDH en 2007 (1 707.7 MDH en 2006).

5. Analyse des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2005	2006	2007	Var 06/05	Var 07/06	TCAM
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 543.3	2 993.1	3 533.3	17.7%	18.0%	17.9%
(+) Récupérations sur créances amorties	1.4	3.3	0.5	ns	-83.4%	-37.6%
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	-22.9	2.2	1.0	>-100%	-53.2%	ns
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 033.6	-1 221.4	-1 463.5	18.2%	19.8%	19.0%
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0	-3.0	-	-	-
(-) charges générales d'exploitation versées	697.0	753.8	809.4	8.1%	7.4%	7.8%
(-) Impôts sur les résultats versés	281.4	336.0	438.4	19.4%	30.5%	24.8%
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	509.7	687.3	820.5	34.8 %	19.4 %	26.9 %
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-866.3	-1 123.7	-647.0	29.7%	-42.4%	-13.6%
(±) Créances sur la clientèle	-3 833.4	-4 399.9	-9 453.2	14.8%	>100%	57.0%
(±) Titres de transaction et de placement	268.6	-328.7	-1 669.5	ns	ns	ns
(±) Autres actifs	-115.6	41.3	-267.4	ns	ns	52.1%
(±) Immobilisations données en crédit bail et en location	-298.4	-442.3	-604.5	48.2%	36.7%	42.3%
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	553.5	633.7	-18.4	14.5%	>-100%	ns
(±) Dépôts de clientèle	3 652.3	1 435.1	11 168.9	-60.7%	ns	74.9%
(±) Titres de créance émis	503.8	3 352.2	1 293.7	ns	-61.4%	60.3%
(±) Autres passifs	262.2	206.2	446.0	-21.3%	>100%	30.4%
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	126.6	-626.1	248.6	ns	ns	40.1 %
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitations (I+II)	636.3	61.2	1 069.1	-90.4 %	ns	29.6 %
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	0.0	2.3	0.0	ns	-99.5%	ns
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	48.9	3.0	9.0	-93.8%	ns	-57.2%
(-) Acquisition d'immobilisations financière	0.0	-1.0	-14.9	ns	ns	ns
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-167.0	-225.2	-220.0	34.9%	-2.3%	14.8%
(+) Intérêts perçus	-	-	-	-	-	-
(+) Dividendes perçus	5.1	5.1	10.3	0.2%	>100%	42.6%
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-113.0	-215.9	-215.6	91.0 %	-0.1 %	38.1 %
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantis reçus	-	-	-	-	-	-
(+) Variations de dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
(+) Emissions d'actions	-	-	34.6	-	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-	-	-	-
(-) Intérêts versés	-	-	-	-	-	-
(-) Dividendes versés	-336.2	-165.8	-58.0	-50.7%	-65.0%	-58.5%
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-336.2	-165.8	-23.3	-50.7 %	-85.9 %	-73.7 %
Impact des écarts de conversion (BMCI Offshore)	-3.8	-3.1	-3.9	-17.9%	27.4%	2.3%
VI. Variation nette de la trésorerie III+IV+V	183.4	-323.5	826.2	ns	ns	>100 %
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 439.9	4 623.2	4 299.7	4.1 %	-7.0 %	-1.6 %
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 623.2	4 299.7	5 125.9	-7.0 %	19.2 %	5.3 %

Source : BMCI

A la fin de l'exercice 2007, la trésorerie nette s'élève à 5 125.9 MDH contre 4 623.2 MDH (4 300 MDH en 2006) soit une hausse de 10.9%.

Malgré le déficit de trésorerie enregistré au niveau des activités d'investissement (-216 MDH en 2007) et des activités de financement (-23 MDH en 2007), la trésorerie nette a augmenté de +502.7 MDH. Cette évolution s'explique principalement par les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie découlant du compte de produits et charges ont progressé de près de 61.0% en 2007, du fait d'une évolution plus favorable des produits d'exploitation perçus par rapport aux charges d'exploitation versées.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation quant à eux, ont augmenté en 2007 : l'augmentation des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit et assimilés a été compensée par la forte hausse des dépôts de la clientèle.

6. Descriptif de l'impact des normes IFRS sur les comptes du Groupe BMCI

L'application des normes IAS/IFRS est rendue obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2008. L'objectif de l'adoption de ces normes par le groupe BMCI est de se doter d'un dispositif d'information financière conforme aux standards internationaux pour une communication financière de qualité et plus de transparence financière.

Synthèse des impacts

- L'application des normes comptables internationales IAS/IFRS pour les comptes consolidés du Groupe BMCI devrait avoir un effet positif sur les capitaux propres consolidés à fin décembre 2008 ;
- L'adoption par le Groupe BMCI des normes IAS/IFRS aura pour effet l'augmentation du total bilan.
- Les règles de provisionnement des créances en souffrance ont été renforcées par l'introduction du test de dépréciation sur la base de portefeuille.

A. Retraitements liés à la première application du référentiel IAS / IFRS

Conformément aux options facultatives offertes par la norme IFRS 1 « Première application des normes internationales d'information financière », le groupe BMCI a notamment choisi pour son bilan d'ouverture de :

- maintenir aux coûts historiques, les immobilisations corporelles et les immeubles de placement et n'a donc procédé à aucune réévaluation de ces actifs, y compris les terrains ;
- ne pas retraiter les opérations de regroupement d'entreprises antérieures à la date de transition (1er janvier 2007) ;
- procéder à la remise à zéro au 1er janvier 2007 des écarts de conversion ;
- ne pas retenir la méthode du « Corridor » concernant les avantages du personnel ;
- ne pas distinguer entre les deux composantes de capitaux propres (intérêts cumulés capitalisés sur la composante passif et la composante initiale de capitaux propres) en ce qui concerne les instruments financiers composés dénoués à la date de transition.

B. Description des retraitements IFRS (Options retenues par la BMCI) :

⇒ Règles de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe BMCI. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors que sa contribution dans les fonds propres consolidés et/ou dans le total du bilan consolidé n'atteint pas les seuils de signification définis pour les besoins de la consolidation.

Le Groupe BMCI ne dispose pas de structures pouvant être qualifiées d'entités ad'hoc.

⇒ Les immobilisations corporelles:

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe a choisi pour son bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations corporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation, y compris les terrains.

Le Groupe a adopté certaines options pour le traitement des immobilisations corporelles :

- La méthode prospective.
- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

⇒ Les immobilisations incorporelles

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi pour son bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

⇒ Goodwill :

Conformément à l'option permise par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a décidé d'opter pour le non retraitement des goodwills antérieurs à la date de transition vers les normes IAS/IFRS.

En l'absence d'un goodwill à la date de transition vers les normes IAS/IFRS, aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture n'a été identifié.

⇒ **Les immeubles de placement :**

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1 « Première application des IFRS », le Groupe BMCI a choisi pour son bilan d'ouverture de maintenir ses immeubles de placement au coût historique et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

⇒ **Les avantages au personnel :**

Selon la norme IAS 19, la BMCI comptabilise les cotisations de la période en charges d'exploitation, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel au cours de l'exercice.

Les indemnités de fin de contrat de travail et les médailles de travail font l'objet de provisions évaluées sur la base de modèles actuariels.

Concernant le régime de la mutuelle « CMIM », le Groupe BMCI ne dispose pas d'information permettant d'établir son engagement au titre des passifs de cette Caisse.

⇒ **Dérivés :**

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

⇒ **Dérivés incorporés :**

Le Groupe BMCI a identifié comme instrument financier comprenant un dérivé incorporé, l'emprunt obligataire convertible en actions. Toutefois, aucun retraitement comptable n'a été effectué contenu du fait de la non matérialité de l'impact.

⇒ **Impôt exigible et impôt différé :**

Le Groupe BMCI a procédé aux corrections des impôts selon les dispositions de la norme IAS 12.

⇒ **Actifs financiers : prêts et créances**

Le Groupe BMCI a pris l'option de ne pas retraiter les instruments financiers inscrits en prêts et créances par la méthode du coût amorti (TIE) compte tenu de l'impact non significatif des retraitements résultant de l'application de cette méthode.

⇒ **Crédits hors marché**

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater au bilan d'ouverture.

⇒ **Actif financier : titres**

Le Groupe BMCI a décidé de placer dans la catégorie AFS la majorité de ses titres actions, à l'exception du portefeuille de titres de trading (HFT) suivant :

- Le portefeuille de titres de trading comprendra les titres acquis dans l'objectif de générer un bénéfice des fluctuations à court terme.
- La qualification de HFT est faite dès l'acquisition du titre.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés à la date de transaction.

Aucune classification n'a été réalisée au niveau du portefeuille HTM, afin de préserver la cohérence avec les exigences de la maison mère BNP Paribas.

⇒ **Dépréciation des actifs financiers :**

a. Dépréciations des prêts et créances et des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions pour engagements de financement et de garantie.

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BMCI, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Ces données historiques sont ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté des comptes. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier

prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

b. Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée en « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

⇒ Dépôts de la clientèle :

Le Groupe BMCI a décidé de classer ses dépôts en passif financier au coût amorti. Ces derniers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et à chaque arrêté comptable au coût amorti.

Compte tenu des caractéristiques des opérations de dépôt de la clientèle, il n'existe pas de divergences significatives entre le coût amorti déterminé conformément aux dispositions de la norme IAS 39 et la comptabilisation de ces passifs financiers selon le référentiel comptable antérieur.

⇒ Contrat de location :

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

⇒ Provisions du passif

L'examen des provisions comptabilisées par le Groupe BMCI en application de l'ancien référentiel comptable a permis d'établir que ces provisions sont affectées à des risques identifiés. De ce fait elles obéissent aux conditions de comptabilisation prévues par l'IAS 37.

⇒ Utilisation des estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

PARTIE VI - PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Groupe BMCI.

1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Dans un environnement bancaire en constante évolution, la BMCI a accéléré son développement et a su pérenniser une dynamique de croissance qui lui a permis de consolider les bases d'une gestion active, saine, orientée principalement vers une réorganisation de la dynamique interne de la Banque et une implication de plus en plus vive auprès de sa clientèle (particuliers, professionnels et entreprises).

La banque entend continuer dans sa politique de maîtrise des charges et de contrôle des risques afin de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité.

Cette stratégie exige de la BMCI un engagement substantiel en ressources humaines et matérielles, et lui impose une présence en force dans tous les compartiments du marché financier, à travers :

- Le renforcement et la diversification des ressources de la Banque ;
- L'amélioration des parts de marché Ressources et Emplois auprès de sa clientèle des Particuliers et des Entreprises ;
- L'appui renforcé dans les métiers du crédit bail, du crédit à la consommation et du factoring ;
- Le développement des activités financières relevant directement de la Banque (Salle des Marchés) ou gérées par le biais des filiales spécialisées telles que BMCI Finance (ingénierie financière), BMCI Bourse (intermédiation boursière), BMCI Gestion (gestion d'actifs) ;
- Le renforcement de la présence de la BMCI dans les activités du commerce extérieur (trade center) ;
- Le renforcement de sa présence dans la location longue durée, à travers la participation dans Arval Maroc (filiale de Arval PHH, qui fait également partie du groupe BNP Paribas).

Ces points constituent les axes stratégiques pour lesquels milite l'engagement futur de la BMCI dans le but affiché de renforcer ses parts de marchés et d'améliorer sa capacité bénéficiaire et sa rentabilité économique.

2. DONNEES FINANCIERES PREVISIONNELLES

- Hypothèses d'exploitation

Les principales hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation des données prévisionnelles de BMCI sur la période allant de 2008 à 2010 sont exposées dans le tableau ci-après :

En Mrds DH	2007	2008	2009	2010	Var 08-07	Var 09-08	Var 10-09
Crédits nets	39.6	46.8	52.9	58.6	18.2 %	13.0 %	10.8 %
Dépôts de la clientèle	42.4	47.4	54.1	61.8	11.8 %	14.1 %	14.2 %

Source : BMCI

Dans un cadre de compétition accrue, la BMCI prévoit une croissance continue de ses activités de crédit consacrant son engagement pour le financement de l'économie.

A fin 2010, l'encours des crédits devrait atteindre 58.6 Mrds de DH, soit une progression annuelle moyenne de 14.0% sur la période.

Cet accroissement des crédits est accompagné d'un adossement adéquat des ressources, pour lesquelles la banque privilégie davantage l'amélioration de la structure, en se basant notamment sur l'extension continue du réseau d'agences et la diversification du profil de la clientèle cible.

Les dépôts clientèle devraient augmenter de 13.4% en moyenne annuelle, pour atteindre 61.8 Mrds de DH à horizon 2010.

Ces hypothèses tablent sur une accélération du développement du réseau d'agences, qui devrait atteindre 280 à 300 agences à la fin de la période d'étude (contre 220 en 2007).

- **Compte de Produits et Charges consolidés prévisionnels**

Sur la base des hypothèses exposées au niveau du tableau ci-dessus, le compte de produits et charges prévisionnel du Groupe BMCI sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

En Mrds DH	2007	2008	2009	2010	Var 08-07	Var 09-08	Var 10-09
Intérêts et Produits Nets Assimilés	1.62	1.77	1.94	2.11	9.3%	9.6%	8.8%
Résultats sur opérations de crédit bail	0.26	0.31	0.33	0.36	19.2%	6.5%	9.1%
Marge sur commissions	0.36	0.38	0.43	0.47	5.6%	13.2%	9.3%
Résultat des opérations de marché	0.12	0.14	0.16	0.17	16.7%	14.3%	6.3%
Autres	-0.05	-0.08	-0.09	-0.10	-60.0%	-12.5%	-11.1%
PNB	2.31	2.52	2.77	3.02	9.1 %	9.9 %	9.0 %
Charges Générales d'Exploitation	0.92	0.99	1.03	1.10	7.6 %	4.0 %	6.8 %
Résultat Brut d'Exploitation	1.39	1.52	1.74	1.92	9.4 %	14.5 %	10.3 %
Dotations aux Provisions	0.21	0.24	0.25	0.27	14.3%	4.2%	8.0%
Résultat Courant	1.18	1.28	1.49	1.65	8.5 %	16.4 %	10.7 %
Impôt sur le résultat	0.44	0.47	0.54	0.60	6.8%	14.9%	11.1%
Résultat Net Groupe	0.74	0.80	0.95	1.05	8.1 %	18.8 %	10.5 %

Source : BMCI

La projection du compte de résultat met en évidence une croissance continue du PNB, qui atteint 3.02 Mrds de DH en 2010, soit en progression de 1.3x son niveau à fin 2007, l'équivalent d'une croissance annuelle moyenne de 9.3% sur la période.

Les charges d'exploitation évolueraient à un rythme moins élevé (+6.1% en moyenne annuelle), pour atteindre 1.10 Mrd de DH en fin de période prévisionnelle (contre 0.92 Mrd de DH en 2007). Le coefficient d'exploitation consolidé passerait ainsi de 39.8% en 2007 à 36.4% en 2010.

Cette bonne maîtrise des charges d'exploitation devrait permettre une amélioration du résultat brut d'exploitation qui afficherait une croissance annuelle moyenne de 11.4% sur la période d'étude.

Le coût du risque⁴³ devrait également s'améliorer. Il se situerait à 0.46% à fin décembre 2010 contre 0.54% en 2007, soit une baisse de 8 pbs en 3 ans.

A horizon 2010, le résultat net devrait s'établir à 1.05 Mrd de DH contre 0.74 Mrd de DH au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 41.8%.

- Bilan Consolidé Prévisionnel

Le tableau suivant présente l'évolution attendue sur la période 2008-10, des principaux agrégats du bilan de BMCI :

En Mrds DH	2007	2008	2009	2010	Var 08-07	Var 09-08	Var 10-09
Valeurs en caisse, B. centrale, Trésor	5.1	5.9	6.9	8.0	15.7%	16.9%	15.9%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4.7	4.5	4.4	4.8	-4.3%	-2.2%	9.1%
Créances sur la clientèle	39.6	46.8	52.9	58.6	18.2%	13.0%	10.8%
Opérations sur crédit bail et location	3.5	4.0	4.6	5.1	14.3%	15.0%	10.9%
Créances acquises par affacturage	0.69	0.8	0.9	0.96	15.9%	12.5%	6.7%
Titres de transaction et de placement	3.34	4.1	4.73	6.1	22.8%	15.4%	29.0%
Titres de participations	1.24	1.3	1.6	2.1	4.8%	23.1%	31.3%
Immobilisations	1.19	1.2	1.3	1.5	0.8%	8.3%	15.4%
Autres actifs	0.46	0.4	0.4	0.4	-13.0%	0.0%	0.0%
Total Actif	59.86	68.98	77.7	87.7	15.2%	12.6%	12.9%

Source : BMCI

⁴³ Dotations aux Provisions / Créances Nettes sur la Clientèle

En Mrds DH	2007	2008	2009	2010	Var 08-07	Var 09-08	Var 10-09
Banque centrale, Trésor	-	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.6	7.5	8.4	9.5	33.9%	12.0%	13.1%
Dépôts de la clientèle	42.4	47.4	54.1	61.8	11.8%	14.1%	14.2%
Titres de créances émis	5.95	5.6	5.9	6.5	-5.9%	5.4%	10.2%
Autres passifs	1.6	2.2	2.2	2.3	37.5%	0.0%	4.5%
Provisions pour risques et charges	0.04	0.05	0.06	0.06	25.0%	20.0%	0.0%
Fonds propres	4.4	6.2	6.6	7.1	40.9%	6.5%	7.6%
Dette subordonnée	-	-	0.5	0.5	-	-	-
Total Passif	59.9	68.98	77.7	87.7	15.2%	12.6%	12.9%

Source : BMCI

La présentation du Bilan ci-dessus découle naturellement des prévisions de crédits et de dépôts ainsi que du compte de résultat présentées précédemment.

Les prévisions des différents postes de bilan se sont effectuées à travers le respect des fondamentaux notamment en terme de différentiel, des ratios prudentiels ainsi que les directives de Bâle II.

Le total bilan s'établirait à 87.7 Mrds de DH en 2010, en hausse annuelle moyenne de 13.6% par rapport à l'exercice 2007.

Les fonds propres afficheraient une croissance annuelle moyenne de 17.3%, pour s'établir à 7.1 Mrds de DH contre 4.4 Mrds de DH en début de période d'étude.

Quant à la rentabilité des fonds propres (Résultat net / fonds propres), elle atteindrait 14.8% en 2010 contre 16.8% en 2007 (12.9% en 2008 et 14.4% en 2009). La baisse du ROE entre 2007 et 2008, s'explique par l'effet de l'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

PARTIE VII - FACTEURS DE RISQUE

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI répond aux instructions de la circulaire n°6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Il a pour objectif la maîtrise optimale des risques du Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe.

L'organe en charge du contrôle interne au sein de la BMCI est l'Inspection Générale, rattachée directement au Président du Directoire.

Les risques encourus peuvent être classés comme suit :

1- Risque de crédit

Le système de notation interne de la BMCI répond aux recommandations de Bank Al-Maghrib édictées par lettre du 07.12.2004 et aux normes de BNP Paribas.

Il est appliqué à l'ensemble des contreparties avec engagements, y compris les particuliers. Sa fiabilité actuelle permettra à la BMCI de passer à la méthode IRB de Bâle 2 sans grande difficulté.

1.1 Description des principaux risques encourus et identifiés par la banque

Une analyse globale des engagements de la banque est réalisée trimestriellement, ce qui permet d'étudier l'évolution de l'exposition de la banque.

Une analyse de la concentration du risque de crédit (par contrepartie, Groupe d'affaires, secteur d'activité, ...) est également réalisée semestriellement.

1.2 Répartition des engagements

1.2.1 Répartition par segment de clientèle

La répartition par segments de clientèle des emplois globaux de la banque (hors banques et crédits au personnel) montre la prédominance des engagements portés sur la clientèle des Grandes Entreprises.

1.2.2 Répartition des engagements entreprises par secteur d'activité

Les engagements sur la clientèle des « entreprises » sont concentrés à 37% sur les industries manufacturières et 43% sur le commerce et les autres services (données 2007).

Concernant la concentration géographique, 77% des engagements sont portés sur des entreprises domiciliées à Casablanca (données 2007).

1.2.3 Identification et gestion des risques

La politique de notation instaurée à la BMCI permet d'identifier et de qualifier le risque de crédit, tant au niveau de la contrepartie qu'au niveau global.

La gestion des risques, quant à elle, peut être appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du «double regard». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité.

1.2.4 Modalités de déclassement des créances en souffrance

Les critères de classification des créances en souffrance ainsi que les normes de constitution des provisions sont ceux définis par la circulaire n°19 de Bank Al-Maghrib et confirmés par des procédures internes.

Les propositions de déclassement peuvent émaner des sièges d'exploitation, des lignes de clientèle, de la Direction des Risques, du comité des Préoccupants, du comité de crédit ou de l'Inspection Générale. La décision de déclassement est prise après analyse lors du comité mensuel des débiteurs.

1.2.5 Description de l'organisation et des procédures de recouvrement

Les engagements préoccupants sont suivis par les responsables des dossiers au niveau des sièges d'exploitation et de la Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels.

Pour la clientèle des Particuliers et des Professionnels, une cellule rattachée à la Direction des Particuliers et Professionnels se charge de l'appui des actions de recouvrement à l'amiable par des entretiens téléphoniques et l'envoi de lettres aux clients concernés. Les dossiers les plus importants sont suivis par un chargé d'affaires spécialisé.

2- Risque de Marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale risque sur toutes activités liées au portefeuille de négociation de la banque.

Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de premier niveau tenu pour assurer le respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en terme de déontologie.
- Un suivi quotidien tenu pour veiller au respect du dispositif de risque en matière de volume sur les positions de taux, change et liquidité.
- Un suivi fonctionnel de troisième niveau assuré par le Groupe BNPP.

L'ensemble des limites sont mises en place afin de bien suivre et cadrer toutes les positions prises par la banque. Ces limites sont revues annuellement soit à la hausse ou à la baisse par la Direction Générale avec possibilité de révision à la demande.

2.1 Risque de change

Le risque de change trouve ses principales sources dans la position de change classique de la banque et dans les options de change.

2.2 Risque de Taux

Le risque de taux est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an.

2.3 Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings établis par le Contrôleur des Risques de Marché (CRM).

Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques.

Les autorisations de dépassement sont données avec une date limite qui, généralement, ne dépasse pas une semaine. Cette durée est fixée en fonction du volume de la position en dépassement et représente la durée nécessaire pour revenir dans les limites (durée en général nécessaire pour liquider la position).

3- Risque global de taux d'intérêt

En terme de risque global de taux, on distingue deux types de risque :

- risque de taux d'intérêt relatif à l'activité de la Salle des Marchés (suivi par le CRM) ;
- risque de taux d'intérêt sur l'activité de la Banque Commerciale (suivi par la Gestion Actif Passif).

3.1 Risque global de taux d'intérêt lié à l'activité de la salle des marchés

Les positions de taux sont mesurées, en volume, par un échéancier de taux qui permet de calculer le risque global de taux d'intérêt.

Cet échéancier est défini selon des périodes standard correspondant aux durées usuellement cotées sur le marché des dépôts, à savoir : 0-1 mois, 1-3 mois, 3-6 mois, 6-12 mois, 1-2 ans

Chaque période standard correspond au maximum des positions moyennes mensuelles en valeur absolue.

Le risque notionnel de perte "RNP", sur la position de taux est calculé sur l'équivalent un an de l'ensemble des positions montrées par l'échéancier du risque global de taux d'intérêt.

3.2 Risque global de taux d'intérêt lie à l'activité commerciale

L'analyse du risque de taux repose sur l'élaboration des échéanciers permettant de transcrire les différents risques inhérents à l'activité commerciale : risques de liquidité et risques de taux d'intérêt des postes de bilan.

Dans l'échéancier de taux, sont placés les flux relatifs à une opération à la date à laquelle le taux de l'opération est révisé. Si l'opération est à taux fixe, les flux sont placés à leur date d'échéance.

Les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), sont écoulées selon des conventions d'échéancement qui traduisent les résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

4- Risque de liquidité

4.1 Modalités et procédures de suivi du risque de liquidité

De la même manière que pour le risque de taux, le risque de liquidité est appréhendé à travers la construction d'un échéancier de liquidité où sont placés les flux relatifs à une opération à la date de leur échéance.

Pour un meilleur suivi de la liquidité de la banque, un état prévisionnel du Banking Book commercial sur les 12 prochains mois a été élaboré avec comme hypothèses retenues, les prévisions communiquées par les différentes filières pour l'élaboration du budget.

4.2 Liquidité immédiate

La trésorerie immédiate de la banque est calculée au jour le jour par la salle des marchés en intégrant tous les flux impactant le compte central de la banque et communiqués par diverses entités (back-office, siège ..)

La trésorerie prévisionnelle est calculée en intégrant les opérations remarquables annoncées par les lignes de métier de la banque, la saisie des postes significatifs sur l'outil front office permettra d'intégrer toutes les tombées dans ce calcul.

Les capacités d'accès au marché par contrepartie et par type d'instruments émis sont analysées périodiquement.

La salle des marchés recense périodiquement les possibilités de financement sur le marché interbancaire en se basant sur les limites de contreparties accordées par les banques.

La valorisation quotidienne des portefeuilles obligataires permet d'évaluer les possibilités de financement via la mise en pension des titres.

5. Risques opérationnels

5.1 Cadre général de l'approche adoptée pour cerner le risque opérationnel

La Politique générale de gestion du Risque opérationnel du Groupe définit le risque opérationnel comme « *Le risque de perte résultant de l'inadéquation ou la défaillance de tout processus interne ou d'évènements extérieurs, délibérés, accidentels ou naturels* ».

Ces principes sont en parfaite harmonie avec les exigences bâloises et permettent de prendre en compte le risque opérationnel au même titre que le risque de contrepartie dans les ratios prudentiels auxquels sont soumis les établissements financiers.

En application de cette réglementation, le Groupe BNP Paribas a fait le choix de retenir l'option dite avancée « AMA » dans la gestion du risque opérationnel.

Cette option prévoit, entre autres, que les établissements concernés doivent disposer, à l'entrée en vigueur des exigences bâloises :

- d'un historique fiable et exhaustif de leurs incidents de risque opérationnel sur 3 ans,
- de méthodes permettant de mesurer l'exposition aux risques à l'aide d'outils comportant un risk-assessment, des scénarios de sinistres, des indicateurs de risque liés à l'activité et à la production,
- d'un suivi des grands projets permettant de prendre en compte et gérer les risques opérationnels qu'ils induisent.

Les intervenants désignés dans chaque entité procèdent, sous contrôle de la maîtrise du risque opérationnel, à la remontée d'un descriptif formalisé des incidents.

Après analyse, les informations sont mises aux normes définies par les règles Bâle II puis saisies par un analyste Risque Opérationnel et validées par le responsable RO.

5.2 Le processus d'attestation des incidents

Conformément à la procédure Groupe, un processus est mis en oeuvre chaque semestre afin d'attester de la fiabilité et l'exhaustivité des données sur l'historique des incidents.

Le périmètre de l'attestation couvre les informations, saisies dans IMS (Incident Management System) au cours de la période concernée, et relatives aux incidents de risque opérationnel ayant entraîné une perte ou un gain.

Ce processus s'organise selon un mode pyramidal, une attestation est produite par chaque entité. Sur la base de ces documents la Direction Générale de la BMCI atteste pour l'ensemble de la banque.

6. Autres risques

6.1 Risque Administratif

Basée sur un dispositif de contrôle permanent constitué de PSF et Plans de contrôles annuels, la maîtrise du risque administratif a été marquée par la consolidation des différents outils de contrôle interne.

Ainsi le monitoring et la cartographie des risques constituent aujourd'hui des outils de pilotage permettant d'orienter les contrôles du PMRO à travers un ciblage précis des zones de faiblesses. De même, les différents travaux d'automatisation ont conduit à un meilleur renforcement de la gestion de la production des contrôles.

Par ailleurs, plusieurs reportings sont assurés par le réseau dans le cadre du suivi des risques opérationnels et permettent d'engager les actions correctives nécessaires dans les meilleurs délais.

D'autres part, les équipes du PMRO ont été régulièrement présentes dans les différentes entités du réseau, les filiales et les services centraux, pour s'assurer de la conformité du traitement des opérations et des procédures.

6.2 Risque Comptable

La Direction Finances et Contrôles (DFC) bénéficie d'un cadre d'activité et d'intervention structuré grâce à la formalisation des procédures de reporting périodiques, le renforcement des contrôles comptables, l'amélioration de la gestion actif/passif et le développement d'outils de contrôle de gestion et de rentabilité.

Les efforts d'automatisation, le back up mis en place pour l'ensemble des fonctions clés, la formalisation des procédures et le perfectionnement de la piste d'audit, sont autant d'actions de fond qui permettent à la DFC de mieux appréhender la maîtrise du risque comptable.

6.3 Risque informatique

Plusieurs chantiers structurants ont été menés en 2007 sur le plan organisationnel et de la maîtrise du risque informatique.

En effet, la Direction de l'Organisation et du Support Technique a joué un rôle fédérateur dans l'accompagnement en terme d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance organisationnelle pour les chantiers transverses tel que : Bâle 2, Refonte du système d'information pour l'activité commerce internationale, Normalisation de lettre de change, etc....

En matière de reconfiguration de processus, l'année 2007 a été consacrée à la mise en place d'un back office national pour les opérations de moyens de paiement, ceci en tenant compte des impacts de la dématérialisation de la compensation (SIMT).

6.4 Plan de Continuité d'Activité (PCA)

L'année 2007 a été marquée par l'extension du PCA siège BMCI au réseau d'agences BMCI. Le projet vise à :

- Définir les activités critiques, les traduire en besoins en ressources humaines et matérielles, et choisir les solutions techniques pour assurer leur continuité
- Etablir les procédures fonctionnelles, organisationnelles et techniques et assurer la communication au personnel impliqué dans le PCA.
- Réaliser les tests partiels, le test global et la maintenance du PCA.

Suite à la dématérialisation des chèques, le plan de continuité d'activité relatif au SIMT a été mis en place. Il consiste à assurer la continuité de la télé compensation des valeurs avec les banques de la place.

Le site de repli BMCI a fait l'objet d'une refonte de l'infrastructure télécom qui le lie au site nominal. Cette refonte a pour objectif de maintenir en permanence le site de repli en fonctionnement.

Le site de repli est équipé en matériels et logiciels selon les besoins définis dans l'expression des besoins de continuité (EBC) de chaque entité de la banque pour assurer le redémarrage des activités vitales et stratégiques.

Les utilisateurs, une fois dans le site de repli, sont assurés de retrouver la copie exacte de leur poste de travail.

6.5 Les Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) et les plans de contrôle

Destinés à couvrir les zones de risque majeures dans le cadre du dispositif du contrôle permanent, les PSF permettent d'assurer une mesure régulière des degrés de maîtrise du risque opérationnel.

Ces contrôles se basent sur une méthodologie précise, formalisée dans le cadre des procédures internes, et font l'objet d'un reporting centralisé et d'une analyse systématique dans le cadre des comités risques opérationnels.

PARTIE VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de BMCI.

PARTIE IX – REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Présentation

La BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - ✓ 20% pour les créances pré douteuses,
 - ✓ 50% pour les créances douteuses,
 - ✓ 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de prévisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance (détention inférieure ou égale à 6 mois).

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

Au 31 décembre 2006, BMCI n'a pas de titres classés en portefeuille de transaction.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation: bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique:	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans
- Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

PARTIE X: ANNEXES

ANNEXE 1- DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

I - COMPTES SOCIAUX

I- Règles et principes comptables utilisés par la BMCI au 31/12/2007

1.1 Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie ;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement, qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel, ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,

- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclasserement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1. 5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance (détention inférieure ou égale à 6 mois).

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

Au 31 décembre 2007, BMCI n'a pas de titres classés en portefeuille de transaction.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne

satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être Classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature d'amortissement	Durée
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature d'amortissement	Durée
- Terrains d'exploitation amortissables	non
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans
- Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata

Temporise et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

- Les états de synthèse sociaux des exercices 2005, 2006 et 2007 :

- Bilans et hors bilan ;
- Compte de produits et charges ;
- Etat des soldes de gestion ;
- Tableau des flux de trésorerie ;
- Etat des dérogations (A2) ;
- Etat des changements de méthodes (A3) ;
- Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) ;
- Tableau des créances sur la clientèle (B2) ;
- Tableau des titres de participation et emplois assimilés (B6) ;
- Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8) ;
- Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9) ;
- Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B9 bis) ;
- Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10) ;
- Tableau des dépôts de la clientèle (B11) ;
- Tableau des provisions (B14) ;
- Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) ;
- Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B 23) ;
- Tableau de répartition du capital (C1) ;
- Tableau d'affectation des résultats (C2) ;
- Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4).

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2005

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2005	31/12/2004
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 622 305	4 439 157
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 351 122	3 903 514
. A vue	350 348	501 815
. A terme	4 000 774	3 401 699
3. Créances sur la clientèle	23 006 572	19 677 565
. Crédits de trésorerie et à la consommation	11 326 512	9 894 315
. Crédits à l'équipement	5 247 272	4 225 921
. Crédits immobiliers	5 704 866	4 852 260
. Autres crédits	727 922	705 069
4. Créances acquises par affacturage	466 724	382 376
5. Titres de transaction et de placement	1 687 139	1 855 392
. Bons du trésor et valeurs assimilées	1 155 559	1 451 360
. Autres titres de créance	521 414	393 864
. Titres de propriété	10 166	10 168
6. Autres actifs	236 177	108 339
7. Titres d'investissement	585 538	676 336
. Bons du trésor et valeurs assimilées	216 250	317 131
. Autres titres de créance	369 288	359 205
8. Titres de participation et emplois assimilés	277 640	212 636
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	85 546	82 736
12. Immobilisations corporelles	846 283	767 234
Total de l'Actif	36 165 046	32 105 285

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2005

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2005

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2005	31/12/2004
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 998 196	2 506 628
. A vue	80 138	202 164
. A terme	1 918 058	2 304 464
3. Dépôts de la clientèle	29 469 560	25 897 633
. Comptes à vue créditeurs	14 342 301	12 031 031
. Comptes d'épargne	4 081 056	3 584 214
. Dépôts à terme	9 770 189	9 270 037
. Autres comptes créditeurs	1 276 014	1 012 351
4. Titres de créance émis	952 698	408 885
. Titres de créance négociables	836 716	292 013
. Emprunts obligataires	115 982	116 872
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	711 869	441 986
6. Provisions pour risques et charges	23 652	22 964
7. Provisions réglementées	50 000	30 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	1 055 232	1 019 196
12. Capital	828 759	828 599
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	582 598	572 803
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	492 482	376 591
Total du Passif	36 165 046	32 105 285

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2005

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2005

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2005	31/12/2004
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	11 501 822	10 739 701
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	486 163
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 243 749	2 927 659
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 965 081	2 909 089
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 240 518	4 416 790
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	52 474	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	3 104 065	1 423 160
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 610 512	165 487
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 426 579	1 243 017
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 539	14 656
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	52 435	0

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2005

AU 31/12/2005

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers DH

	31/12/2005	31/12/2004
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 308 366	1 998 754
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	116 603	66 580
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 677 391	1 485 370
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	128 301	114 341
- Produits sur titres de propriété	50 116	34 178
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	193 883	165 332
- Autres produits bancaires	142 072	132 953
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-616 738	-478 255
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-82 873	-41 300
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-431 102	-345 965
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-25 594	-24 836
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-77 169	-66 154
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	1 691 628	1 520 499
- Produits d'exploitation non bancaire	59 903	11 975
- Charges d'exploitation non bancaire	-139	-2
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-761 708	-732 934
- Charges de personnel	-418 102	-408 030
- Impôts et taxes	-17 096	-18 442
- Charges externes	-224 394	-204 137
- Autres charges générales d'exploitation	-2 621	-6 333
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-99 495	-95 992
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-443 296	-322 112
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-273 552	-263 045
- Pertes sur créances irrécouvrables	-105 033	-14 735
- Autres dotations aux provisions	-64 711	-44 332
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	209 525	118 297
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	177 788	82 780
- Récupérations sur créances amorties	1 395	2 071
- Autres reprises de provisions	30 342	33 446
~VII. RESULTAT COURANT	755 913	595 723
- Produits non courants	13 243	8 199
- Charges non courantes	-17 976	-10 066
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	751 180	593 856
- Impôts sur les résultats	-258 698	-217 265
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	492 482	376 591
TOTAL PRODUITS	2 591 037	2 137 225
TOTAL CHARGES	-2 098 555	-1 760 634
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	492 482	376 591

Non de l'établissement : BMCI

ETAT DES SOLDES DE GESTION
DU 01/01/2005 AU 31/12/2005

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	En milliers de Dh	
	31/12/05	31/12/04
1 (+) Intérêts et produits assimilés	1 922 295	1 666 290
2 (-) Intérêts et charges assimilées	539 569	412 101
MARGE D'INTERET	1 382 726	1 254 189
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	196 173	167 296
6 (-) Commissions servies	8 628	12 525
Marge sur commissions	187 545	154 771
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	0	0
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	-4 343	10 642
9 (±) Résultats des opérations de change	120 669	103 629
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	0	0
Résultats des opérations de marché	116 326	114 271
11 (+) Divers autres produits bancaires	51 385	40 140
12 (-) Diverses autres charges bancaires	46 353	42 872
PRODUIT NET BANCAIRE	1 691 629	1 520 499
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	40 686	0
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	19 216	11 975
15 (+) Autres charges d'exploitation non bancaire	139	2
16 (-) Charges générales d'exploitation	761 707	732 934
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	989 685	799 538
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-199 403	-192 929
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-34 369	-10 886
RESULTAT COURANT	755 913	595 723
RESULTAT NON COURANT	-4 733	-1 867
19 (-) Impôts sur les résultats	258 698	217 265
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	492 482	376 591

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	492 482	376 591
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	99 495	95 992
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	841	14 332
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	50 000	30 000
24 (+) Dotations non courantes	3 359	6 084
25 (-) Reprises de provisions	-30 122	-32 552
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-12 575	-1 067
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	139	2
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-40 686	0
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	562 933	489 382
- Bénéfices distribués	331 456	255 807
AUTOFINANCEMENT	231 477	233 575

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	DU 01/01/2005	AU 31/12/2005
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2005	31/12/2004
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 270 903	1 971 934
2. (+) Récupérations sur créances amorties	1 395	2 071
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 254	10 908
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-861 253	-715 502
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-662 212	-636 942
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-258 698	-217 265
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	491 389	415 204
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-447 608	-916 063
9. (±) Créances sur la clientèle	-3 413 355	-2 418 256
10. (±) Titres de transaction et de placement	259 051	-28 438
11. (±) Autres actifs	-127 838	8 402
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-508 431	1 499 099
14. (±) Dépôts de la clientèle	3 571 927	3 709 831
15. (±) Titres de créance émis	543 813	-276 409
16. (±) Autres passifs	269 923	-20 528
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	147 482	1 557 638
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	638 871	1 972 842
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	40 686	0
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 806	4 492
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-81 740	-10 095
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-154 135	-126 404
21. (+) Intérêts perçus	-	0
22. (+) Dividendes perçus	50 116	34 178
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-124 267	-97 829
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-200 101
25. (+) Emission d'actions	-	287 892
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-331 456	-255 807
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-331 456	-168 016
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	183 148	1 706 997
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 439 157	2 732 160
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 622 305	4 439 157

ETAT DES DEROGATIONS
Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : BMCI

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : BMCI

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

B1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2005	Total 31/12/2004
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 394 188	0	38 980	237 314	4 670 482	4 703 701
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	8 920	0	8 920	0
-au jour le jour			8 920		8 920	0
-à terme					0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	3 662	1 403 071	1 283 332	2 690 065	3 393 400
-au jour le jour	0	0	0	0	0	0
-à terme	0	3 662	1 403 071	1 283 332	2 690 065	3 393 400
PRETS FINANCIERS		0	1 136 041	0	1 136 041	0
AUTRES CREANCES		178 938	6 402	37	185 377	22 151
INTERETS COURUS A RECEVOIR		8 175	21 783	24 467	54 425	13 930
TOTAL	4 394 188	190 775	2 615 197	1 545 150	8 745 310	8 133 182

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2005	Total 31/12/2004
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	50 240	102 175	10 262 148	368 771	10 783 334	9 254 035
- Comptes à vue débiteurs	5 240	100 542	4 460 430	275 339	4 841 551	3 614 906
- Créances commerciales sur le Maroc		1 492	1 997 782	112	1 999 386	1 899 932
- Crédits à l'exportation			169 293		169 293	207 558
- Autres crédits de trésorerie	45 000	141	3 634 643	93 320	3 773 104	3 531 639
CREDITS A LA CONSOMMATION			40 336	497 371	537 707	634 402
CREDITS A L'EQUIPEMENT	22 500		5 161 183		5 183 683	4 167 535
CREDITS IMMOBILIERS			159 082	5 544 727	5 703 809	4 851 208
AUTRES CREDITS			141 280		141 280	67 447
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			466 724		466 724	382 376
INTERETS COURUS A RECEVOIR	224	314	49 878	19 701	70 117	65 325
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	1 992	535 759	48 891	586 642	637 613
- Créances pré-douteuses			95 160	10	95 170	123 811
- Créances douteuses			162 046	1 033	163 079	245 070
- Créances compromises		1 992	278 553	47 848	328 393	268 732
TOTAL	72 964	104 481	16 816 390	6 479 461	23 473 296	20 059 941

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : BNCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BNCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2005	151 340	26 185	12 102
CETELEM (2)	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	63 010	31/12/2005	134 603	19 624	3 410
BNCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 870	50 872	31/12/2005	76 489	21 124	21 055
BNCI BOURSE	intermédiaire boursier	10 000	100%	10 000	10 000	31/12/2005	12 280	1 538	2 300
BNCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2005	13 233	11 501	10 000
BNCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2005	10 611	5 647	
BNCI FOND	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2005	2 271	1 072	700
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2005	1 008	-186	
ABN SECURITIES (1)	intermédiaire boursier	7 000	100%	7 000	2 838	31/12/2005			
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 428	9 428	31/12/2005	1 818	5	
ARVAL PHH MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	10 002	10 002	31/12/2005	-6 925	-18 793	
MEDIHA INFORMATIQUE	Maintenance et devel Inform	37 300	10,00%	3 730	3 730	31/12/2005	29 909	-4 948	
BDSI (EX. M M S I)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2005	13 485	-17	
BNCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2005	29 764	-236	
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	opérations immobilières	100	100%	100	100	31/12/2005			
BNCI ASSURANCES	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2005	-189	-274	
Autres titres de participation									
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 449	31/12/2005			
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2005			
SMAEX	assurance à l'export	30 000	4%	1 200	1 200	31/12/2005			
SOGEPB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2005			
Sté Immobilière GPBM	société immobilière	19 500	6,8%	2 534	2 050	31/12/2005			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2005			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2005			
Divers				2 214	2 169	31/12/2005			
TOTAL				290 418	277 640				49 567

B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL,
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

31/12/2005

Nom de l'établissement : **BMCI**

Etat non applicable à la BMCI

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31/12/2005

Nom de l'établissement : **BMC**
Article IS: **01084015**

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	140 701	14 757	0	155 458	57 966	11 946	0	69 912	85 546
Droit au bail	39 736	5 200	0	44 936				0	44 936
Immobilisations en recherche et développement	0	0		0	0	0		0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	100 965	9 557	0	110 522	57 966	11 946	0	69 912	40 610
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 429 294	217 488	68 627	1 578 155	662 059	84 347	14 533	731 873	846 282
-Immeubles d'exploitation	560 182	43 681	7 648	596 215	136 098	21 931	436	157 593	438 622
Terrain d'exploitation	21 103		4 745	16 358					16 358
Immeubles d'exploitation Bureaux	507 835	43 677	2 903	548 609	129 782	20 691	436	150 037	398 572
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	31 244	4	0	31 248	6 316	1 240	0	7 556	23 692
-Mobiliers et matériel d'exploitation	448 877	31 196	7 019	473 054	319 772	33 280	6 050	347 002	126 052
Mobiliers de bureau d'exploitation	100 972	10 129	743	110 358	71 478	5 776	649	76 605	33 753
Matériel de bureau d'exploitation	45 522	2 718	2 526	45 714	34 548	4 552	2 485	36 615	9 099
Matériel informatique	300 392	18 349	3 440	315 301	211 789	22 952	2 606	232 135	83 166
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 991	0	310	1 681	1 957	0	310	1 647	34
Autres matériels d'exploitation				0					
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	367 757	64 515	11 405	420 867	204 130	28 905	8 047	224 988	195 879
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	5 571	0	0	5 571	2 059	231	0	2 290	3 281
Terrains hors exploitation	1 500	0		1 500					1 500
Immeubles hors exploitation	2 787		0	2 787	1 638	107	0	1 745	1 042
Mobiliers et matériel hors exploitation	1 284	0		1 284	421	124		545	739
Autres immobilisations corporelles hors exploitation				0					0
IMMOBILISATIONS EN COURS	46 907	78 096	42 555	82 448		0			82 448
TOTAL	1 569 995	232 245	68 627	1 733 613	720 025	96 293	14 533	801 785	931 828

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/05 au 31/12/05

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Immeubles exploitation bureau	2 903	436	2 467	2 603	136	
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation	4 745		4 745	16 705	11 960	
	Agencement Aménagement et Installation	11 405	11 405	0	0		
	Mobilier de bureau	453	453	0	0		
	Mobilier de bureau	33	16	17	5		12
	Mobilier de bureau	257	182	75	80	5	
	Matériel roulant	310	310	0	39	39	
	Matériel de bureau	2 525	2 485	40	474	434	
	Matériel de bureau						
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement locaux existants	0	0	0	0		
	Aménagement nouveaux locaux	193	0	193	193		
	Micro ordinateur et matériel informatique	3 440	2 606	834	707		127
	Voitures de fonction						
	Voitures de fonction						
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	Motocyclettes						
	TOTAL GENERAL	26 264	17 893	8 371	20 806	12 574	139

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2005	Total 31/12/2004
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	0		14 586	62 251	76 837	200 791
VALEURS DONNEES EN PENSION	60 657	0	0	0	60 657	533 187
-au jour le jour		0	0	0	0	533 187
-à terme	60 657				60 657	
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	0	13 363	0	13 363	960 000
-au jour le jour		0	0	0	0	960 000
-à terme	0		13 363	0	13 363	0
EMPRUNTS FINANCIERS	32 737	1 317 743	0	13 178	1 363 658	289 834
AUTRES DETTES		0	471 701	30	471 731	516 563
INTERETS COURUS A PAYER	0	8 915	1 926	1 110	11 951	6 253
TOTAL	93 394	1 326 658	501 576	76 569	1 998 197	2 506 628

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE

Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2005	Total 31/12/2004	Balance 31/12/2005
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle			
COMPTES A VUE CREDITEURS	77 796	405 739	5 866 814	7 982 912	14 333 261	12 024 506	14 333 261
COMPTE D'EPARGNE	0	0	183 370	3 897 686	4 081 056	3 584 214	4 081 056
DEPOTS A TERME	580 000	2 143 420	3 262 195	3 396 751	9 382 366	8 932 868	9 382 366
AUTRES COMPTES CREDITEURS	996	633 706	888 129	53 573	1 576 404	1 264 169	1 576 404
INTERETS COURUS A PAYER			96 473		96 473	91 876	96 473
TOTAL	658 792	3 182 865	10 296 981	15 330 922	29 469 560	25 897 633	29 469 560

PROVISIONS

DU...01/01/2005..AU...31/12/2005

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2004	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2005
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 758 204	279 141	178 766	30	1 858 549
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	1 749 043	273 552	177 788	30	1 844 777
titres de placement	1 380	5 589	978		5 991
titres de participation et emplois assimilés	7 781				7 781
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	52 964	64 711	43 581	442	73 652
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour risques généraux et charges (1)	22 940	14 711	13 581	442	23 628
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions pour autres risques et charges					
provisions réglementées	30 000	50 000	30 000		50 000
TOTAL GENERAL	1 811 168	343 852	222 347	472	1 932 201

B21**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE****Au 31/12/2005**Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	33 332 435		
Autres valeurs et sûretés réelles	477 498		
TOTAL	33 809 933		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	300 390	Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	300 390
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	390 982		390 982

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
Au 31/12/2005

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
19	9 284 977	6 445 677	2 839 300	188 596

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

En milliers de DH

Exercice au 31/12/05

Montant du capital		8 287 589 MDH		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	5 389 700	5 389 700	65,03%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	754 547	754 547	9,10%
ATLANTA	49, Rue Othman Ibn Affane Casablanca	620 426	367 564	4,44%
SANAD	3, BD Mohamed V Casablanca	469 474	484 184	5,84%
HOLMARCOM	20 , Rue Mustapha el Maani		200 100	2,41%
Divers actionnaires		1 051 846	1 091 494	13,17%
TOTAL		8 285 993	8 287 589	100,00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**Au 31/12/2005**

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS: 01084015

en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(Décision AGO du 18 Mai 2005)			
Report à nouveau	572 803	Réserve légale	5 340
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	331 456
Résultat net de l'exercice	376 591	Autres affectations	30 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	582 598
Autres prélèvements			
TOTAL A	949 394	TOTAL B	949 394

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**Nom de l'établissement : BMCI****I. DATATION**

Date de clôture (1)	31 Décembre 2 005
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er mars 2 006
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2006	31/12/2005
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 299 700	4 622 305
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 764 280	4 351 122
. A vue	776 895	350 348
. A terme	5 987 385	4 000 774
3. Créances sur la clientèle	26 923 762	23 006 572
. Crédits de trésorerie et à la consommation	14 395 255	11 326 512
. Crédits à l'équipement	5 053 753	5 247 272
. Crédits immobiliers	6 547 627	5 704 866
. Autres crédits	927 127	727 922
4. Créances acquises par affacturage	486 493	466 724
5. Titres de transaction et de placement	2 175 594	1 687 139
. Bons du trésor et valeurs assimilées	2 049 152	1 155 559
. Autres titres de créance	116 304	521 414
. Titres de propriété	10 138	10 166
6. Autres actifs	187 048	236 177
7. Titres d'investissement	435 683	585 538
. Bons du trésor et valeurs assimilées	128 990	216 250
. Autres titres de créance	306 693	369 288
8. Titres de participation et emplois assimilés	273 031	277 640
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	98 033	85 546
12. Immobilisations corporelles	926 027	846 283
Total de l'Actif	42 569 651	36 165 046

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2006	31/12/2005
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 958 686	1 998 196
. A vue	245 423	80 138
. A terme	2 713 263	1 918 058
3. Dépôts de la clientèle	30 999 628	29 469 560
. Comptes à vue créditeurs	17 456 132	14 342 301
. Comptes d'épargne	4 401 915	4 081 056
. Dépôts à terme	8 111 895	9 770 189
. Autres comptes créditeurs	1 029 686	1 276 014
4. Titres de créance émis	4 392 484	952 698
. Titres de créance négociables	4 302 579	836 716
. Emprunts obligataires	89 905	115 982
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	814 617	711 869
6. Provisions pour risques et charges	10 601	23 652
7. Provisions réglementées	40 000	50 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	1 104 544	1 055 232
12. Capital	1 000 272	828 759
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	713 545	582 598
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	535 274	492 482
Total du Passif	42 569 651	36 165 046

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2006	31/12/2005
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	14 313 502	11 501 822
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	35 741	0
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 288 657	2 243 749
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 676 116	4 965 081
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 312 988	4 240 518
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	52 474
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	3 005 325	3 104 065
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 655 134	1 610 512
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 335 652	1 426 579
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 539	14 539
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	52 435

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
DU 01/01/2006	AU 31/12/2006	

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers DH

	31/12/2006	31/12/2005
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 664 397	2 308 366
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	209 937	116 603
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 811 351	1 677 391
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	154 713	128 301
- Produits sur titres de propriété	50 933	50 116
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	249 562	193 883
- Autres produits bancaires	187 901	142 072
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-838 399	-616 738
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-119 184	-82 873
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-464 538	-431 102
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-102 432	-25 594
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-152 245	-77 169
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	1 825 998	1 691 628
- Produits d'exploitation non bancaire	6 076	59 903
- Charges d'exploitation non bancaire	-218	-139
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-805 958	-761 708
- Charges de personnel	-439 044	-418 102
- Impôts et taxes	-16 972	-17 096
- Charges externes	-238 908	-224 394
- Autres charges générales d'exploitation	-2 956	-2 621
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-108 078	-99 495
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-387 339	-443 296
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-291 385	-273 552
- Pertes sur créances irrécouvrables	-57 431	-105 033
- Autres dotations aux provisions	-38 523	-64 711
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	203 364	209 525
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	154 630	177 788
- Récupérations sur créances amorties	3 266	1 395
- Autres reprises de provisions	45 468	30 342
~VII. RESULTAT COURANT	841 923	755 913
- Produits non courants	16 438	13 243
- Charges non courantes	-28 098	-17 976
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	830 263	751 180
- Impôts sur les résultats	-294 989	-258 698
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482
TOTAL PRODUITS	2 890 275	2 591 037
TOTAL CHARGES	-2 355 001	-2 098 555
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482

Non de l'établissement : BMCI

ETAT DES SOLDES DE GESTION		
DU 01/01/2006		AU 31/12/2006

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh		
	31/12/06	31/12/05
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 176 001	1 922 295
2 (-) Intérêts et charges assimilées	686 154	539 569
MARGE D'INTERET	1 489 847	1 382 726
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	251 581	196 173
6 (-) Commissions servies	17 698	8 628
Marge sur commissions	233 883	187 545
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	0	0
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	-8 392	-4 343
9 (±) Résultats des opérations de change	112 189	120 669
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	-7	0
Résultats des opérations de marché	103 790	116 326
11 (+) Divers autres produits bancaires	53 711	51 385
12 (-) Diverses autres charges bancaires	55 233	46 353
PRODUIT NET BANCAIRE	1 825 998	1 691 629
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	2 262	40 686
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	3 815	19 216
15 (+) Autres charges d'exploitation non bancaire	218	139
16 (-) Charges générales d'exploitation	805 958	761 707
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 025 899	989 685
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-190 920	-199 403
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	6 944	-34 369
RESULTAT COURANT	841 923	755 913
RESULTAT NON COURANT	-11 660	-4 733
19 (-) Impôts sur les résultats	294 989	258 698
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	108 078	99 495
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	1 857	841
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	30 000	50 000
24 (+) Dotations non courantes	0	3 359
25 (-) Reprises de provisions	-45 467	-30 122
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1 219	-12 575
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	218	139
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-2 262	-40 686
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	626 479	562 933
- Bénéfices distribués	165 760	331 456
AUTOFINANCEMENT	460 719	231 477

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	DU 01/01/2006	AU 31/12/2006
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2006	31/12/2005
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 631 302	2 270 903
2. (+) Récupérations sur créances amorties	3 266	1 395
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 596	1 254
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 037 200	-861 253
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-697 880	-662 212
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-294 989	-258 698
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	607 095	491 389
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2 413 159	-447 608
9. (±) Créances sur la clientèle	-3 936 959	-3 413 355
10. (±) Titres de transaction et de placement	-338 600	259 051
11. (±) Autres actifs	49 129	-127 838
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	960 490	-508 431
14. (±) Dépôts de la clientèle	1 530 068	3 571 927
15. (±) Titres de créance émis	3 439 786	543 813
16. (±) Autres passifs	102 749	269 923
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-606 496	147 482
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	599	638 871
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	2 262	40 686
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 832	20 806
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-1 000	-81 740
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-212 503	-154 135
21. (+) Intérêts perçus	-	-
22. (+) Dividendes perçus	50 934	50 116
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-157 475	-124 267
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-165 728	-331 456
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-165 728	-331 456
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-322 604	183 148
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 622 305	4 439 157
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 299 700	4 622 305

A1

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI

VOIR FICHIER Microsoft Word A1 joint à L'ETIC.

A2

ETAT DES DEROGATIONS

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI

[illegible]

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES
Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

B1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	3 980 162	0	97 566	602 979	4 680 707	4 670 482
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	10 044	0	10 044	8 920
-au jour le jour			10 044		10 044	8 920
-à terme					0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	0	3 091 373	1 127 616	4 218 989	2 690 065
-au jour le jour	0	0	0	0	0	0
-à terme	0	0	3 091 373	1 127 616	4 218 989	2 690 065
PRETS FINANCIERS		348 426	1 226 379	0	1 574 805	1 136 041
AUTRES CREANCES		186 564	0	68	186 632	185 377
INTERETS COURUS A RECEVOIR		25 484	38 241	3 199	66 924	54 425
TOTAL	3 980 162	560 474	4 463 603	1 733 862	10 738 101	8 745 310

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	45 740	163 535	12 684 529	907 609	13 801 413	10 783 334
- Comptes à vue débiteurs	45 740	153 225	5 977 697	759 526	6 936 188	4 841 551
- Créances commerciales sur le Maroc		10 310	2 722 412	13 597	2 746 319	1 999 386
- Crédits à l'exportation			177 574		177 574	169 293
- Autres crédits de trésorerie	0	0	3 806 846	134 486	3 941 332	3 773 104
CREDITS A LA CONSOMMATION			1 360	573 038	574 398	537 707
CREDITS A L'EQUIPEMENT	65 348		4 479 657	469 046	5 014 051	5 183 683
CREDITS IMMOBILIERS			4 906	6 527 673	6 532 579	5 703 809
AUTRES CREDITS			359 396		359 396	141 280
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			486 493		486 493	466 724
INTERETS COURUS A RECEVOIR	202	454	56 812	16 727	74 195	70 117
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	473 355	94 376	567 731	586 642
- Créances pré-douteuses			627	0	627	95 170
- Créances douteuses			178 420	0	178 420	163 079
- Créances compromises		0	294 308	94 376	388 684	328 393
TOTAL	111 290	163 989	18 546 508	8 588 469	27 410 256	23 473 296

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2006	162 953	31 613	14 407
CETEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	63 010	31/12/2006	147 001	29 241	3 334
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 870	46 511	31/12/2006	76 424	24 673	18 524
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	10 000	100%	10 000	10 000	31/12/2006	15 909	5 089	1 460
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2006	19 248	17 515	12 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2006	12 608	1 997	
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2006	2 820	1 549	
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2006	1 124	93	
ABN AMRO SECURITIES (1)	intermédiaire boursier	7 000	100%	7 000	2 838	31/12/2006			
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 428	9 428	31/12/2006	1 843	24	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	10 002	10 002	31/12/2006	6 778	-21 044	
MEDIHA INFORMATIQUE	Maintenance et devel Inform	37 300	10,00%	3 730	3 730	31/12/2006	24 794	-5 713	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2006	15 438	1 221	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2006	28 980	5 852	
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2006	1 121	1 306	
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2006			
FCP RENDEMENT		1 000	0%	500	500	31/12/2006			
Autres titres de participation									
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 449	31/12/2006			
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2006			
SOGEPB	gest & exploite parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2006			
Sté Immobilière Interbancaire	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2006			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2006			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2006			
Divers				2 214	2 221	31/12/2006			109
TOTAL				290 118	273 031				50 334

B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL,
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

Etat non applicable à la BMCI

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMC**
Article IS: **01084015**

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	155 458	24 744	0	180 202	69 912	12 257	0	82 169	98 033
Droit au bail	44 936	7 535	0	52 471				0	52 471
Immobilisations en recherche et développement	0	0		0	0	0		0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	110 522	17 209	0	127 731	69 912	12 257	0	82 169	45 562
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 578 155	247 583	80 264	1 745 474	731 872	92 124	4 548	819 448	926 026
-Immeubles d'exploitation	596 215	112 342	6 257	702 300	157 592	24 578	504	181 666	520 634
Terrain d'exploitation	16 358	3 764	0	20 122					20 122
Immeubles d'exploitation Bureaux	548 609	108 578	5 005	652 182	150 036	23 340	184	173 192	478 990
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	31 248	0	1 252	29 996	7 556	1 238	320	8 474	21 522
-Mobiliers et matériel d'exploitation	473 054	45 579	3 503	515 130	346 887	35 125	3 488	378 524	136 606
Mobiliers de bureau d'exploitation	110 358	14 870	537	124 691	76 605	6 460	533	82 532	42 159
Matériel de bureau d'exploitation	45 714	3 862	97	49 479	36 467	3 832	93	40 206	9 273
Matériel informatique	315 301	26 847	2 542	339 606	232 134	24 833	2 535	254 432	85 174
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 681	0	327	1 354	1 681	0	327	1 354	0
Autres matériels d'exploitation				0					
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	420 867	28 317	492	448 692	224 989	32 194	406	256 777	191 915
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	5 571	1 507	234	6 844	2 404	227	150	2 481	4 363
Terrains hors exploitation	1 500	0		1 500					1 500
Immeubles hors exploitation	2 787	1 500	234	4 053	1 745	108	150	1 703	2 350
Mobiliers et matériel hors exploitation	1 284	7		1 291	659	119		778	513
Autres immobilisations corporelles hors exploitation				0					0
IMMOBILISATIONS EN COURS	82 448	59 838	69 778	72 508		0			72 508
TOTAL	1 733 613	272 327	80 264	1 925 676	801 784	104 381	4 548	901 617	1 024 059

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/06 au 31/12/06

Nom de l'établissement : **BMC**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Immeubles exploitation bureau	700	184	516	850	334	
	Immeubles hors exploitation	234	150	84	709	625	
	Terrain exploitation	0		0	0	0	
	Agencement Aménagement et Installation	56	56	0	1	1	
	Agencement Aménagement et Installation	436	350	86	81		5
	Mobilier de bureau	241	241	0	8	8	
	Mobilier de bureau	16	13	3	0		3
	Mobilier de bureau	280	280	0	0		
	Matériel roulant de fonction	0	0	0	43	43	
	Matériel roulant	327	327	0	40	40	
	Matériel de bureau	48	45	3	0		3
	Matériel de bureau	49	49				
	Immeubles exploitation logement de fonction	1 252	320	932	1 100	168	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
		0	0	0	0		
	Aménagement nouveaux locaux	0	0	0	0		
	Micro ordinateur et matériel informatique	43	36	7	0		7
	Micro ordinateur et matériel informatique	2 477	2 477	0	0		0
	Télécommunications	22	22	0	0		0
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL		6 181	4 550	1 631	2 832	1 219	18

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTE ORDINAIRE CREDITEURS	0		3 621	238 988	242 609	76 837
VALEURS DONNEES EN PENSION	305 304	0	100 002	0	405 306	60 657
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	305 304		100 002		405 306	60 657
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	894 493	59 268	36 451	990 212	13 363
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	0	894 493	59 268	36 451	990 212	13 363
EMPRUNTS FINANCIERS	2 909	650 001	45	0	652 955	1 363 658
AUTRES DETTES		0	637 289	0	637 289	471 731
INTERETS COURUS A PAYER	0	24 606	1 649	4 060	30 315	11 951
TOTAL	308 213	1 569 100	801 874	279 499	2 958 686	1 998 197

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	175 311	272 906	4 669 973	12 319 917	17 438 107	14 333 261
COMPTE D'EPARGNE	0	0	179 810	4 222 219	4 402 029	4 081 056
DEPOTS A TERME	0	158 936	1 924 443	5 315 022	7 398 401	9 382 366
AUTRES COMPTES CREDITEURS	885	235 248	1 237 274	203 334	1 676 741	1 576 404
INTERETS COURUS A PAYER				96 473	96 473	96 473
TOTAL	176 196	667 090	8 011 500	22 156 965	30 999 626	29 469 560

PROVISIONS

DU...01/01/2006..AU...31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2005	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2006
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 858 549	293 593	157 282	1 718	1 993 142
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	1 844 777	286 808	151 693	1 718	1 978 174
titres de placement	5 991	6 785	5 589		7 187
titres de participation et emplois assimilés	7 781				7 781
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	73 652	43 101	64 588	1 564	50 601
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		4 577	2 937	12	1 628
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour risques généraux et charges (1)	23 628	8 524	21 651	1 552	8 949
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions pour autres risques et charges					
provisions réglementées	50 000	30 000	40 000		40 000
TOTAL GENERAL	1 932 201	336 694	221 870	3 282	2 043 743

* (1) (Montant 16 183 concernant reprise de provision utilisée logé dans le compte produit non courant)
 Rubrique " Autres variations " comprenant utilisation directe de la provision

B21

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	37 937 906		
Autres valeurs et sûretés réelles	415 715		
TOTAL	38 353 621		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 036 270	Pension à terme BAM	305 304
		Pension à terme Ets de crédit	100 002
		Pension à terme clientèle	630 964
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	1 126 862		1 126 862

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
20	11 310 777	7 675 590	3 635 187	153 939

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

En milliers de DH

Exercice au 31/12/06

Montant du capital		10 002 719 MDH		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	5 389 700	6 468 360	64,67%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	754 547	905 476	9,05%
ATLANTA	49, Rue Othman Ibn Affane Casablanca	367 564	441 076	4,41%
SANAD	3, BD Mohamed V Casablanca	484 184	555 694	5,56%
HOLMARCOM	20 , Rue Mustapha el Maani	200 100	12	0,00%
Divers actionnaires		1 091 494	1 632 101	16,32%
TOTAL		8 287 589	10 002 719	100,00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS: 01084015

en milliers de DH

	Montants		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 26 Mai 2006)			
Report à nouveau	582 598	Réserve légale	16
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	165 760
Résultat net de l'exercice	492 482	Autres affectations	30 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	713 545
Autres prélèvements		Autres réserves (*)	165 759
TOTAL A	1 075 080	TOTAL B	1 075 080

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (1)	3 393 635	3 009 071	2 827 190
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 825 998	1 691 628	1 520 499
2- Résultat avant impôts	830 263	751 180	593 856
3- Impôts sur les résultats	294 989	258 698	217 265
4- Bénéfices distribués	331 519	331 456	255 807
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	160 963	45 135	71 675
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	54	59	45
Bénéfice distribué par action ou part sociale	40,0	20,0	40,0
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	402 785	363 549	331 704
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 684	1 582	1 555

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2007	31/12/2006
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 125 856	4 299 700
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 885 860	6 764 280
. A vue	786 883	776 895
. A terme	7 098 977	5 987 385
3. Créances sur la clientèle	35 961 610	26 923 762
. Crédits de trésorerie et à la consommation	17 057 641	14 395 255
. Crédits à l'équipement	7 065 801	5 053 753
. Crédits immobiliers	10 575 697	6 547 627
. Autres crédits	1 262 471	927 127
4. Créances acquises par affacturage	688 047	486 493
5. Titres de transaction et de placement	3 272 313	2 175 594
. Bons du trésor et valeurs assimilées	2 800 847	2 049 152
. Autres titres de créance	460 916	116 304
. Titres de propriété	10 550	10 138
6. Autres actifs	274 647	187 048
7. Titres d'investissement	1 038 042	435 683
. Bons du trésor et valeurs assimilées	91 270	128 990
. Autres titres de créance	946 772	306 693
8. Titres de participation et emplois assimilés	280 625	273 031
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	99 619	98 033
12. Immobilisations corporelles	1 011 743	926 027
Total de l'Actif	55 638 362	42 569 651

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2007	31/12/2006
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 314 074	2 958 686
. A vue	459 669	245 423
. A terme	1 854 405	2 713 263
3. Dépôts de la clientèle	42 121 981	30 999 628
. Comptes à vue créditeurs	23 019 546	17 456 132
. Comptes d'épargne	4 745 302	4 401 915
. Dépôts à terme	13 101 389	8 111 895
. Autres comptes créditeurs	1 255 744	1 029 686
4. Titres de créance émis	5 930 274	4 392 484
. Titres de créance négociables	5 930 274	4 302 579
. Emprunts obligataires	0	89 905
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 138 129	814 617
6. Provisions pour risques et charges	32 997	10 601
7. Provisions réglementées	50 000	40 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	1 537 615	1 104 544
12. Capital	1 055 135	1 000 272
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	792 129	713 545
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	666 028	535 274
Total du Passif	55 638 362	42 569 651

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2007	31/12/2006
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	17 184 795	14 313 502
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	10 021	35 741
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 220 715	4 288 657
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 303 873	4 676 116
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 650 186	5 312 988
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	10 915 060	3 005 325
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 271 536	1 655 134
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 643 524	1 335 652
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	14 539
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	0

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
DU 01/01/2007	AU 31/12/2007	

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers DH

	31/12/2007	31/12/2006
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 150 242	2 664 397
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	254 959	209 937
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 126 761	1 811 351
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	152 593	154 713
- Produits sur titres de propriété	77 168	50 933
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	311 257	249 562
- Autres produits bancaires	227 504	187 901
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 054 917	-838 399
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-92 969	-119 184
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-589 460	-464 538
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-182 620	-102 432
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-189 868	-152 245
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 095 324	1 825 998
- Produits d'exploitation non bancaire	1 066	6 076
- Charges d'exploitation non bancaire	-6 570	-218
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-861 884	-805 958
- Charges de personnel	-472 088	-439 044
- Impôts et taxes	-18 070	-16 972
- Charges externes	-263 598	-238 908
- Autres charges générales d'exploitation	-149	-2 956
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-107 978	-108 078
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-452 068	-387 339
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-265 726	-291 385
- Pertes sur créances irrécouvrables	-101 767	-57 431
- Autres dotations aux provisions	-84 575	-38 523
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	266 723	203 364
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	221 556	154 630
- Récupérations sur créances amorties	543	3 266
- Autres reprises de provisions	44 625	45 468
~VII. RESULTAT COURANT	1 042 591	841 923
- Produits non courants	17 229	16 438
- Charges non courantes	-20 087	-28 098
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 039 733	830 263
- Impôts sur les résultats	-373 706	-294 989
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	666 028	535 274
TOTAL PRODUITS	3 435 260	2 890 275
TOTAL CHARGES	-2 769 232	-2 355 001
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	666 028	535 274

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	DU 01/01/2007	AU 31/12/2007
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2007	31/12/2006
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 092 339	2 631 302
2. (+) Récupérations sur créances amorties	543	3 266
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	946	2 596
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 281 327	-1 037 200
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-3 047	-
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-753 905	-697 880
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-294 989	-294 989
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	760 560	607 095
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 121 580	-2 413 159
9. (±) Créances sur la clientèle	-9 239 401	-3 936 959
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 699 078	-338 600
11. (±) Autres actifs	-87 599	49 129
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-644 612	960 490
14. (±) Dépôts de la clientèle	11 122 352	1 530 068
15. (±) Titres de créance émis	1 627 695	3 439 786
16. (±) Autres passifs	323 511	102 749
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	281 288	-606 496
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	1 041 848	599
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	11	2 262
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	8 944	2 832
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-24 900	-1 000
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-218 959	-212 503
21. (+) Intérêts perçus	-	-
22. (+) Dividendes perçus	77 168	50 934
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-157 736	-157 475
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-57 956	-165 728
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-57 956	-165 728
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	826 156	-322 604
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 299 700	4 622 305
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 125 856	4 299 700

A1 PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES
Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI

VOIR FICHIER Microsoft Word A1 joint à L'ETIC.

ETAT DES DEROGATIONS
Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES
Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

B1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 625 557	0	106 215	580 072	5 311 844	4 680 707
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	24 817	0	24 817	10 044
-au jour le jour			24 817		24 817	10 044
-à terme					0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	583 493	2 620 816	1 743 551	4 947 860	4 218 989
-au jour le jour	0	0	6 620	0	6 620	0
-à terme	0	583 493	2 614 196	1 743 551	4 941 240	4 218 989
PRETS FINANCIERS		298 741	1 789 969	0	2 088 710	1 574 805
AUTRES CREANCES		68 354	0	0	68 354	186 632
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	69 537	0	69 537	66 924
TOTAL	4 625 557	950 588	4 611 354	2 323 623	12 511 122	10 738 101

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	9 088	3 945 991	10 204 936	2 132 787	16 292 802	13 801 413
- Comptes à vue débiteurs	6 912	161 282	6 511 308	1 651 312	8 330 814	6 936 188
- Créances commerciales sur le Maroc	1 432	0	3 693 628	71 563	3 766 623	2 746 319
- Crédits à l'exportation		195 174	0		195 174	177 574
- Autres crédits de trésorerie	744	3 589 535	0	409 912	4 000 191	3 941 332
CREDITS A LA CONSOMMATION			520	737 603	738 123	574 398
CREDITS A L'EQUIPEMENT	231 799		6 375 023	373 490	6 980 312	5 014 051
CREDITS IMMOBILIERS			405 147	10 155 058	10 560 205	6 532 579
AUTRES CREDITS			1 010 018		1 010 018	359 396
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			688 047		688 047	486 493
INTERETS COURUS A RECEVOIR	848	13 896	65 767	47 186	127 697	74 195
CREANCES EN SOUFFRANCE	2	0	203 701	48 750	252 453	567 731
- Créances pré-douteuses			0	0	0	627
- Créances douteuses			0	0	0	178 420
- Créances compromises	2	0	203 701	48 750	252 453	388 684
TOTAL	241 737	3 959 887	18 953 159	13 494 874	36 649 657	27 410 256

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2007	171 192	33 839	18 441
CETEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	63 010	31/12/2007			5 514
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	42 544	42 544	31/12/2007	74 651	27 177	24 085
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2007	30 926	9 890	4 825
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2007	20 157	18 409	17 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2007	16 806	4 735	
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2007	3 108	1 788	1 500
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2007	999	-147	
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	9 427	31/12/2007	1 413	-221	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	10 002	2	31/12/2007	-20 696	-27 566	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2007	99 409	-11 771	
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2007	18 488	2 189	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2007	47 989	17 709	2 721
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2007	2 254	2 283	980
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2007			
FCP RENDEMENT		0	0%	0	0	31/12/2007			
Autres titres de participation et Emplois assimilées									
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 449	31/12/2007			
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2007			
SOGEPB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2007			
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2007			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2007			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2007			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2007			
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	100	100,0%	100	100	31/12/2007			
Divers				2 165	2 120	31/12/2007			924
TOTAL				294 243	280 625				76 490

B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL,
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

Etat non applicable à la BMCI

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMC**
Article IS: **01084015**

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 203	14 533	3 071	191 665	82 169	12 843	2 966	92 046	99 619
Droit au bail	52 471	2 930	0	55 401				0	55 401
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	127 732	11 603	3 071	136 264	82 169	12 843	2 966	92 046	44 218
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 745 474	204 426	54 496	1 895 404	819 448	92 102	27 889	883 661	1 011 743
-Immeubles d'exploitation	702 299	135 374	6 333	831 340	181 666	26 721	659	207 728	623 612
Terrain d'exploitation	20 122	1 800	0	21 922					21 922
Immeubles d'exploitation Bureaux	652 182	133 443	6 333	779 292	173 192	25 530	659	198 063	581 229
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	29 995	131	0	30 126	8 474	1 191	0	9 665	20 461
-Mobilier et matériel d'exploitation	515 131	18 066	38 219	494 978	378 524	32 318	23 074	387 768	107 210
Mobilier de bureau d'exploitation	124 692	7 365	372	131 685	82 532	7 086	372	89 246	42 439
Matériel de bureau d'exploitation	49 479	1 961	0	51 440	40 206	3 656	0	43 862	7 578
Matériel informatique	339 606	8 740	37 731	310 615	254 432	21 576	22 586	253 422	57 193
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 354	0	116	1 238	1 354	0	116	1 238	0
Autres matériels d'exploitation				0					
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	448 692	31 555	9 944	470 303	256 777	32 794	4 156	285 415	184 888
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	6 844	1 500	0	8 344	2 481	269	0	2 750	5 594
Terrains hors exploitation	1 500	0		1 500					1 500
Immeubles hors exploitation	4 053	1 500	0	5 553	1 703	161	0	1 864	3 689
Mobilier et matériel hors exploitation	1 291	0		1 291	778	108		886	405
Autres immobilisations corporelles hors exploitation				0					0
IMMOBILISATIONS EN COURS	72 508	17 931	0	90 439		0			90 439
TOTAL	1 925 677	218 959	57 567	2 087 069	901 617	104 945	30 855	975 707	1 111 362

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/07 au 31/12/07

Nom de l'établissement : **BMCi**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique	3 071	2 966	105	0	0	105
	Immeubles exploitation bureau	6 333	659	5 674	0	0	5 674
	Immeubles hors exploitation	0	0	0	0	0	
	Terrain exploitation	0		0	0	0	
	Agencement Aménagement et Installation	9 943	4 156	5 787	0	0	5 787
	Agencement Aménagement et Installation	0	0	0	0		0
	Mobilier de bureau	372	372	0	43	43	
	Matériel roulant	117	117	0	20	20	
	Matériel roulant de fonction			0	0	0	
	Matériel de bureau	0	0				
	Immeubles exploitation logement de fonction	0	0	0	0	0	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
		0	0	0	0		
	Aménagement nouveaux locaux	0	0	0	0		
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	17 503	8 668	8 835	8 881	46	
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	19 150	12 904	6 246	0		6 246
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	275	269	6	0		6
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	256	242	14	0		14
	Télécommunications	547	502	45	0		45
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL		57 567	30 855	26 712	8 944	109	17 877

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	0		24 131	383 836	407 967	242 609
VALEURS DONNEES EN PENSION	352 051	0	0	0	352 051	405 306
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	352 051		0		352 051	405 306
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	536 698	246 159	4 000	786 857	990 212
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	0	536 698	246 159	4 000	786 857	990 212
EMPRUNTS FINANCIERS	40 190	0	0	0	40 190	652 955
AUTRES DETTES		0	652 649	0	652 649	637 289
INTERETS COURUS A PAYER	23 606	50 224	530	0	74 360	30 315
TOTAL	415 847	586 922	923 469	387 836	2 314 074	2 958 686

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	136 544	489 075	6 011 022	16 357 569	22 994 210	17 438 107
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	4 745 265	4 745 265	4 402 029
DEPOTS A TERME	730 000	234 930	3 256 280	5 976 721	10 197 931	7 398 401
AUTRES COMPTES CREDITEURS	1162	1 569 419	2 339 345	152 554	4 062 480	1 676 741
INTERETS COURUS A PAYER		6 141	7 112	108 842	122 095	84 349
TOTAL	867 706	2 299 565	11 613 759	27 340 951	42 121 981	30 999 627

PROVISIONS

DU...01/01/2007..AU...31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2006	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2007
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 993 141	304 274	231 986	110	2 065 540
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	1 978 174	265 277	221 039	110	2 022 522
titres de placement	7 187	28 997	6 785		29 399
titres de participation et emplois assimilés	7 781	10 000	4 162		13 619
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	50 601	75 024	40 979	1 649	82 997
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 628	449	517	0	1 561
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme		120			120
provisions pour risques généraux et charges	8 949	24 455	463	1 649	31 293
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions pour autres risques et charges					
provisions réglementées	40 000	50 000	40 000		50 000
TOTAL GENERAL	2 043 742	379 298	272 965	1 759	2 148 537

B21**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE****Au 31/12/2007****Nom de l'établissement : BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	13 443 349		
Autres valeurs et sûretés réelles	30 140 397		
TOTAL	43 583 746		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 140 563	Pension à terme BAM	352 051
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	2 788 512
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	3 231 155		3 231 155

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
12	10 716 579	7 091 360	3 625 219	153 024

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

En milliers de DH

Exercice au 31/12/07

Montant du capital		10 551 351 MDH		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	6 468 360	6 737 445	63,85%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	905 476	1 095 401	10,38%
SANAD	3, BD Mohamed V Casablanca	555 694	547 621	5,19%
ATLANTA	49, Rue Othman Ibn Affane Casablanca	441 076	458 720	4,35%
Divers actionnaires		1 632 125	1 712 164	16,23%
TOTAL		10 002 731	10 551 351	100,00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS: 01084015

en milliers de DH

	Montants		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 26 Mai 2006)			
Report à nouveau	713 545	Réserve légale	16 580
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	400 110
Résultat net de l'exercice	535 274	Autres affectations	40 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	792 129
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 248 819	TOTAL B	1 248 819

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**Nom de l'établissement : BMCI****I. DATATION**

Date de clôture (1)	31 Décembre 2 007
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er mars 2 008
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables	Néant	
	Défavorables	Néant	

II- COMPTES CONSOLIDÉS

II - Principes et modalités de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation utilisés par BMCI Groupe au 31/12/2007

2.1 Principes et modalités de consolidation

Les comptes consolidés du groupe BMCI au 31 décembre 2007 ont été établis conformément aux principes et modalités de consolidation prévus par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) en vigueur.

2.2 Périmètre, méthodes et règles de consolidation

2.2.1 Périmètre

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés dans lesquelles la BMCI détient une participation lui permettant d'exercer au moins une influence notable et qui présentent, au 31 décembre 2007, un niveau d'activité significatif.

2.2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Cette situation concerne, au 31 décembre 2007, toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation à l'exception de Arval Maroc, qui est consolidée en mise en équivalence.

2.2.3 Règles de consolidation

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs, passifs et éléments de hors-bilan de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder 20 ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés consolidées sont présentés sous la rubrique «Ecarts d'acquisition».

Les écarts d'acquisition non significatifs sont intégralement amortis l'année de leur constatation.

Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

La comptabilité de la filiale BMCI Banque Offshore est tenue en dollar américain. De ce fait, les comptes de cette dernière ont été convertis en dirhams :

- au cours de clôture de l'année 2007, pour le bilan ;
- au cours moyen de l'année 2007 pour l'état des soldes de gestion.

Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les comptes consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail effectuées par la filiale BMCI Leasing ont été retraitées. Ainsi, les opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat sont portés sous

la rubrique «Opérations de crédit-bail et de location» du bilan consolidé pour leur encours déterminé d'après la comptabilité dite financière ; ces encours sont substitués à ceux déterminés d'après les règles juridiques et fiscales dans les comptes sociaux. Les loyers sont ventilés entre la part de remboursement du capital investi et les produits financiers rémunérant l'investissement.

Les impôts différés sont déterminés sur l'intégralité de la réserve latente de crédit-bail, cette réserve correspondant à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement financier des contrats.

Elle est inscrite parmi les réserves consolidées pour le montant net des impôts différés constitués.

2.2.4 Principes et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des comptes consolidés du groupe BMCI au 31 décembre 2007, sont ceux prévus par le PCEC.

2.2.5 Comparabilité des comptes

Pour permettre une information comparative, les comptes consolidés au 31 décembre 2006 ont été présentés conformément au PCEC.

- Les états de synthèse consolidés des exercices 2005, 2006 et 2007 :

- Bilans ;
- Hors bilan ;
- Compte de produits et charges ;
- Dénomination et le siège social des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- Pourcentage de détention directe, le pourcentage de contrôle du groupe et d'intérêt du groupe dans la société consolidée ;
- Entrées et/ou sorties d'entreprises du périmètre de consolidation sur les trois derniers exercices.

BILAN ACTIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005

en milliers de DH

ACTIF CONSOLIDE	31/12/2005	31/12/2004
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 623 206	4 439 854
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 395 087	4 236 694
. Valeurs en caisse	228 119	203 160
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	2 913 950	2 047 667
. A vue	307 386	468 144
. A terme	2 606 564	1 579 523
Créances sur la clientèle	25 972 301	22 223 202
. Crédits de trésorerie et à la consommation	13 779 499	11 839 909
. Crédits à l'équipement	5 749 512	4 817 211
. Crédits immobiliers	5 704 867	4 852 259
. Autres crédits	738 423	713 823
Opérations de crédit-bail et de location	2 476 247	2 177 848
Créances acquises par affacturage	466 724	382 376
Titres de transaction et de placement	1 767 357	1 939 000
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 155 559	1 451 360
. Autres titres de créance	527 772	396 865
. Titres de propriété	84 026	90 775
Autres actifs	230 257	114 647
Titres d'investissement	694 459	791 384
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	325 171	432 179
. Autres titres de créance	369 288	359 205
Titres de participation et emplois assimilés	47 636	49 958
Titres mis en équivalence	28 036	28 843
. Entreprises à caractère financier	27 139	
. Autres entreprises	897	28 843
Créances subordonnées	688	688
Immobilisations incorporelles	89 121	83 543
Immobilisations corporelles	865 400	783 002
Ecart d'acquisition	21 676	
Total de l'Actif	40 197 058	35 062 012

BILAN PASSIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005

en milliers de DH

PASSIF CONSOLIDE	31/12/2005	31/12/2004
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 987 792	4 434 257
. A vue	55 513	206 105
. A terme	4 932 279	4 228 152
Dépôts de la clientèle	29 742 383	26 090 076
. Comptes à vue créditeurs	14 404 494	12 085 774
. Comptes d'épargne	4 081 056	3 584 214
. Dépôts à terme	9 901 611	9 274 448
. Autres comptes créditeurs	1 355 222	1 145 640
Titres de créances émis	1 396 193	892 429
. Titres de créance négociable émis	1 253 621	722 475
. Emprunts obligataires émis	142 572	169 954
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	906 684	644 519
Ecarts d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	26 134	23 443
Provisions réglementées		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Primes liées au capital	1 055 231	1 019 196
Capital	828 759	828 599
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	757 074	731 451
. Part du groupe	693 456	682 845
. Part des intérêts minoritaires	63 618	48 606
Résultat net de l'exercice (+/-)	496 808	398 042
. Part du groupe	490 040	393 032
. Part des intérêts minoritaires	6 768	5 010
Total du Passif	40 197 058	35 062 012

Capitaux propres	31/12/2007	31/12/2006
. Part du groupe	3 074 372	2 923 672
. Part des intérêts minotaires	70 386	53 616
TOTAL	3 144 758	2 977 288

HORS BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005

en milliers de DH

HORS BILAN CONSOLIDE	31/12/2005	31/12/2004
ENGAGEMENTS DONNES	10 621 217	9 756 253
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		486 163
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 358 000	3 017 371
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 971 355	1 481 649
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 239 388	4 771 070
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	52 474	
ENGAGEMENTS RECUS	3 509 535	1 840 042
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 685 830	165 487
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 756 731	1 517 101
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 539	157 454
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	52 435	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005

en milliers de DH		
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2005	31/12/2004
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 551 691	2 200 949
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	33 505	10 833
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 792 106	1 563 873
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	133 726	82 397
Produits sur titres de propriété	5 059	1 423
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	220 124	204 842
Commissions sur prestations de service	218 195	192 755
Autres produits bancaires	148 976	144 826
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	762 304	598 451
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	161 549	99 813
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	436 325	346 168
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	52 353	28 596
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	29 837	40 335
Autres charges bancaires	82 240	83 539
III. PRODUIT NET BANCAIRE	1 789 387	1 602 498
Produits d'exploitation non bancaire	30 378	10 792
Charges d'exploitation non bancaire	139	2
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	798 768	764 824
Charges de personnel	440 507	428 410
Impôts et taxes	17 693	18 799
Charges externes	235 863	212 885
Autres charges générales d'exploitation	2 982	6 523
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	101 723	98 207
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	2 409	
Reprises sur écarts d'acquisition		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2005	31/12/2004
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	418 629	357 785
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	297 232	286 218
Pertes sur créances irrécouvrables	106 686	22 782
Autres dotations aux provisions	14 711	48 785
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	188 225	142 373
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	186 488	102 606
Récupérations sur créances amorties	1 395	2 071
Autres reprises de provisions	342	37 696
VII. RESULTAT COURANT	788 045	633 052
Produits non courants	13 388	8 628
Charges non courantes	20 381	10 565
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	781 052	631 115
Impôts sur les résultats	281 371	233 105
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	499 681	398 010
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	- 2 873	32
Entreprises à caractère financier	- 2 873	32
Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	496 808	398 042
Part du groupe	490 040	393 032
Part des intérêts minoritaires	6 768	5 010

**A1. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES
AU 31/12/05**

Dénomination	Adresse	Capital social en milliers de DH	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
BMCI	26, Place Nations Unies - Casablanca	828 759	-	-	67,07%	Mère
BMCI LEASING	47, centre commercial Allal Ben Abdellah et Med Fakir- Casablanca	80 000	72,03%	72,03%	15,21%	Intégration Globale
BMCI GESTION	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca	1 000	100%	100%	3,10%	Intégration Globale
BMCI FONDS	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca	1 000	100%	100%	3,29%	Intégration Globale
BMCI Banque OFFSHORE	Zone franche de tanger, lot 46D, route de Rabat - TANGER	5 500 KUSD	100%	100%	11,76%	Intégration Globale
BMCI BOURSE	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	10 000	100%	100%	-0,74%	Intégration Globale
BMCI CREDIT CONSO	30, Avenue des F.A.R - Casablanca	40 000	51%	51%	-0,01%	Intégration Globale
BMCI FINANCE	47, centre commercial Allal Ben Abdellah et Med Fakir- Casablanca	8 500	100%	100%	0,91%	Intégration Globale
ARVAL PHH MAROC	1 Lot Taoufik, Immb 3/4 (4 ^{ème} Etage) ZENITH MILLENUM-SIDI MAAROUF 20190-Casablanca	30 000	33,34%	33,34%	-1,26%	M E E
MEDIHA INFORMATIQUE	26, Place Nations Unies - Casablanca	37 300	10,00%	10,00%	-0,10%	M E E
CETELEM	30, Avenue des F.A.R - Casablanca	84 483	19,79%	19,79%	0,77%	M E E
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	26, Place Nations Unies - Casablanca	100	100%	100%	0,0%	Intégration Globale

**A2. LISTE DES ENTREPRISES ENTREES ET DES ENTREPRISES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2005**

	Dénomination
Entreprises entrées :	BMCI CREDIT CONSO CETELEM ET MEDIHA INFORMATIQUE IMMONILIERE SIDI MAAROUF
Entreprises sorties :	BMCI SALAF

BILAN ACTIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006

en milliers de DH

ACTIF CONSOLIDE	31/12/2006	31/12/2005
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 299 707	4 623 206
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 980 162	4 395 087
. Valeurs en caisse	319 545	228 119
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	4 037 659	2 913 950
. A vue	727 130	307 386
. A terme	3 310 529	2 606 564
Créances sur la clientèle	30 352 394	25 972 301
. Crédits de trésorerie et à la consommation	17 364 887	13 779 499
. Crédits à l'équipement	5 502 269	5 749 512
. Crédits immobiliers	6 547 627	5 704 867
. Autres crédits	937 611	738 423
Opérations de crédit-bail et de location	2 918 508	2 476 247
Créances acquises par affacturage	486 493	466 724
Titres de transaction et de placement	2 254 929	1 767 357
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 059 704	1 155 559
. Autres titres de créance	116 304	527 772
. Titres de propriété	78 921	84 026
Autres actifs	188 938	230 257
Titres d'investissement	535 605	694 459
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	228 912	325 171
. Autres titres de créance	306 693	369 288
Titres de participation et emplois assimilés	113 928	47 636
Titres mis en équivalence	2 290	28 036
. Entreprises à caractère financier		27 139
. Autres entreprises	2 290	897
Créances subordonnées	984	688
Immobilisations incorporelles	101 568	89 121
Immobilisations corporelles	987 445	865 400
Ecart d'acquisition		21 676
Total de l'Actif	46 280 448	40 197 058

BILAN PASSIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006

en milliers de DH

PASSIF CONSOLIDE	31/12/2006	31/12/2005
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 621 461	4 987 792
. A vue	258 686	55 513
. A terme	5 362 775	4 932 279
Dépôts de la clientèle	31 177 468	29 742 383
. Comptes à vue créditeurs	17 555 995	14 404 494
. Comptes d'épargne	4 401 915	4 081 056
. Dépôts à terme	8 125 699	9 901 611
. Autres comptes créditeurs	1 093 859	1 355 222
Titres de créances émis	4 748 383	1 396 193
. Titres de créance négociable émis	4 658 483	1 253 621
. Emprunts obligataires émis	89 900	142 572
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 112 889	906 684
Ecarts d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	12 844	26 134
Provisions réglementées		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Primes liées au capital	1 104 544	1 055 231
Capital	1 000 272	828 759
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	937 138	757 074
. Part du groupe	872 345	693 456
. Part des intérêts minoritaires	64 793	63 618
Résultat net de l'exercice (+/-)	565 449	496 808
. Part du groupe	550 883	490 040
. Part des intérêts minoritaires	14 566	6 768
Total du Passif	46 280 448	40 197 058

Capitaux propres	31/12/2006	31/12/2005
. Part du groupe	3 528 044	3 074 372
. Part des intérêts minoritaires	79 359	70 386
TOTAL	3 607 403	3 144 758

HORS BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006

en milliers de DH

HORS BILAN CONSOLIDE	31/12/2006	31/12/2005
ENGAGEMENTS DONNES	13 605 735	10 621 217
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	35 741	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 315 329	2 358 000
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 549 188	2 971 355
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 705 477	5 239 388
Titres achetés à réméré		52 474
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	3 426 536	3 509 535
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 707 725	1 685 830
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 704 272	1 756 731
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 539	14 539
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		52 435

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2006	31/12/2005
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 987 089	2 551 691
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	96 768	33 505
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 989 458	1 792 106
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	161 054	133 726
Produits sur titres de propriété	5 455	5 059
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	242 937	220 124
Commissions sur prestations de service	296 124	218 195
Autres produits bancaires	195 293	148 976
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	996 000	762 304
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	234 692	161 549
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	472 079	436 325
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	122 432	52 353
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	11 462	29 837
Autres charges bancaires	155 335	82 240
III. PRODUIT NET BANCAIRE	1 991 089	1 789 387
Produits d'exploitation non bancaire	5 708	30 378
Charges d'exploitation non bancaire	218	139
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	864 196	798 768
Charges de personnel	465 195	440 507
Impôts et taxes	17 906	17 693
Charges externes	259 066	235 863
Autres charges générales d'exploitation	11 635	2 982
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	110 394	101 723
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		2 409
Reprises sur écarts d'acquisition		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2006	31/12/2005
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	397 232	418 629
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signa souffrance	317 274	297 232
Pertes sur créances irrécouvrables	66 507	106 686
Autres dotations aux provisions	13 451	14 711
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR C AMORTIES	184 936	188 225
Reprises de provisions pour créances et engagements par signa souffrance	171 249	186 488
Récupérations sur créances amorties	3 266	1 395
Autres reprises de provisions	10 421	342
VII. RESULTAT COURANT	920 087	788 045
Produits non courants	16 578	13 388
Charges non courantes	28 101	20 381
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	908 564	781 052
Impôts sur les résultats	336 045	281 371
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	572 519	499 681
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES EQUIVALENCE	- 7 070	- 2 873
Entreprises à caractère financier	- 7 070	- 2 873
Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	565 449	496 808
Part du groupe	550 883	490 040
Part des intérêts minoritaires	14 566	6 768

**A1. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES
AU 31/12/06**

Dénomination	Adresse	Capital social en milliers de DH	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
BICI	26, Place Nations Unies - Casablanca	1 000 272	-	-	57,36%	Mère
BICI LEASING	47, centre commercial Allal Ben Abdellah et Med Fakir - Casablanca	80 000	72,03%	72,03%	17,80%	Intégration Globale
BICI GESTION	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	1 000	100%	100%	3,10%	Intégration Globale
BICI FONDS	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	1 000	100%	100%	4,11%	Intégration Globale
BICI OFFSHORE	Zone franche de tanger, lot 46D, route de Rabat - TANGER	5 500 KUSD	100%	100%	14,24%	Intégration Globale
BICI BOURSE	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	10 000	100%	100%	1,07%	Intégration Globale
BICI CREDIT CONSO	30, Avenue des F.A.R - Casablanca	40 000	51%	51%	2,62%	Intégration Globale
BICI FINANCE	47, centre commercial Allal Ben Abdellah et Med Fakir - Casablanca	8 500	100%	100%	0,70%	Intégration Globale
ARVAL MAROC	1 Lot Taoufik, Immb 3/4 (4 ^{ème} Etage) ZENITH MILLENUM-SIDI MAAROUF 20190-Casablanca	30 000	33,34%	33,34%	-1,25%	M E E
BICI ASSURANCE	28, place des Nations Unies, Angle Bd Med V, 9ème étage, Apt n° 6 - 20 000 Casablanca	100	100%	100%	0,27%	Intégration Globale
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	26, Place Nations Unies - Casablanca	100	100%	100%	0,0%	Intégration Globale

**A2. LISTE DES ENTREPRISES ENTREES ET DES ENTREPRISES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006**

	Dénomination
Entreprises entrées :	BMCI ASSURANCE
Entreprises sorties :	CETELEM ET MEDIHA INFORMATIQUE

BILAN ACTIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

ACTIF CONSOLIDE	31/12/2007	31/12/2006
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 125 895	4 299 707
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 625 557	3 980 162
. Valeurs en caisse	500 338	319 545
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	4 684 693	4 037 659
. A vue	877 930	727 130
. A terme	3 806 763	3 310 529
Créances sur la clientèle	39 604 082	30 352 394
. Crédits de trésorerie et à la consommation	20 427 221	17 364 887
. Crédits à l'équipement	7 324 922	5 502 269
. Crédits immobiliers	10 575 697	6 547 627
. Autres crédits	1 276 242	937 611
Opérations de crédit-bail et de location	3 523 004	2 918 508
Créances acquises par affacturage	688 047	486 493
Titres de transaction et de placement	3 340 743	2 254 929
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 809 679	2 059 704
. Autres titres de créance	464 916	116 304
. Titres de propriété	66 148	78 921
Autres actifs	456 319	188 938
Titres d'investissement	1 119 317	535 605
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	172 545	228 912
. Autres titres de créance	946 772	306 693
Titres de participation et emplois assimilés	129 786	113 928
Titres mis en équivalence	7 139	2 290
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises	7 139	2 290
Créances subordonnées		984
Immobilisations incorporelles	103 279	101 568
Immobilisations corporelles	1 091 617	987 445
Ecart d'acquisition		
Total de l'Actif	59 859 643	46 280 448

BILAN PASSIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

PASSIF CONSOLIDE	31/12/2007	31/12/2006
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 603 022	5 621 461
. A vue	450 567	258 686
. A terme	5 152 455	5 362 775
Dépôts de la clientèle	42 346 411	31 177 468
. Comptes à vue créditeurs	23 163 166	17 555 995
. Comptes d'épargne	4 745 302	4 401 915
. Dépôts à terme	13 113 129	8 125 699
. Autres comptes créditeurs	1 324 814	1 093 859
Titres de créances émis	5 952 189	4 748 383
. Titres de créance négociable émis	5 952 189	4 658 483
. Emprunts obligataires émis		89 900
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 558 926	1 112 889
Ecarts d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	45 258	12 844
Provisions réglementées		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Primes liées au capital	1 537 615	1 104 544
Capital	1 055 135	1 000 272
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 032 172	937 138
. Part du groupe	962 591	872 345
. Part des intérêts minoritaires	69 581	64 793
Résultat net de l'exercice (+/-)	728 914	565 449
. Part du groupe	707 892	550 883
. Part des intérêts minoritaires	21 022	14 566
Total du Passif	59 859 643	46 280 448

Capitaux propres	31/12/2007	31/12/2006
. Part du groupe	4 263 233	3 528 044
. Part des intérêts minoritaires	90 603	79 359
TOTAL	4 353 836	3 607 403

HORS BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

HORS BILAN CONSOLIDE	31/12/2007	31/12/2006
ENGAGEMENTS DONNES	16 035 378	13 605 735
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	10 021	35 741
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 367 579	4 315 329
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 269 784	2 549 188
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 387 994	6 705 477
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	11 017 235	3 426 536
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 299 345	1 707 725
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 717 890	1 704 272
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		14 539
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2007	31/12/2006
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 524 883	2 987 089
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	113 414	96 768
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 340 828	1 989 458
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	159 213	161 054
Produits sur titres de propriété	10 283	5 455
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	277 362	242 937
Commissions sur prestations de service	376 135	296 124
Autres produits bancaires	247 648	195 293
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 215 391	996 000
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	213 701	234 692
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	593 860	472 079
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	189 590	122 432
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	14 551	11 462
Autres charges bancaires	203 689	155 335
III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 309 492	1 991 089
Produits d'exploitation non bancaire	1 165	5 708
Charges d'exploitation non bancaire	7 789	218
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	919 210	864 196
Charges de personnel	499 907	465 195
Impôts et taxes	19 255	17 906
Charges externes	286 466	259 066
Autres charges générales d'exploitation	3 750	11 635
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	109 832	110 394
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
Reprises sur écarts d'acquisition		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2007	31/12/2006
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	443 766	397 232
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	301 507	317 274
Pertes sur créances irrécouvrables	107 624	66 507
Autres dotations aux provisions	34 635	13 451
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	239 960	184 936
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	234 750	171 249
Récupérations sur créances amorties	543	3 266
Autres reprises de provisions	4 667	10 421
VII. RESULTAT COURANT	1 179 852	920 087
Produits non courants	17 404	16 578
Charges non courantes	20 477	28 101
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 176 779	908 564
Impôts sur les résultats	438 437	336 045
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	738 342	572 519
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	- 9 428	- 7 070
Entreprises à caractère financier	- 9 428	- 7 070
Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	728 914	565 449
Part du groupe	707 892	550 883
Part des intérêts minoritaires	21 022	14 566

**A1. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES
AU 31/12/07**

Dénomination	Adresse	Capital social en milliers de DH	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
BMCI	26, Place Nations Unies - Casablanca	1 055 135	-	-	58,01%	Mère
BMCI LEASING	Lotissement la Colline II N°3 Rte de Nouasser, Sidi Maarouf, Casablanca	80 000	72,03%	72,03%	17,00%	Intégration Globale
BMCI GESTION	La colline II, Lot n°3, Sidi Maarouf, Route de Nouasser, Casablanca	1 000	100%	100%	2,63%	Intégration Globale
BMCI FONDS	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	1 000	100%	100%	3,66%	Intégration Globale
BMCI Banque OFFSHORE	Zone franche de tanger, lot 46D, route de Rabat - TANGER	5 500 KUSD	100%	100%	10,93%	Intégration Globale
BMCI BOURSE	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	20 000	100%	100%	1,51%	Intégration Globale
BMCI CREDIT CONSO	30, Avenue des F.A.R - Casablanca	30 000	51%	51%	6,05%	Intégration Globale
BMCI FINANCE	26, Place des Nations Unies - Casablanca .	8 500	100%	100%	1,17%	Intégration Globale
ARVAL MAROC	1 Lot Taoufik, Immb 3/4 (4 ^{ème} Etage) ZENITH MILLENUM-SIDI MAAROUF 20190-Casablanca	30 000	33,34%	33,34%	-1,29%	M E E
BMCI ASSURANCE	28, place des Nations Unies, Angle Bd Med V, 9ème étage, Apt n° 6 - 20 000 Casablanca	100	100%	100%	0,36%	Intégration Globale
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	26, Place Nations Unies - Casablanca	100	100%	100%	0,0%	Intégration Globale

**A2. LISTE DES ENTREPRISES ENTREES ET DES ENTREPRISES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

	Dénomination
Entreprises entrées :	néant
Entreprises sorties :	néant

ANNEXE 2- MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance

AUGMENTATION DU CAPITAL DE 1 069 659 900 DH A 1 283 591 800 DH PAR SOUSCRIPTION EN NUMERAIRE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je / nous soussigné (s) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
	Signataire (s) & Fonction (s) :

Disposant :

du compte Titres numéro :

du compte Espèces numéro :

auprès de mon établissement teneur de compte :

Après avoir pris connaissance des conditions d'émission des actions nouvelles BMCI énoncées dans la note d'information visée par le CDVM ;

Déclare – déclarons ⁽¹⁾ :

Présenter.....droits de souscription BMCI :

- pour souscrire à titre irréductible à actions nouvelles à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes.

A l'appui de ma souscription à titre irréductible, je verse 701.15 DH par action, soit la somme de ⁽³⁾

- et souscrire à titre réductible à actions nouvelles,

A l'appui de ma souscription à titre réductible, je verse 701.15 DH par action, soit la somme de ⁽³⁾

Soit un montant total de ⁽³⁾ :

Mode de paiement :

A, le
Signature ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

⁽²⁾ « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »

⁽³⁾ : Le montant des versements est égal au montant souscrit augmenté de la commission de bourse (0.1% hors taxes du montant souscrit), de la commission de courtage (0.6% hors taxes du montant souscrit) et de la commission de règlement/livraison (0.2% hors taxes du montant souscrit). Une TVA de 10% sera appliquée en sus.

⁽⁴⁾ Faire précéder par la mention manuscrite :

- Bon pour souscrire à [...] actions à titre irréductible,
- Bon pour souscrire à [...] actions à titre réductible.

Avertissement du CDVM

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur. Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la bourse de valeur de Casablanca.

ANNEXE 3- RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONAL FITCH

Morocco
Credit Update

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

Ratings

	Current Ratings
National	
Long-Term	AAA(mar)
Short-Term	F1+(mar)
Support Rating	2
Sovereign Risk	
Foreign Long-Term IDR	BBB-
Local Long-Term IDR	BBB

Outlook

National Long-Term	Stable
Sovereign Foreign Long-Term IDR	Stable
Sovereign Local Long-Term IDR	Stable

Financial Data

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie		
	31 Dec 07	31 Dec 06
Total Assets (USDm)	7,213.4	5,033.9
Total Assets (MADm)	55,638.4	42,569.7
Total Equity (MADm)	4,100.8	3,393.6
Net Income (MADm)	666.0	535.3
ROA (%)	1.36	1.36
ROE (%)	17.77	16.72
Tier 1 Ratio (%)	8.51	9.30

Analysts

Sophie Martin-Glinel
33 (0)1 44 29 92 72
sophie.martinglinel@fitchratings.com

Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Related Research

- [Credit Analysis on BNP Paribas](#)

Rating Rationale

- The National Ratings of Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) are underpinned by the potential support it could expect from its majority shareholder, BNP Paribas (BNPP; rated 'AA'/'F1+'), if needed.
- Exploiting its membership of the BNPP group, BMCI aims to be one of Morocco's leading banks with high-quality services to medium- and high-end clients. It expects to consolidate its strong position in the corporate sector, develop selected SME relations and increase retail lending, mainly through branch openings (25 in 2007) and a wider offering in housing lending.
- Despite fierce competition that led BMCI to lower its net interest margin expectations, performance in 2007 was broadly in line with the budget and resulted from a balanced mix of increased revenue, tight cost control and lower provisions. Operating income was generated equally by retail, SMEs, corporates and proprietary trading activities. The bank's cost-to-income ratio remains one of the lowest among local peers, at 41%.
- BMCI's loan loss provisions are under control and compare favourably with those of its local peers. Impaired loans have gradually reduced to 6.2% of total gross loans and coverage was an adequate 84%, reflecting better risk management and strong lending growth. The breakdown per client type of BMCI's credit exposure is remarkably stable: individuals and self-employed (17%), SMEs (28%) and large corporates (55%). The top 20 borrowers accounted for a large 23% of total exposure, and half of them were counter-guaranteed by BNPP.
- BMCI's liquidity gap is small and closely monitored. Customer deposits (mainly unremunerated) remain BMCI's major source of funding. The balance consists of CD issues (MAD7bn drawn from a MAD7.5bn programme), credit facilities with local banks and a standby line from BNPP.
- BMCI is closely integrated with its parent and benefits from BNPP's expertise and IT resources. Market risks are tightly controlled by BNPP but could increase as BMCI offers FX options and equity structured products to local funds.
- BMCI's unconsolidated Basel I tier 1 ratio (under local GAAP) was 8.51% at end-2007, considered low by Fitch Ratings given Morocco's operating environment. BMCI will issue MAD1.5bn additional capital in 2008 to reach a target 10% Tier 1 ratio. Further subordinated debt issues are planned in 2009.

Support

- BMCI is 63.85% owned by BNPP. Fitch believes that there is an extremely high probability that BNPP would support BMCI if needed. However, the probability of such support is capped by Morocco's Country Ceiling.

Key Rating Drivers

- Downside risk for BMCI's ratings would arise from reduced integration with the BNPP group or from a severe downturn in the Moroccan economic environment. Upside potential is limited given BMCI's current rating.

Profile

BMCI is the fourth-largest bank in Morocco, with 9% and 11% market shares in deposits and loans.

Balance Sheet Analysis

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

	31 Dec 2007				30 Jun 2007		31 Dec 2006		30 Jun 2006	
	Year End USDm	Year End MADm	As % of Assets	Average MADm	6 Months - Interim MADm	As % of Assets	Year End MADm	As % of Assets	6 Months - Interim MADm	As % of Assets
	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original
A. LOANS										
1. Customer Loans (s.t.)	2,300.7	17,745.6	31.89	16,313.7	16,344.3	33.72	14,881.8	34.96	13,491.4	34.22
2. Customer Loans (med. & l.t.)	2,450.9	18,904.0	33.98	15,716.2	14,485.3	29.89	12,528.4	29.43	12,112.2	30.73
3. Other	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Loan loss reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Loan loss reserves (memo)	262.4	2,024.0	3.64	2,001.1	2,008.7	4.14	1,978.2	4.65	1,896.9	4.81
TOTAL A	4,751.5	36,649.6	65.87	32,029.9	30,829.6	63.61	27,410.2	64.39	25,603.6	64.95
B. OTHER EARNING ASSETS										
1. Deposits with Banks	1,022.4	7,885.9	14.17	7,325.1	7,894.7	16.29	6,764.3	15.89	4,947.0	12.55
2. Realisable Securities	363.1	2,800.8	5.03	2,425.0	1,993.4	4.11	2,049.2	4.81	2,606.5	6.61
3. Other Investments	195.7	1,509.6	2.71	1,035.9	569.9	1.18	562.1	1.32	607.1	1.54
4. Equity Investments	36.4	280.6	0.50	276.8	278.7	0.58	273.0	0.64	286.6	0.73
TOTAL B	1,617.6	12,476.9	22.42	11,062.8	10,736.7	22.15	9,648.6	22.67	8,447.2	21.43
C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)	6,369.1	49,126.5	88.30	43,092.7	41,566.3	85.76	37,058.8	87.05	34,050.8	86.38
D. FIXED ASSETS	144.1	1,111.3	2.00	1,067.7	1,038.9	2.14	1,024.0	2.41	949.2	2.41
E. NON-EARNING ASSETS										
1. Cash and Due from Banks	664.6	5,125.9	9.21	4,712.8	5,626.4	11.61	4,299.7	10.10	4,030.2	10.22
2. Other	35.6	274.7	0.49	231.0	237.0	0.49	187.2	0.44	389.6	0.99
F. TOTAL ASSETS	7,213.4	55,638.4	100.00	49,104.1	48,468.6	100.00	42,569.7	100.00	39,419.8	100.00
G. DEPOSITS AND MONEY MARKET FUNDING										
1. Demand Deposits	3,147.2	24,275.2	43.63	21,380.5	21,278.0	43.90	18,485.8	43.42	16,603.2	42.12
2. Savings Deposits	615.2	4,745.3	8.53	4,573.6	4,609.3	9.51	4,401.9	10.34	4,234.7	10.74
3. Time Deposits	1,698.6	13,101.4	23.55	10,606.7	10,271.6	21.19	8,111.9	19.06	8,330.4	21.13
4. Inter-bank Deposits	300.0	2,314.1	4.16	2,636.4	2,781.6	5.74	2,958.7	6.95	3,068.6	7.78
5. Other	768.9	5,930.3	10.66	5,116.5	4,672.3	9.64	4,302.6	10.11	3,060.8	7.76
TOTAL G	6,529.9	50,366.3	90.52	44,313.6	43,612.8	89.98	38,260.9	89.88	35,297.7	89.54
H. OTHER FUNDING										
1. Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Long-term Borrowing	0.0	0.0	0.00	45.0	83.6	0.17	89.9	0.21	88.1	0.22
3. Hybrid Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
I. OTHER (Non-int. bearing)	151.9	1,171.3	2.11	998.3	1,067.2	2.20	825.3	1.94	908.0	2.30
J. LOAN LOSS RESERVES	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
K. OTHER RESERVES	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
L. EQUITY	531.7	4,100.8	7.37	3,747.2	3,705.0	7.64	3,393.6	7.97	3,126.0	7.93
M. TOTAL LIABILITIES & EQUITY	7,213.4	55,638.4	100.00	49,104.1	48,468.6	100.00	42,569.7	100.00	39,419.8	100.00
Exchange Rate		USD1 = MAD 7.7132			USD1 = MAD 8.2810		USD1 = MAD 8.4566		USD1 = MAD 8.6794	

Income Statement Analysis

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

	31 Dec 2007		30 Jun 2007		31 Dec 2006		30 Jun 2006	
	Income	As % of	Income	As % of	Income	As % of	Income	As % of
	Expenses	Total AV	Expenses	Total AV	Expenses	Total AV	Expenses	Total AV
	MADm	Earning Assts	MADm	Earning Assts	MADm	Earning Assts	MADm	Earning Assts
	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original
1. Interest Income	2,611.5	6.06	1,277.6	6.50	2,226.9	6.60	1,081.7	6.72
2. Interest Expense	865.1	2.01	403.1	2.05	686.1	2.03	313.5	1.95
3. NET INTEREST REVENUE	1,746.4	4.05	874.5	4.45	1,540.8	4.57	768.2	4.77
4. Net Fees and Commissions	311.3	0.72	145.6	0.74	249.6	0.74	118.4	0.74
5. Other Operating Income	37.7	0.09	16.0	0.08	35.7	0.11	21.5	0.13
6. Personnel Expenses	472.1	1.10	234.7	1.19	439.0	1.30	217.3	1.35
7. Other Operating Expenses	389.8	0.90	187.9	0.96	367.0	1.09	178.0	1.11
8. Loan Loss Provisions	185.4	0.43	63.9	0.33	183.9	0.55	110.4	0.69
9. OPERATING PROFIT	1,048.1	2.43	549.6	2.80	836.2	2.48	402.4	2.50
10. Other Income and Expenses	-5.5	-0.01	1.1	0.01	5.9	0.02	0.9	0.01
11. PROFIT BEFORE EXCEPTIONAL ITEMS	1,042.6	2.42	550.7	2.80	842.1	2.50	403.3	2.50
12. Exceptional Items	-2.9	-0.01	-1.4	-0.01	-11.8	-0.03	-0.1	0.00
13. PRE-TAX PROFIT	1,039.7	2.41	549.3	2.79	830.3	2.46	403.2	2.50
14. Taxes	373.7	0.87	187.6	0.95	295.0	0.87	139.8	0.87
15. PUBLISHED NET INCOME INCLUDING MINORITIES	666.0	1.55	361.7	1.84	535.3	1.59	263.4	1.64
16. Memo: FITCH NET INCOME	666.0	1.55	361.7	1.84	535.3	1.59	263.4	1.64

Ratio Analysis

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

		31 Dec 2007 Original	30 Jun 2007 Original	31 Dec 2006 Original	30 Jun 2006 Original
I. PROFITABILITY LEVEL					
1. Pre-Prov. Op. Profit/Total Assets (av.)	%	2.51	2.70	2.59	2.71
2. Operating Profit/Total Assets (av.)	%	2.13	2.41	2.12	2.13
3. Net Income/Equity (av.)	%	17.77	20.38	16.72	17.17
4. Net Income/Total Assets (av.)	%	1.36	1.59	1.36	1.39
5. Non-int. Exp./Net Interest Rev. + Other Operating Income	%	41.13	40.79	44.14	43.53
6. Net Interest Rev./Total Assets (av.)	%	3.56	3.84	3.91	4.07
II. CAPITAL ADEQUACY					
1. Internal Capital Generation	%	17.77	20.38	16.72	17.17
2. Equity/Total Assets	%	7.37	7.64	7.97	7.93
3. Equity/Loans	%	11.19	12.02	12.38	12.21
4. Capital/Risks - Tier 1	%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Capital/Risks - Total	%	n.a.	n.a.	n.a.	8.84
III. LIQUIDITY					
1. Liquid Assets/Deposits and Money Market Funding	%	31.40	35.57	34.27	32.82
2. Loans/Deposits and Money Market Funding	%	72.77	70.69	71.64	72.54
IV. ASSET QUALITY					
1. Provisions for loan losses/loans (av.)	%	0.54	0.41	0.67	0.84
2. Provisions for loan losses/Profit before Provisions and Taxes	%	15.13	10.42	18.13	21.50
3. Impaired Loans gross/loans gross	%	6.23	7.03	8.68	9.11
4. Loan Loss Reserves/Loans	%	5.23	6.12	6.73	6.90
5. Impaired loans net/Equity	%	9.37	8.07	16.91	19.46